


183

MÉMOIRES

DE Mme LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS,

OU

SOUVENIRS HISTORIQUES SUR NAPOLÉON, ET LA RESTAURATION.

TOME VINGT-QUATRIÈME.

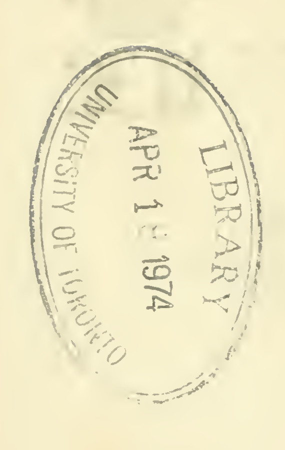


Bruxelles,

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.

HAUMAN, CATTOIR ET COMPe.

1837.


LIBRARY
APR 1 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

MÉMOIRES

DE M[me] LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS.

CHAPITRE PREMIER.

La guerre d'Espagne. — Vertige des vieux généraux. — Le général B.....e. — La désunion du ministère. — Rivalité de M. de Chateaubriand et de M. de Villèle. — L'enfantement des lois. — Moyen de balancer le pouvoir. — M. de Chateaubriand dans le conseil. — M. de Frayssinous. — Encore un rival. — M. Delalot. — Mon frère et M. de Lally-Tollendal. — Lisbonne. — Le fils *régicide*. — Belle conduite de M. Hyde de Neuville. — La fuite royale. — *Le Windsor-Castle*. — L'archevêque de Paris. — L'entrevue avec M. de Villèle. — Finesse Toulousaine. — La lettre perdue. — Opinion devinée. — Cautelage d'un homme d'état. — La duchesse de Duras. — *Ourika*. — *Olivier*. — *Edouard*. — Portrait de madame de Duras. — M. de Chateaubriand en danger de disgrâce. — Le 3 juin 1823. — Disgrâce de M. de Chateaubriand. — Indignité de la conduite royale. — Belle attitude de M. de Chateau-

briand. — Il fait rougir ses ennemis. — Il n'est pour rien dans ce que je raconte de lui. — Les parasites du ministère.

La guerre d'Espagne, ainsi qu'on appelait la promenade militaire qu'on venait d'y faire, fut une des causes qui achevèrent de porter un coup terrible à la Restauration. Le parti royaliste ne regarda plus qu'avec dédain les plus belles victoires de la république et de l'empire; Austerlitz et Marengo n'étaient que des niaiseries en comparaison du Trocadéro; enfin ce vertige en vint au point de faire oublier à de vieux généraux, dont les lauriers avaient poussé dans les époques dont je parle, qu'ils en avaient tressé leur couronne depuis long-temps, et ils crurent ne devoir parler que de celles qu'ils avaient recueillies à la Corogne et devant Cadix. L'armée n'en fut pas moins humiliée; elle le fut même un peu plus, et les choses n'en allèrent que plus mal, parce que dès-lors on vit que la paix était impossible entre des partis qui ne s'entendraient jamais.

La désunion était déjà dans le conseil du roi: M. de Villèle et M. de Chateaubriand ne s'entendaient eux-mêmes que médiocrement lorsque ce dernier était entré au ministère; et pendant la session de 1823, ce fut toujours en croissant. Je connaissais beaucoup d'amis de M. de Villèle qui portaient aux nues le talent littéraire de M. de Chateaubriand, mais qui se taisaient en arrivant aux

talens de l'homme d'état ; et toutes les fois que leur patron trouvait jour à lancer un sarcasme sur l'inconvénient des affaires venant se mêler aux occupations littéraires, il n'y manquait jamais. C'est alors que M. de Villèle enfantait sa loi du trois pour cent, œuvre très-belle, prétendent les uns ; médiocre et même mauvaise, disent les autres ; enfin il eut mieux valu, je crois, qu'il ne la fît pas. M. de Chateaubriand le pensait aussi ; mais il avait de son côté son enfantement à effectuer, et la loi de la septennalité avait bien son importance pour lui. Le fait est que les volontés de M. de Chateaubriand seront toujours dégagées de toutes arrière-pensées sordides et mauvaises. Il est noble et grand, généreux, et vraiment l'homme voulant la gloire du trône légitime et de la patrie... Voilà ce que ses amis reconnaissent avec orgueil et ce que ses ennemis ne peuvent lui refuser.

Mais les ennemis ministériels ne se pardonnent ni ne s'accordent jamais ; et du jour où MM. de Corbières et de Villèle virent qu'il était impossible de faire entrer M. de Chateaubriand dans leur ligue contre toutes les nouvelles idées reçues et adoptées, il devint le point sur lequel ils dirigèrent leurs attaques. Les *ultra* ne l'avaient jamais aimé, parce qu'il était raisonnable et qu'ils étaient des fous. Les *zélanti* étaient acharnés après lui avec une rage toute chrétienne. La brochure de 1814 n'était, selon MM. de B...., de V...., de P...., de L...., qu'une profession de foi tardive et peu faite d'ailleurs pour l'é-

poque (comment la voulait-on?...). D'une autre part, les libéraux ne le voyaient dans leurs rangs qu'avec crainte, parce que, d'un côté comme d'un autre, on craignait les talens d'un homme dont l'acquisition eût été le bonheur et la force du parti qu'il aurait embrassé ; mais lui n'avait et n'a jamais eu que sa conscience pour bannière. On ne regarde pas assez cette façon de se conduire comme elle doit l'être. Comment! vous ne voulez pas accorder à un homme la faculté de changer de façon de penser sur un individu? Mais nous voyons tous les jours que, pendant dix ans, vingt ans même, on aime un ami, parce qu'on le croit un être à part de tous les autres; on le croit bon, excellent et dévoué; et puis un jour arrive où cette bonté, ce dévouement se réduisent à rien. Il faut bien alors changer d'opinion sur le compte de cet homme. Eh bien, en politique c'est la même chose. Vous suivez une bannière long-temps, très-long-temps; mais un jour arrive où vous vous apercevez que cette bannière vous conduit dans un précipice. Vous tâchez d'abord d'arrêter le porte-drapeau ; mais quand vous voyez que ce porte-drapeau n'écoute rien, vous lui lâchez le bras, et vous marchez dans le même chemin pour votre propre compte. Voilà l'histoire de beaucoup de gens qui ont été accusés d'avoir changé trop rapidement. Il n'en est rien; c'est seulement que les autres n'ont pas voulu changer en bien.

C'est ici le lieu de dire que les espérances mu-

tuelles des deux ministres étaient assez singulières, en ce qu'elles reposaient mutuellement les unes sur les autres. M. de Chateaubriand laissait faire M. de Villèle, parce que le trois pour cent n'était pas dans sa pensée une œuvre capable de faire autre chose que de tuer M. de Villèle, et à cela que pouvait-il sinon dire un *De profundis* bien *consciencieux*. Quant à l'autre, ses intentions étaient moins bonnes; il ne se bornait pas à espérer la sortie du ministère, il espérait que la grande popularité de M. de Chateaubriand serait détruite ou du moins fortement compromise par cette loi de la septennalité. C'était à tout l'avenir de M. de Chateaubriand que le Toulousain en avait. Il a bien une figure à rancune!

C'était une drôle d'étude à faire que celle de ce conseil de Louis XVIII!... M. de Chateaubriand se trouvait là comme un intrus de toute manière. Lui, si élégant de paroles, de façons, de tout ce qui sait plaire, il se trouvait là avec les hommes aux manières non-seulement bourgeoises, comme M. de Corbière, qui mettait toujours son gros mouchoir à carreaux bleus sur la main de Louis XVIII, et M. de Villèle, qui avait toujours l'air de venir de faire un relevé de compte pour une fin de mois, et M. de Damas, et... enfin tout LE CONSEIL, comme on l'appelait alors, n'était pas élégant et ne se piquait surtout pas d'élégance. Il y parut bientôt.

M. de Chateaubriand était toujours franc et loyal avec ses collègues, et surtout avec le roi. Il

lui avait souvent parlé de la nécessité de changer la loi d'élection, mais, hors de ces conférences, il évitait avec soin de parler des affaires de son collègue le président du conseil, dont le nez s'effilait depuis quelques jours, lorsque la loi fut mise enfin sous les yeux de la chambre ; il comprenait que la lutte était engagée. M. de Chateaubriand était non pas dissimulé, mais retenu, et ne laissait voir que la pensée qui regardait son œuvre ; le président se fâcha de cette retenue. Je connais particulièrement un de ses parens, dont l'opinion n'est pas la sienne, et qui, alors, me parlait de cette sainte colère où le jetait la tranquillité de M. de Chateaubriand. Il imagina un moyen de balancer son influence dans le conseil en nommant un nouveau ministre et créant un ministère, celui des affaires du clergé et de l'instruction publique. Ce fut l'évêque d'Hermopolis, M. de Frayssinous, qu'il eut le talent de faire agréer d'abord au roi. Il aimait dans M. d'Hermopolis cette façon de ne juger M. de Chateaubriand que comme littérateur, mais jamais comme ministre. Cette tactique a fait bien du mal à M. de Chateaubriand sans être méritée. M. de Frayssinous avait aussi sa petite rancune, une rancune bien sentie, bien nourrie, bien servie pour M. de Chateaubriand, par la préférence que celui-ci avait paru donner à M. Delalot pour remplacer M. de Fontanes ; et puis M. de Frayssinous était déjà un tout petit peu jésuite, et dans cette sainte compagnie on fait du chemin en peu de temps. Or, M. de Frayssinous est littéra-

teur, lui, pourquoi donc n'aurait-il pas eu son petit mouvement d'envie? Mon Dieu! c'est bien permis...

J'avais dans ce temps des discussions interminables avec mon frère, mon bon Albert, lui le meilleur des hommes, et dont je vénérais les opinions. Il était lié avec un homme très-estimable sans doute, et qui s'était arrondi à force de pleurer : c'était M. de Lally-Tollendal. Sans être ostensiblement l'ennemi ou l'ami de personne, il faisait cependant fort bien sa cour à M. de Villèle; il l'avait faite de très-bonne grâce à M. Decazes, et tout aussi bien à M. de Blacas. M. de Villèle avait son tour, un autre l'aurait aussi.

Albert ne voyait pas du tout comme cela, lui; il disculpait M. de Lally, et il était pour lui comme, au reste, il était toujours pour ses amis. Je n'ai jamais vu d'homme plus prêt à excuser les autres et à craindre de faillir lui-même. Il me soutenait qu'il n'allait que d'après sa conscience: je le lui accordais; mais je ne pouvais lui accorder de même ce que M. de Lally faisait pour ceux qu'il appelait ses amis et qui l'étaient en effet. Que pouvait M. de Chateaubriand contre une malveillance dirigée par des hommes sur lesquels il croyait pouvoir compter?...

J'avais toujours conservé des relations avec Lisbonne; j'appris alors qu'une révolution parricide venait de s'y consommer au profit d'un infant, qui n'était qu'un *enfant* lors de mon séjour en Portu-

gal. Je ne croyais pas que le peuple portugais fût susceptible d'un grand mouvement; il avait supporté tant et tant d'humiliations!... Cette fois, ce fut le trône qu'on humilia: un fils détrôna son père! Don Miguel voulut le renverser, et de manière à ce qu'il ne pût pas se relever; mais Jean VI en appela par sa triste position elle-même à la pitié du corps diplomatique. Notre ambassadeur, M. Hyde de Neuville, le fit sortir du palais que son fils venait de profaner, et, le conduisant avec tous les autres ambassadeurs à bord d'un vaisseau de ligne anglais qui était dans les eaux (1) du Tage, il sauva pour cette fois un crime à don Miguel. Il était, dit-on, dirigé par sa mère, dont au reste il était l'enfant chéri (2). La reine de Portugal, dont j'ai fait le portrait, était, comme on le sait, affreusement laide, et pourtant elle trouvait *des bons amis;* car pour un autre nom, cela ne peut aller. Enfin elle avait souvent de très-tendres affections, et il en résultait des alliances très-intimes *avec le pays* (3). Au fait cette nouvelle échauf-

(1) *Le Windsor Castle.* La conduite de M. de Neuville fut très-honorable en cette occasion.

(2) On a prétendu que don Miguel était fils de Lucien. Non. Mais il est celui d'un médecin de Lisbonne dont le nom m'est échappé.

(3) Jean VI créa peu de temps après M. Hyde de Neuville comte de *Bemposta*, nom du palais-royal à Lisbonne, et d'où M. de Neuville l'avait tiré. Je n'ai jamais compris l'humeur des congréganistes contre M. de Neuville; que leur avait-il fait?...

fourée du Portugal était inquiétante, en ce qu'elle montrait que tout était sens dessus dessous, et que rien n'était tenable dans le moment en Europe, et les vieux trônes moins que toute autre chose. Quant à la suite, on sait que don Miguel fut contraint de venir chercher un asile en France, où il fut assez mal reçu, et il devait s'en douter. Il s'en fut en Autriche ; c'était et devait être encore pis. Il y a des gens qui ont non-seulement la vue basse, mais qui n'ont des verres pour aucune lunette.

L'archevêque de Paris était trop de mes amis pour que je ne suivisse pas avec un extrême intérêt la conduite qu'il tenait alors. Il s'était fortement prononcé sur la loi sur les rentes ; son opinion était celle de M. de Chateaubriand, et ils s'entendaient *pour cabaler*, comme le prétendait M. de Villèle, en nasillant avec son accent plus que jamais gascon. Je devais le voir pour une affaire qui m'était personnelle, et j'en profitai pour juger sur sa physionomie s'il se sentait en péril. Je vis à quelques paroles qu'il était non pas inquiet, mais ulcéré, et nourrissant dans le cœur des pensées amères contre un homme qui devait en souffrir un jour. Un seul mot me le prouva.

« J'ai habité long-temps Toulouse, monsieur, lui dis-je enfin ; et j'y trouverai au besoin pour vous parler de moi non-seulement des amis (1),

(1) La famille Peytes de Moncabrié était intimement liée avec ma mère pendant notre séjour à Toulouse. C'est la

mais des parens, qui sont parfaitement d'accord avec vous dans les principes qu'ils professent. Si ces principes ne sont pas tout-à-fait les miens, je n'en estime pas moins ceux qui les professent. »

M. de Villèle s'inclina comme devant la Madone de Lorette.

« Je n'ai pas besoin que vous me rappeliez que madame votre mère avait habité Toulouse, et que M. votre père faillit y être victime de son royalisme... (1) et puis, madame, vous êtes *vous-même*... et c'est beaucoup pour moi!... surtout pour rendre justice, et votre affaire est juste (2).

famille la plus respectable et la plus vertueuse de la province.

(1) Mon père, ainsi qu'on a pu le voir dans mes *Mémoires sur l'Empire*, était fort royaliste, et ne cachait pas son opinion à une époque où elle était un brevet de mort. En passant par Toulouse, pour gagner l'Espagne avec ma mère, car son intention était d'y émigrer, mon père fut atteint par une maladie grave qui l'empêcha de poursuivre sa route. Il reçut un nouveau coup à la mort du roi, et bientôt il fut frappé dangereusement. Ce fut alors qu'il fut désigné au club révolutionnaire : tous les soins de ma mère parvinrent à le sauver alors... Ce fut un nommé *Couder*, un cordonnier, syndic de la commune, qui sauva la vie de mon père en l'empêchant de partager la captivité de cette partie du parlement de Toulouse, qui périt sur l'échafaud.

Ce *Couder* a fait beaucoup de bien.

(2) C'était pour ma pension ; cette affaire est la chose la plus bizarrement injuste qu'il y ait eu sous la Restauration. — La commission chargée par le gouvernement de faire le rapport, régla mon affaire à 12,000 fr. Le ministre, de son

« Alors, monsieur le comte, vous me ferez rendre cette justice à laquelle j'ai droit ! »

Il sourit, et cette fois d'un mauvais sourire.

« Comme vous y allez, madame la duchesse !... il y a une ordonnance du roi... et une ordonnance du roi ne se rapporte pas comme un feuilleton de spectacle. Sans aucun doute votre demande est juste... mais croyez-vous que je sois le maître dans le conseil ?... Non, certes !... Je n'y suis pas seul ; et vous savez trop bien que les intérêts de l'armée ne sont pas entre des mains qui les fassent valoir. »

Il y avait dans cette phrase toute une malignité, parce que, sans nommer personne, M. de Villèle savait bien que je devinerais celui que je savais ne pas aimer l'armée française. Aussi le trait, bien décoché, arriva au but. Je baissai les yeux et rougis de colère ; car il m'était pénible d'être convaincue par cet homme que M. de Chateaubriand n'aimait pas l'armée.

« Enfin, dis-je à M. de Villèle, si votre Excellence veut être pour moi, j'aurai grande espérance... Le veut-elle ? »

Il s'inclina avec un mouvement qu'il voulait rendre persuasif ; puis il ajouta :

« Mais, encore une fois, je ne suis pas seul !...

propre mouvement, la diminua de moitié, et cela parce que Junot et lui étaient ennemis. Ce ministre était le maréchal Saint-Cyr.

— Cependant, lui dis-je, on ne peut se refuser à l'évidence !... Songez que cette affaire regarde une femme veuve et des enfans encore en bas âge, et des jeunes filles déjà arrivées à l'époque où les soins les plus assidus sont nécessaires à leur éducation ? Comment ! l'équité, la justice et la bienveillance qui doivent entourer les femmes et les enfans, seraient-elles éconduites pour faire place à un sentiment tout égoïste et même injuste ? »

M. de Villèle ne me dit rien ; mais il sourit, leva la tête, et me regarda avec une expression qui me parut si extraordinaire que je ne pus retenir aussi un sourire. Il avait plus parlé dans ce silence qu'il ne m'aurait révélé de ce que je venais de voir en lui dans une heure de causerie. J'étais dans un de mes jours de finesse apparemment.

Je fus dîner chez mon frère, qui demeurait alors rue de Clichy. Je lui racontai ma visite, et il en rit comme moi ; mais comme moi aussi il prévit que toutes les affaires de M. de Chateaubriand allaient recevoir incessamment un coup de mort, ou bien se relever pour toujours. Albert l'admirait comme moi, et aurait voulu pouvoir lui communiquer des détails qui le concernaient. Il était difficile de le joindre alors, et ses relations n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. Il allait beaucoup chez madame la duchesse de Duras, qui faisait *Ourika* et plusieurs romans, dont les pauvres se trouvaient très-bien et les riches encore

mieux, parce qu'ils lisaient en faisant une bonne action un livre où ils retrouvaient la bonne compagnie, le ton de ce monde qui s'était éloigné de nous depuis si long-temps, et qui, tout en nous rapportant ses bras et ses jambes, s'était si bien couvert d'autres habits, qu'on ne le reconnaissait pas ; la duchesse de Duras avait rajeuni tout cela. *Ourika*, *Olivier*, *Édouard*, ces charmantes choses furent des preuves que le bon goût n'était pas mort. La duchesse de Duras est une femme d'un mérite supérieur. J'aurai beaucoup à en parler dans mon premier ouvrage (1), et je serai heureuse d'avoir à rendre compte du caractère et du personnel d'une femme comme elle : c'est une bonne fortune qu'une chose pareille. Elle a été influente dans les affaires du temps, et plus qu'on ne le croit peut-être.

Un ennemi qu'avait M. de Chateaubriand, et dont il ne se méfiait pas autant qu'il aurait dû le faire, était, je le répète pour la troisième fois, le roi de France et de Navarre, S. M. Louis, dix-huitième du nom. C'était si visible qu'il ne fallait pas une grande perspicacité pour en juger. J'ai déjà dit que c'est la jalousie littéraire qui a produit cet effet, qui du reste leur fut nuisible à tous deux, mais plus encore à Louis XVIII. Il avait de la haine au service de ceux qui ne lui plaisaient

(1) L'*Histoire des salons de Paris depuis le cardinal de Richelieu jusqu'à nos jours.*

pas tout comme pour ceux qui ne faisaient tout bonnement que lui déplaire. C'est un défaut dans un homme du monde, c'est un crime dans un roi. Louis XVIII a légué le malheur qui en devait surgir aux héritiers de sa couronne et les infortunes qui y sont attachées, comme à la robe du centaure.

Nous étions alors dans le printemps de 1824, je dînais chez mon frère ; c'était le 1er ou le 2 juin. On parla beaucoup de la disgrâce de M. de Villèle qu'on regardait comme certaine. Je ne savais que dire en voyant une aussi grande assurance ; il me paraissait impossible que la chose manquât : toutefois il n'en fut rien ; le plan était trop bien conçu, et M. de Chateaubriand devait succomber.

« Nous devrions aller à la chambre le 5, me dit Albert, on y discutera, je le sais, la loi sur la septennalité, et tu devrais y venir, cela te distrairait. » J'avais quelque chose à faire à Paris ; je ne retournai pas à Versailles et je fus à la chambre. C'était la troisième fois que cela m'arrivait depuis la Restauration. C'était, je me le rappelle, un samedi ; il y avait affluence comme pour *une foire de Besons* (1)... Plusieurs députés parlèrent avec violence, entre autres M. de La Bourdonnaye, qui, comme on le sait, avait déclaré la guerre au ministère, et cela pour y entrer. Quel temps ! Il y a dans cette turpitude plus de dégoûts que dans

(1) Mot de Lemière.

toute autre époque. M. de La Bourdonnaye attaqua donc avec sa violence ordinaire la loi qu'on proposait. M. de Chateaubriand était au banc des ministres ;... il se leva pour lui répondre. Dans ce moment je vis M. de Corbière le tirer par son habit et il lui dit :

« *Mon cher collègue, laissez-moi parler, je me sens en verve ;... vous savez que cela ne m'arrive pas souvent et je veux en profiter.* »

M. de Chateaubriand sourit de ce charmant sourire qui éclaire si admirablement sa belle figure, et se rassied. M. de Corbière monte à la tribune et parle... On sait ce qui en résulta !

En apprenant le silence de M. de Chateaubriand, Louis XVIII fut furieux : « Comment ! s'écria-t-il, M. de Chateaubriand agit ainsi ! c'est donc un complot entre lui et l'archevêque pour faire rejeter ma loi !... mais il y a là-dedans une telle malice, que j'ignore si je ne veux pas sévir avec sévérité !... »

Le fait est que le roi était charmé d'avoir un prétexte de mettre M. de Chateaubriand hors d'un ministère où il gênait la politique de M. de Villèle qui le dominait alors entièrement ; qu'on y joigne le mouvement de jalousie dont j'ai toujours parlé, et l'on aura la clef de l'étrange conduite du roi de France dans une circonstance où il aurait, au contraire, dû agir par des motifs grands et nobles, et non par ceux d'une petite et basse envie.

Le dénouement de ce drame, car je regarde

cette histoire comme très-dramatique, fut encore plus étrange !... Le 17 juin était arrivé, et M. de Chateaubriand, tout en étant fort calme parce que sa conscience l'était, M. de Chateaubriand était néanmoins très-troublé de ce qui pouvait résulter de tout ce qui se passait ; car il prévoyait un orage, et un orage ne pouvait le frapper seul, et la foudre devait nécessairement retomber sur ceux qui la lançaient... C'était un dimanche ; M. de Chateaubriand va au château pour suivre le roi à la messe ;... un huissier de la chambre a l'air de le rencontrer comme par hasard sur le grand escalier, et lui dit :

« Ah ! monsieur le vicomte, voici un paquet que j'allais porter au ministère pour vous le remettre ; » et il donne à M. de Chateaubriand un gros paquet scellé du sceau du président du conseil. Ce paquet renfermait une ordonnance royale contenant ce peu de mots qui devaient être sur le règne de Louis XVIII une tache à jamais imprimée et que rien ne pourra enlever :

« Louis, etc...

» Le comte de Villèle, président de notre conseil des ministres, et ministre secrétaire-d'état au département des finances, est chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, en remplacement *du sieur* vicomte de Chateaubriand !... »

Et sous ce pli était une lettre dont le laconisme était d'une insolence pour ne pas dire d'une sottise incompréhensible dans un homme aussi habile que M. de Villèle, qui, avec toute sa finesse, devait savoir que rien ne compense l'urbanité des formes dans un cas tel que celui où il se trouvait, si ce n'est la droiture du cœur et une loyauté dont il ne fallait même pas chercher de traces dans une circonstance où tout ce qui se passait devait être marqué au coin d'une stupide méchanceté (1).

Voici la lettre du président du conseil :

» Monsieur le vicomte,

» J'obéis aux ordres du roi et je vous transmets l'ordonnance ci-jointe.

« J. DE VILLÈLE. »

M. de Chateaubriand fut étonné de la pesanteur de la grossièreté. On a prétendu depuis que c'était par une erreur que M. de Chateaubriand n'avait pas reçu ce paquet avant de quitter l'hôtel des

(1) Comme j'ai été long-temps dans l'Abbaye-aux-Bois et à portée de voir intimement M. de Chateaubriand, on pourrait croire que tout ce que je dis ici est l'expression de son mécontentement, mais je dois à la vérité de déclarer que jamais je ne l'ai entendu parler sur ce sujet ni avec amertume ni avec colère. C'est un devoir pour moi que de le déclarer formellement ici et de le faire avec instance.

affaires étrangères (1). On est dans l'erreur; il est notoire, d'ailleurs, par le style de l'épître royale et ministérielle, qu'on voulait faire une offense à un homme qui n'offensait que par son mérite, lui. Il fallait donc le lui faire sentir, parce que personne n'est moins susceptible que l'homme de génie : il est comme l'honnête homme qui ne se retourne jamais quand on crie au voleur dans la rue. Il y a une pudeur toute naturelle qui peut bien se faire jour au travers de ce réseau ténébreux qui environne l'innocent; mais il ne peut cependant soupçonner rien qui le mette sur une voie clairement disposée pour qu'il y marche en sûreté. M. de Chateaubriand fut donc un moment stupéfait; mais son étonnement ne dura que le temps nécessaire pour laisser au mépris celui d'arriver jusqu'à lui; il sourit de dédain, et retournant au ministère des affaires étrangères, il écrivit le billet suivant :

« Monsieur le comte,

» J'ai quitté l'hôtel des affaires étrangères; le département est à vos ordres.

» CHATEAUBRIAND. »

Il y avait ce même jour-là un grand dîner au

(1) On a donné une raison de son absence pendant qu'on y aurait porté le paquet. Mais cela n'est pas vrai.

ministère. M. de Chateaubriand fit dire à ses amis de venir dîner chez lui dans la maison du sage; ils y gagnaient encore!... Les parasites ministériels trouvèrent toujours le dîner servi; que leur importait le nom de celui qui faisait les honneurs de la table!

CHAPITRE II.

Nouveau ministère. — M. de Villèle. — L'ami et la correspondance. — La franchise et l'incrédulité. — M. de Chateaubriand. — L'obscurité *éclairée.* — M. de Chateaubriand victime de M. de Villèle. — La conspiration déloyale. — *Plus de collègues de génie.* — Le *doux* frère. — M. de Moustier. — L'ambassade et le premier commis. — Le général et le colonel. — M. de Chateaubriand, rue du Regard. — *Le Chant des Balayeurs.* — Le comte Gaspard de Pons. — La chanson. — Le vilain ministère!... — Les soldats du balai.

Le ministère était encore une fois changé. C'est merveille, en vérité, que de voir comment allait alors notre pauvre pays!... C'était une telle façon d'être qu'on n'y reconnaissait rien qui fût seulement une lueur dans cette nuit orageuse qui enveloppait la France au moment de la mort de son roi. Car les jours de Louis XVIII étaient comptés et l'on devait le voir. C'était là le plus inquiétant. Comment devait se passer cet instant, terrible même en temps paisible? Nous l'avons vu!...

On avait été joué par le roi et monsieur de Villèle. J'écrivis dans ce sens à un ami qui me de-

mandait des nouvelles sur cette étrange histoire. Que voulez-vous que je vous dise, lui mandai-je? Il y a une obscurité toute *éclairée* qui fait peur dans tout ceci; tout ce que je puis vous dire c'est que M. de Chateaubriand est victime de sa confiance en M. de Villèle.

On ne voulut pas me croire, parce que l'ami à qui j'écrivais cette lettre n'aimait pas M. de Chateaubriand; mais je récrivis encore et j'envoyai *des preuves* à l'appui de *mon dire*. Celui qui devait les recevoir était juste; il convint avec moi que M. de Chateaubriand avait raison et que Louis XVIII avait tort, surtout de voir M. de Villèle.

Rien n'est funeste, me disait cet ami, comme un ministre *qui fait de la finesse*. Tenez-vous pour assuré qu'il ne fera que du mal et un mal déshonorant pour lui et pour son maître, car ils sont solidaires l'un de l'autre, et votre monsieur de Villèle, votre monsieur de Peyronnet et votre monsieur de Corbière me paraissent jouer à qui sera le plus grossier, le plus finassier, au défaut *de financier*, et le plus matamore. Tout cela est pitoyable, et vous donnera de mauvais fruits.

Ce que ne disait pas mon ami, et qu'il savait aussi bien que moi, mais qu'il me cachait par pudeur pour moi-même, parce qu'il connaissait mon patriotisme, c'était le triste rôle du roi qui était le complice de ses ministres. On m'a assuré, et celui qui me le disait le savait bien, que M. de Chateaubriand fut marqué du sceau démissionnaire

le jour même où, dans le conseil, il se leva contre le projet des rentes; sa perte fut résolue ce même jour. L'embarras de trouver un successeur fut *la seule* cause qui arrêta la main du roi pour signer l'ordonnance; mais elle fut quinze jours dressée dans le portefeuille de M. de Villèle. Ceci est positif... et ceci est infâme!...

M. de Villèle ne voulait plus de collègues de génie, ni même avec une supériorité d'esprit qui le gênait : il avait un instinct qui, probablement, l'avertissait de ce qu'il perdait à la comparaison. Enfin il se décida à se donner *à lui-même* le portefeuille des affaires étrangères. Louis XVIII était mourant, il signait ce qu'on voulait; il en profita : il s'adjoignit pour expédier *les affaires étrangères*, le marquis Edouard de Moustier, ministre de France en Suisse. — C'était un doux frère, qui désirait l'héritage de M. de Chateaubriand, et fit beaucoup pour arriver au vrai portefeuille; mais il n'en eut que l'ombre : il fit de grandes maladresses avec M. de Villèle, il fut opiniâtre et presque récalcitrant. M. de Villèle disait un jour où il sortait de chez lui :

« Le marquis de Moustier, voyez-vous, est comme ces colonels que Buonaparte faisait généraux parce qu'ils n'étaient pas assez habiles pour être colonels. — En voilà un qui va être ambassadeur, parce qu'il ne sait pas être premier commis. »

J'ignore si M. de Villèle disait vrai; ce que je sais c'est que M. de Moustier n'a pas été aimé à Madrid.

Retourné dans sa maison de la rue du Regard, M. de Chateaubriand y fut aussi calme que toujours, et bien plus gai qu'aux affaires étrangères; il fut entouré d'amis, le jour de cette indécente démission, qui le trouvèrent serein et peut-être plus fier que la veille, mais sans nul fiel contre les hommes mal élevés qui avaient agi comme des laquais. « Allons, minet; disait M. de Chateaubriand à son chat, allons nous mangerons des souris ensemble, — car nous ne sommes plus ministres, mon pauvre minet! »

Et dans le fait M. de Chateaubriand ne pouvait que mépriser, et là où il y a mépris, il ne peut y avoir haine. Le journal des *Débats* ne fut pas comme lui; dès le lendemain, le 14 juin même, il déclara qu'il se séparait du ministère et lui déclarait une guerre à mort. Il a tenu parole, et le journal des *Débats* a fait bien du mal à la Restauration. Au reste, M. de Villèle n'a pas eu sur la *Gazette* plus d'influence que M. de Chateaubriand sur le journal des *Débats*, et nous avons vu depuis, lors de sa chute, des jets d'une humeur plus que anti-chrétienne pour un journal si religieux, surtout à cette époque.

La disgrâce de M. de Chateaubriand, comme on l'appelait au château avec un air sérieux qui faisait rire, fut un triomphe. Comment être étonné après cela, et chicaner encore! Il n'y a en vérité rien à retrouver en ce genre; tout est là!... tout! et 1830 plus que le reste.

M. de Villèle; maître du champ de bataille où il avait combattu *tout seul*, se mit à faire *coquerico* tant qu'il put nasiller, pour appeler à lui tout ce qui voulait d'un ministère. Or la foule était grande, selon ce qu'on doit présumer; mais il n'en fut rien. M. de Villèle était un vrai *croquemitaine*, et M. de Montmorency et M. de Chateaubriand étaient là pour répondre de ce qui se faisait aux Tuileries dans les arrangemens de M. de Villèle, depuis que le roi n'entendait et ne voyait guère. — Cinq refus bien articulés furent répondus aux offres du ministère vacant; et le seul homme qui l'aurait bien pris si on le lui avait donné, ne fut pas consulté... — Albert, qui dessinait et peignait en maître, avait fait une charmante caricature où il avait mis M. le marquis de M... en bourrelet et en petite robe de maillot, tendant la main vers sa bonne qui arrange une tartine de confiture, et il lui faisait chanter :

Je suis un joli poupon
  De bonne figure,
Qui aime bien le bonbon
  Et la confiture !
Si l'on voulait m'en donner,
Je saurais bien les manger...
La bonne aventure,
    O gué !
La bonne aventure !

Puisque nous en sommes au sujet plus gai des chansons, je veux en rapporter une ici qui est as-

surément ravissante; c'est aussi joli que Béranger dans son plus beau temps :

CHANT DES BALAYEURS,

DÉDIÉ A CHARLET (1).

Par le comte Gaspard de Pons.

Air du *Carillon de Dunkerque.*

(La seconde reprise de l'air est doublée).

Quel vilain ministère!...
Que de gratter la terre,
Chantaient en virelai
Les soldats du balai.

Soudain l'un d'eux ajoute:
Il est vilain sans doute,
Mais hélas! entre nous,
Amis, ils le sont tous.

Faut-il donc en finance
Prouver par ordonnance
A des esprits étroits,
Que trois et deux font trois?

(1) Charlet n'a jamais su probablement que cette chanson lui fût dédiée, et pourtant c'était de toute justice, car lui seul en avait donné l'idée à un inconnu par sa spirituelle caricature qui représentait les ministres d'alors comme des balayeurs de rue dans l'*exercice* de leurs fonctions, et au bas de laquelle il avait simplement écrit: « Quel vilain ministère! »

Quel vilain ministère !
Mieux vaut gratter la terre,
Que d'être le chétif
Commis d'un banquier juif (1).

Petit-maître à scandale,
Grand maître en droit vandale,
Faut-il, en plaidant pour
La *justice* et l'*amour*,
Salir la pauvre France
Qui rit dans sa souffrance,
Du fiel dont est gonflé
Un rimailleur sifflé (2) ?

Quel vilain ministère !
Mieux vaut gratter la terre,
Que d'avoir fait, ma foi !
Ou ses vers ou sa loi.

(1) Il fallait bien commencer par M. de Villèle, en sa qualité de président du conseil : à tout seigneur tout honneur ! Cela n'empêche pas que l'inventeur du *trois pour cent* n'eût l'honneur, comme on dit, d'être le très-humble serviteur de la maison Rothschild et compagnie.

(2) M. de Peyronnet a beau être malheureux aujourd'hui ; quoiqu'on puisse plaindre une infortune, même méritée, il n'en est pas moins vrai qu'à l'époque de son pouvoir, il était tant soit peu exaspéré contre la presse par les mauvaises plaisanteries qu'elle se permettait sur ses anciens petits vers, ses anciens duels et ses anciennes amours ; plaisanteries qui, si mauvaises qu'elles pussent être, n'étaient cependant pas bien méchantes, puisque nul petit journal n'avait osé se charger alors d'imprimer celle-ci.

L'homme de nos *Saints-Pères* (1),
Ralliant ses compères,
Ses badauds, ses bedeaux
Au César de Bordeaux,
Pour aider son complice,
Entre aussi dans la lice,
Avec le fagot prêt
Et la crosse en arrêt.

Quel vilain ministère !
Mieux vaut gratter la terre,
Que d'être le second
D'un spadassin gascon.

Un gros chat de Bretagne (2)
Dort près de sa compagne,
Mais il veut qu'aujourd'hui
Tout dorme comme lui ;

(1) M. l'évêque d'Hermopolis, ministre des affaires ecclésiastiques, logeait par conséquent dans la rue des Saints-Pères, et il était bien un peu aussi l'homme des jésuites. Il appartenait, sinon à la Gascogne (ou ce qui revient à peu près au même, à la Guyenne), comme son collègue M. de Peyronnet, du moins au Midi, j'en réponds, et son nom de Frayssinous suffirait pour l'attester.

(2) M. Corbière était, assurait-on, trop paresseux pour un ministre, mais entre autres bonnes qualités, il avait celle d'aimer beaucoup différentes choses très-dignes d'être aimées, telles que les chats, sa femme, la Bretagne sa patrie, et par-dessus tout, le sommeil qu'aimait tant Jean de La Fontaine, qui était, ainsi que lui, un homme d'esprit. Ces deux hommes d'esprit avaient encore un trait qui leur était commun, savoir, qu'ils n'aimaient pas beaucoup l'Académie ; mais M. Corbière avait joué de malheur en choisis-

Et sa patte endormie
Griffe l'Académie,
Car il trouve en ami
Qu'elle a trop peu dormi.

Quel vilain ministère!
Mieux vaut gratter la terre,
Que de rester encor
Si méchant quand on dort.

Tel est chargé d'affaires
Qui lui sont étrangères (1);
Tel est quart de guerrier
Et trois-quarts d'aumônier (2);
Tel, marin sans navire,
Ne croit pas qu'on chavire (3);
. . . .
. . . . (4)

sant pour témoigner son aversion à ce docte corps, le moment où il venait de se signaler par une démarche honorable, et d'ailleurs il avait le tort de détester aussi la poésie et les arts que le bon homme du temps de Louis XIV se gardait bien d'envelopper dans la même réprobation.

(1) M. le baron de Damas, ministre des affaires étrangères.

(2) M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre.

(3) M. de Chabrol, ministre de la marine, qui était devenu ensuite ministre des finances avec M. de Polignac, et qui là du moins eut le bon sens de s'apercevoir que le vaisseau de la monarchie allait chavirer par la faute du patron, ce qui fit qu'il sut se retirer à temps des affaires et des écueils.

(4) Les deux vers supprimés par moi, pour des raisons d'amitié, n'attaquent en rien aucune personne royale.

Quel vilain ministère !
Mieux vaut gratter la terre,
Que d'être tout... et rien,
Sinon contre le bien.

Nous sifflons dans leurs rôles
Ces tyrans un peu drôles ;
Ils ont, à nos dépens,
Des claqueurs bien rampans.
Ils lavent dans la fange
Leur honte qui nous venge ;
G...... et B...... (1)
Sont leurs garçons de bain.

Quel vilain ministère !
Grattons toujours la terre ;
Ils vont de leurs palais
Tomber sous nos balais.

Cette chanson, qui est une charmante satire du ministère Villèle, est une des plus charmantes

(1) Le premier de ces deux noms est facile à deviner, si l'on se rappelle qui, d'entre les journalistes d'alors, était le plus constamment et le plus publiquement aux genoux de M. de Villèle et compagnie ; quant au second, les gens les moins frottés de poésie seront forcés de convenir que la rime riche n'est pas toujours, comme ils le disent parfois, une curiosité inutile, car ici elle devra leur rendre le service de les mettre aisément sur la voie, ce qui sera pour eux un service véritable, à supposer qu'ils soient eux-mêmes un tantinet *curieux*. Les *soldats du balai* (et c'est à Charlet que cette expression, ou du moins l'idée qu'elle représente doit appartenir, car c'est lui, je crois, qui s'est avisé de les représenter en une autre occasion comme des soldats fai-

que j'aie entendues, et je suis heureuse que ce soit un de mes amis qui l'ait faite. Voilà ce qui est funeste chez nous !

Le ministère, ainsi chansonné, n'en alla pas moins comme s'il eût marché avec deux bonnes jambes; il s'adjoignit des amis qui devaient, selon M. de Villèle, faire marcher la machine plus lestement que jamais : M. de Castel-Bajac fut le seul, au domaine, dont la nomination ne surprit et n'affligea personne ; quant à M. de Martignac, que nous devions voir ensuite au ministère, il étonna là où on le mit... aux domaines !... quant à M. de Vaulchier, la place de directeur-général lui allait positivement, et il n'en devait pas faire le moins du monde ce qu'on appelle *dédain*.

M. de Vaulchier était neveu de deux évêques, et de la congrégation autant qu'on pouvait en être ; et puis parut, le 16 août, une belle ordonnance du roi rétablissant la censure des journaux !... la censure !!...

Une des grandes finesses de M. de Villèle fut celle de faire dire au roi, dans son discours d'ouverture de la chambre des députés, qu'on ne demandait pas d'augmentation d'argent pour le

sant l'exercice), les soldats du balai, dis-je, sont trop disciplinés, n'en doutez pas, pour révéler ouvertement au lecteur un nom quelconque, tant que leur *père suprême* n'aura pas jugé à propos de révoquer la consigne qui leur prescrit de n'en laisser passer que la lettre initiale.

budget de l'année 1824 et 1825. C'était fort habile, mais ce n'était pas vrai ; et les années 1826, 1827 et 1828, et tant d'autres devaient demander pour 1824 et 1825, et avec intérêt ; mais le roi avait à faire passer la septennalité qu'il annonçait.

Il est à remarquer que, dans ce discours, le roi se servit d'un mot bien étonnant, il dit :

..... DIX ANS DE MALHEURS *ont dû apprendre aux Français à n'attendre la véritable liberté que des institutions que j'ai fondées !...* (1).

Ce mot dit par Louis XVIII lui-même est fort remarquable.

Tandis que le roi faisait et défaisait les ministères, la cour se partageait en deux factions presque féminines : madame la duchesse de Berry et madame la duchesse d'Angoulême se trouvaient trop souvent en face et à côté l'une de l'autre pour que la paix fût entre elles, à moins de penser de même, ce qui était bien loin de la pensée de la duchesse de Berry. Quant à la duchesse d'Angoulême, elle était, comme toujours, une sainte angélique ; et, si elle voulait amener sa belle-sœur à une conduite plus régulière de forme et de fait, elle n'avait qu'un but, celui du bonheur de la jeune princesse, et celui de sa gloire : c'est une positive certitude qui est au cœur de tous ceux qui

(1) Discours du roi au mois de janvier 1824, pour l'ouverture des chambres.

connaissent madame la duchesse de Berry et la duchesse d'Angoulême. Il y avait des fêtes chez la duchesse de Berry ; ces fêtes étaient d'abord simples, et ne présentaient qu'une réunion de femmes voulant s'amuser et amuser la princesse : c'était un peu la duchesse de Bourgogne, excepté que madame de Maintenon n'était pas là, et que la duchesse de Berry ne valait pas la duchesse de Bourgogne. Les fêtes n'étaient pas encore, en 1824, ce qu'elles sont devenues depuis, en 1828 et 1829 : c'était une vraie cour alors, et le commerce eût bien prospéré, s'il eût été toujours ainsi alimenté.

La santé du roi s'opposait à ce qu'on s'amusât autrement *que tout bas* autour de lui ; il ne disait rien, mais son front devenait nuageux, aussitôt qu'un éclat de rire frappait son oreille. Comment pouvait-on faire ? ce qu'on fit : on riait tout bas.

Un jour, le roi eut une grande défaillance, il fut quelque temps sans aucune connaissance. On s'empressa d'appeler ; tout le monde accourut. Le roi était dans son fauteuil, les bras pendans et la tête penchée sur sa poitrine. La duchesse d'Angoulême, en apercevant son oncle dans cet état, se précipita à ses pieds, et, prenant sa main, elle la couvrit de baisers et de larmes !... Le roi revint à lui, et vit ce touchant spectacle ; mais loin d'en être ému, il retira sa main avec humeur ; et grommela entre ses dents quelques mots qu'on ne pouvait entendre. Il se retira dans le fond de son fauteuil, et de là il promenait ses yeux sur sa fa-

mille vraiment désolée (1), quand elle aurait *dû* ne pas l'être, car il lui montrait si peu de tendresse, qu'elle pouvait se tenir en une juste ligne d'observation avec lui. Ces mots qu'il avait dits lorsque la duchesse d'Angoulême lui avait baisé la main étaient ceux-ci :

« Hum !... Comédie !... quand ils me détestent... ils viennent voir si je suis mort ! »

Comment ne pas être blessé par un malheureux caractère, qui ne comprend que la haine et jamais l'affection !... En vérité, la duchesse d'Angoulême est bien malheureuse ! toujours méconnue, toujours repoussée !... et, dans cette âme si forte, on sait qu'il n'y a que des pensées tendres et aimantes.

Jamais, quoiqu'il n'en convînt pas, la mort n'est arrivée à un roi plus poltron d'elle que Louis XVIII. Il craignait la mort plus qu'un autre ; c'est la vérité. Il disait tous les jours : « Je ne crains pas la mort, moi... » et il la craignait horriblement ; voilà ce qui est vrai, et ses médecins peuvent l'affirmer. Il s'inquiétait aussi beaucoup de ce qu'on dirait après sa mort, dont, je le répète, il s'occupait toujours ; il disait un jour au maréchal Lauriston :

Croyez-vous qu'on ait bien compris mon intention d'annoncer le milliard pour les émigrés, la septennalité, le trois pour cent... et puis il s'endor-

(1) Charles X est vraiment bon ; et Madame la duchesse d'Angoulême regrettait son père dans son oncle !...

mait; car c'était là sa souffrance. Il y a dans cet homme plus de mauvaises pensées, me disait Albert, que dans dix hommes, ne pouvant pas faire le mal, *mais le pensant*. Qu'on juge!

L'amnistie des révoltés de Berton (1) lui fit beaucoup d'honneur. En somme, il devenait bon en mourant; il apprenait à vivre en quittant la vie. C'est comme les gens qu'on apprécie quand on les perd.

Mais une manifestation vitale, que fit tout à coup le ministère, surprit bien autrement les gens qui ne pouvaient croire à son action. Le roi, se trouvant plus mal, fut transporté à Paris aux Tuileries, pour être *plus à portée des médecins*, comme aurait dit un pauvre homme, les ministres connurent alors que sa fin était plus proche qu'ils ne l'avaient jugé. M. de Villèle, ne voulant plus d'emphase éphémère, et ayant pris goût à la chose, ne voulut pas s'en aller avec le roi Louis XVIII; il fit donc acte *de pouvoir et de force*, et ne parut pas douter un moment du besoin qu'on aurait de lui après la mort de Louis XVIII.

Ce fut le 10 août qu'on amena le roi au château; il était très-mal. Il n'en parut pas moins une ordonnance royale du 15 août, qui porte que les lois des 31 mars 1820 et 26 juillet 1821, sur la censure préalable, seraient en vigueur à dater du même jour 15 août 1824. Cette mesure fit beaucoup d'effet.

(1) Le général Berton, affaire de Saumur.

et je dois ajouter : nullement en bien (1), surtout lorsqu'on vit le lendemain mettre au jour une ordonnance qui doublait la force de celle de la veille ; elle arrêtait la formation d'une commission chargée de l'examen préalable des écrits périodiques, et conséquemment des journaux. M. de Villèle, profitant des derniers momens du roi, fit nommer M. de Frayssinous par ordonnance royale ; il fit refaire, défaire et puis refaire le conseil d'état : c'était de la parade, tout cela, comme les mots qu'on faisait dire au roi ; il courait un mot de lui, fort vanté, presqu'autant qu'une parole de Trajan : c'était en réponse, disait-on, au docteur Alibert, qui est bien assez spirituel pour l'avoir fait lui-même. Le docteur Alibert conseillait à Louis XVIII de se coucher et de ne pas recevoir, le 25 août.

« Docteur, lui dit le roi, un roi peut mourir, mais n'est jamais malade. »

C'est un mot à la Trajan. Malheureusement ce n'est qu'une doublure.

J'étais venue à Paris pour quelques courses indispensables, le jour de cette Saint-Louis de 1824, et le hasard me fit rencontrer le roi au moment

(1) J'habitais alors Versailles et je venais très-souvent à Paris par *la Gondole :* c'est là qu'on apprend à connaître l'état moral d'un pays ! c'est là qu'on apprend les choses sans fard ; que la vérité vient se montrer toute nue. J'ai plus connu la France peut-être dans les sept années que j'ai passées à Versailles, que je ne l'avais fait avant, et cela par un voyage en *Gondole.*

où il rentrait dans les Tuileries ; il m'effraya, non-seulement par sa pâleur livide, mais par un tel affaissement, qu'il ne pouvait porter la tête, et qu'elle retombait sur sa poitrine. Il y avait une présence des troupes formidable, comme si l'on eût voulu dire aux Parisiens : « Prenez garde! rappelez-vous la rue Saint-Denis, et tout ce qui vous est arrivé depuis quelques années!... » La leçon a-t-elle porté fruit? Cette promenade du 25 août fit un très-mauvais effet. Le peuple, dont le bonheur est toujours là, disait :

« Pourquoi donc faire ainsi violence au roi ?... S'il est bien malade, il faut le dire... Il faut dire comment il est, et nous prierons pour lui. »

Et dans le fait, on craignait et l'on avait peur, en voyant les troupes prendre tant de précautions contre un danger qui se lève dès qu'on l'appelle.

Le 28 août, le roi fut à Choisy en calèche fermée : il souffrit beaucoup. Deux jours après, il présida le Conseil, causa avec les ministres, *travailla*, disaient les journaux!... Ce fut de cette manière, et en volant ainsi un jour à la mort, qu'il arriva au 12 septembre, et nous lûmes le 13 dans le *Moniteur*, le journal par préférence pour annoncer les nouvelles importantes qu'on sait depuis un mois, que le roi, dix-huitième du nom, était au moment de laisser la couronne pour aller en recevoir une plus positive, s'il la méritait. Aussitôt, les spectacles furent fermés ainsi que la

Bourse, et le ministre des cultes ordonna au clergé de France de prier pour son roi.

C'est un moment solennel que celui où la cloche mortuaire frappe pour un souverain ! Ce n'est pas que ce soit un homme plus important qu'un autre; mais il est chargé du sort de tant d'autres têtes ! il est si grand comme homme responsable ! Que dira-t-il à Dieu, quand il lui sera demandé compte de sa mission, de sa belle mission; car il n'en est pas de plus sainte et de plus admirable que celle qui charge un être du bonheur d'un autre !... En pensant à cette responsabilité, qui fait trembler pour l'homme qui répondra demain, on se consulte, et c'est presque avec bonheur qu'on se dit :

Il ne m'a fait aucun mal !

La fin de Louis XVIII a été fort diversement racontée. Il est surtout un objet sur lequel on n'est pas du tout d'accord, et que les journaux de l'époque ont rapporté comme très-positif; c'est la confession de Louis XVIII. Il est fort douteux qu'il se soit confessé. On a raconté les détails de cette cérémonie comme on l'a voulu. On peut se rappeler ce que je dis, à cet égard, de la naissance du duc de Bordeaux... On voulut faire signer le procès-verbal de l'accouchement de la duchesse de Berry au maréchal Suchet !... Et ce ne fut que parce qu'il résista qu'il ne le signa pas !... Je sais bien que le grand-aumônier et le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois ont passé à pied par la cour des Tuileries, avec les choses saintes, pour donner le viatique au roi.

Il y eut une cérémonie très-belle, mais ce ne fut qu'une cérémonie à laquelle assistèrent l'ambassadeur de Naples, comme famille, et la famille royale... Le roi vivait, quoique toujours en déclinant; et à chaque heure, la vie se retirait de lui... Il fit demander le duc de Bordeaux et Mademoiselle, les bénit tous deux, et dit au duc de Bordeaux ces mots, que j'ai retenus comme étant remarquables aujourd'hui :

« Pauvre enfant! Quelle tâche Dieu t'a réservée ;
» tu y succomberais, s'il ne te donnait l'énergie
» nécessaire pour la remplir. Ce sera toi qui achè-
» veras mon œuvre et qui sauveras la France! »

Ces paroles étaient, comme toutes celles de Louis XVIII, fort tournées à l'effet; mais elles sont singulières aujourd'hui, lorsque l'enfant est retourné sur la terre de l'exil et qu'il est proscrit de nouveau. Les choses de parade étaient nécessaires à Louis XVIII; il les cherchait jusqu'au moment où la force lui manquait. C'est ainsi que le jour où il ne fit pas sa promenade, le 24 ou le 25, il souffrit d'horribles tortures pour aller se montrer en voiture ouverte, le 27 à Choisy et le 28 à Saint-Cloud. Il voulait même, me disait encore hier un écuyer de la duchesse d'Angoulême, sortir le 29, mais il se trouva si mal, que les voitures qui étaient attelées furent contre-mandées; et les journaux racontèrent que le roi n'avait pas pu se promener, parce qu'il avait PRÉSIDÉ le conseil. Ce n'était pas vrai, mais M. de Villèle aimait tous ces petits mensonges.

Le 12 septembre dont j'ai parlé, comme du premier jour où le roi fut déclaré en danger, on donna un bulletin signé par Portal, Alibert, Montaigu, Distel, Dupuytren et M. de Damas, premier gentilhomme de la chambre du roi. Le soir, le bulletin était terrible; il n'était qu'en peu de mots, mais ils disaient tout!... Ce fut à la suite de la publication du bulletin, qu'on fut chercher le viatique. On remarqua que le duc de Bourbon n'était pas à la cérémonie : son absence était surprenante. M. de Croï venait d'être nommé grand-aumônier depuis peu de temps; il voulut entrer en fonctions en parlant au roi, et lui faisant un discours qui irait ainsi à la postérité; mais soit peur, ou peut-être émotion, je crois plutôt que c'est peur, moi, il s'embrouilla si bien, que Louis XVIII, qui avait l'oreille dressée au beau langage lui fit signe de se taire. C'est caractéristique, cela!...

Le 14 septembre, on commença les prières des agonissans. Le roi, à ce qu'on disait, répondait aux prêtres; le fait est qu'il n'a RIEN dit. Sa voix était éteinte et puis sa volonté n'y était pas, voilà la vérité. Les prières recommencèrent le 15; l'agonie était horrible et accompagnée d'un accablement qui avait un caractère d'autant plus effrayant qu'il ressemblait à la mort!... et puis venait à chaque heure cette résurrection!! C'était affreux!... Les extrémités se refroidirent enfin. Le 15, vers dix heures du soir, une crise nouvelle et terrible faillit

être la dernière. Cette crise calmée, l'agonie réelle commença et fut douloureuse et longue. Le confesseur du roi penché sur son lit l'exhortait à voix basse; mais le roi ne répondit *jamais* par aucun signe aux paroles religieuses. Enfin le râle de la mort commença et ne fut pas long. Aussitôt que le silence régna dans la chambre, M. Portal, premier médecin du roi, leva la couverture, prit le bras, consulta le pouls, et, se tournant vers les assistans, il dit de sa voix creuse et enrouée :

— Messieurs, le roi est mort!

. . . .

. . . .

On a beaucoup parlé de Louis XVIII, comme le plus grand souverain qu'ait eu la France en 1814 et 1815. Mais il fut bien plus grand lorsqu'en 1789 il s'opposa avec fermeté, mais sans succès au rappel des parlemens, et fit un mémoire qu'il adressa à son frère pour le supplier d'avoir égard à la cause de leur aïeul. Et dans le fait Louis XV, dont on a tant parlé, avait la vue plus juste que tous ceux qui l'ont suivi.

Monsieur le comte de Provence craignait aussi les dilapidations de la famille Polignac et les dénonça au roi son frère. Il s'opposa enfin à bien des fautes et prédit les malheurs qui ont suivi. Quant à sa conduite dans l'exil, je ne suis pas de l'avis de ceux qui l'admirent. Il ne fit rien de mal, mais non plus rien de bien. Il alimenta les guerres du Calvados et de la Vendée, chose sur laquelle je

ne serai jamais d'accord avec ceux qui l'approuvent. C'est très-beau, mais pour les individus qui y ont pris part et qui en ont eu de la gloire. Mais toutes ces conspirations jetées sur le sol français, ces agitations du Calvados, de la Vendée, du Midi, tout cela me paraît misérable et je n'ai aucune admiration pour de telles choses. Ensuite plus tard, Louis XVIII rappela trop le passé; des flatteurs ont osé dire qu'il avait tout oublié! Mais l'exil de MM. Arnaud, Bassano, Thibaudeau, Fouché, une foule de noms de la révolution et même les régicides, tout cela est-il donc de l'oubli? — Non sans doute. La Charte, grande et belle concession faite au besoin de la rentrée du roi dans Paris, est une œuvre admirable. La Charte était un contrat synallagmatique qui liait les générations les unes aux autres et le peuple avec le souverain. La Charte était belle, très-belle! Mais c'est parce qu'elle était belle qu'il fallait n'y pas toucher et la suivre telle qu'elle avait été faite.

CHAPITRE III.

Enquête de la mort. — *Constater le corps*. — M. de Talleyrand. — M. de Damas. — Duc d'Uzès. — Duc de Doudauville. — Duc de Conégliano (maréchal Moncey).— Le marquis de Dreux-Brézé. — Duc d'Aumont. — Décoration du château.— Journée du 18. — Arrivée du roi Charles X à Paris pour donner l'eau bénite au corps de Louis XVIII. — Il est reçu par le duc d'Orléans au bas de l'escalier des Tuileries. — Toute la famille d'Orléans reçoit ainsi la famille royale par l'étiquette.— Querelle de l'archevêque avec M. de Croï. — L'archevêque a raison. — Le prince de Croï eut tort. — Il fut entêté dans cette affaire. — Le sultan de Visapour. — Le 23 septembre. — Le cortége. — Le char funéraire. — Ses destinations.— Le maréchal Launes. — Louis XVIII et le maréchal Mortier. — L'évêque de Senez et ses belles paroles. — Le silence des peuples est la leçon des rois. — Funérailles. — Détails de la cérémonie. — Le cadavre d'un roi et les dames de la Halle. — M. de Talleyrand et la bannière de France. — Le tombeau. — Le vicomte de Saint-Priest. — Marquis de Vernon. — Duc de Raguse. — Duc de Mortemart. — Vicomte Domon. — Chevalier de Rivière. — Duc de Mouchy. — Duc de Grammont, duc de Luxembourg, duc d'Avray. — Discours de Monseigneur d'Hermopolis. — Napoléon, ses sœurs et ses frères. — Avénement de Charles X. — Son portrait de

nouveau. — Anciens souvenirs de l'émigration. — Les jeunes femmes de 89 et les vieilles femmes de 1824. — La phalange féminine. — L'abbé Delille et *les Jardins*. — Le poëme de *la Pitié*. — Le bal masqué et la duchesse de Bourbon. — Souvenirs du camp de Saint-Roch. — Le prince en 89. — Coup d'œil en arrière. — M. de Calonne. — Le premier consul. — M. de Lafayette. — Emigration. — Gensonné. — Le marquis d'Autichamp. — Quos ego!... — M. de Lazareff. — Réclamation. — Le négociant. — Les diamans. — Robscha. — Les aïeux. — J'ai des aïeux et je fais des livres. — Main de fer, gantée de velours. — L'esprit de contradiction.

Les rois ne meurent pas tout de suite ; il y a un prolongement d'existence pour eux en tout ce qui tient à l'étiquette ; de même qu'il est formulé comment ils mettent leur bonnet de nuit, de même on sait comment on les place dans leur bière; c'est une conquête sur la mort dont en vérité on ne doit pas être fier.

Le premier acte qui se fait après le dernier soupir rendu, c'est de *constater le corps*. A cet effet le grand-chancelier de France, le grand-référendaire de la cour des Pairs, M. Caïl, sous-secrétaire, archiviste de la chambre et le greffier de l'état-civil de la maison royale, se rendirent au château pour vérifier par eux-mêmes la vérité du décès et l'identité du corps. Le corps fut représenté par le grand-chancelier de France, M. de Talleyrand, le premier gentilhomme de la chambre de service, alors M. le duc de Damas ; les témoins de l'acte furent :

MM. les ducs d'Uzès, de Conégliano, de Doudeauville et le marquis de Dreux-Brézé. — On exposa ensuite le corps, et le peuple défila. Après l'autopsie du cadavre qui fit voir dans quel état il était parvenu, M. de Talleyrand, qu'on retrouve partout et toujours, posa le linceul avec le duc d'Aumont, l'un des quatre premiers gentilshommes de la chambre. L'avant-corps du pavillon de l'horloge, le vestibule, l'escalier et la salle des Maréchaux étaient couverts de velours noir chargé d'écussons aux armes de France et de Navarre.

Pendant toute la journée du 18, on fut admis par billet à jeter de l'eau bénite sur le corps. Le 19, le roi et toute la famille royale vinrent de Saint-Cloud pour rendre les derniers devoirs à Louis XVIII. — Charles X fut reçu au bas de l'escalier par le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, et madame la duchesse d'Orléans, et mademoiselle d'Orléans; le roi avait un simple habit violet avec deux épaulettes d'argent et les plaques de la Légion-d'Honneur et du Saint-Esprit. — Pendant cinq jours, plus de deux cent mille âmes vinrent donner de l'eau bénite.

C'est ici le lieu de parler de la fameuse querelle de l'archevêque avec le grand-aumônier. — L'archevêque avait raison, et M. le prince de Croï ne fit et ne dit dans cette circonstance que des inconvenances; je suis désolée d'être forcée de le dire. — Je suis l'amie de M. de Quélen, mais je suis impartiale, et je ne dois que la justice à chacun.

M. de Croï entendait conduire la cérémonie jusqu'à Saint-Denis, et la présider aux Tuileries; tout cela était dans l'ordre, et M. de Quélen le lui accordait; mais il lui disait avec tout autant de raison que si le grand-aumônier avait toute autorité dans les maisons royales, même à Saint-Denis, M. de Quélen, lui, était dans son diocèse, et qu'il avait le droit de se faire demander la permission par M. le grand-aumônier pour traverser Paris, en faisant porter devant lui la croix épiscopale...

M. de Quélen avait donc raison... Aussi ne s'accorda-t-il pas avec M. de Croï, qui, ayant tort, ne voulait pas céder, et cela avec moins de droit que celui qui avait raison...

Par suite de ces discussions, l'archevêque de Paris ne fut pas au cortége et ne donna pas l'eau bénite, ce qui était sans doute d'une grande inconvenance; mais à qui la faute?... Au surplus on lui en voulait et il fallait bien le lui marquer. Le grand-aumônier ne parut pas non plus au cortége comme grand-aumônier. Il n'y avait que quatre pauvres chapelains se cachant dans une voiture, et qui semblaient n'être là que pour certifier que c'était sa majesté très-chrétienne qui mourait et non pas le sultan de Visapour.

Le grand-aumônier parut toutefois au cortége; mais ce fut seulement comme chargé de porter le cœur du roi; pour prouver que ce n'était qu'en cette qualité qu'il était là, et nullement comme

grand-aumônier, il était en habit de cardinal sans ornemens pontificaux.

Ce fut le 23 septembre que la translation du corps eut lieu des Tuileries à Saint-Denis. Le cortége était fort beau ; le char funèbre, magnifique, était d'une forme élégante qui contrastait avec le corps de ce vieux roi qu'il renfermait ; c'est qu'on ignorait peut-être en faisant cette remarque que ce catafalque était celui qui avait été fait pour le maréchal Lannes. Il a servi pour Louis XVIII, et vient de servir encore pour le pauvre maréchal Mortier. Le corps fut reçu par M. de Grandchamp, doyen du chapitre de Saint-Denis. Pendant la route, il régna un grand silence parmi la foule, qui bordait le chemin. Ce silence me rappelait le mot de l'évêque de Senez à la mort de Louis XV :

Sans doute, dit M. de Senez, *le peuple n'a pas le droit de parler ; mais il a celui de se taire, et son silence est la leçon des rois...*

Belle et grande parole !

La cérémonie des funérailles fut surtout remarquable par le luxe qui fut déployé en cette circonstance. Quand on compare ce qui se faisait dans ce temps de magnificence de Louis XIV, tant vanté et tant relevé par les historiens, on est encore plus étonné, mais en même temps plus affligé ; car nous étions bien peu en état de faire cette dépense extraordinaire.

Une tenture noire semée de fleurs de lys d'or

cachait le portail, et les maisons du parvis disparaissaient également sous une même tenture noire, mais semée de fleurs de lys d'argent. Les piliers intérieurs, et toute cette belle architecture qui possède à elle seule plus de beauté spéciale que toutes les tentures dorées et à oripeaux du monde, étaient cependant cachés sous un ordre ionique à moulures rehaussées d'or... De belles figures d'anges formant candélabres étaient la plus belle partie de ce changement ridicule et fabuleusement ruineux. Du reste, partout se voyaient des draperies brodées d'or ornées de franges d'or et d'argent; partout des écussons émaillés d'or et d'argent et de soie. Quarante-huit lampadaires à trois rangs, descendaient de la voûte, qui elle-même était éclairée par de nombreuses lumières et celles du catafalque; on prétend qu'à lui seul il en comptait plus de six mille...

Ce catafalque était au milieu de la nef; il était d'ordre corinthien, couvert de dorures et fait sur le modèle de ceux de Louis XIII et de François I[er]. C'était fort beau d'aspect, plus peut-être que pour supporter le détail de la critique. Un dôme un peu lourd servait de support à une figure de la religion, entourée de huit anges en adoration, au-dessous, le sarcophage d'or, recouvert, mais seulement en partie, ce qui était assez poétique, du drap mortuaire et du poële de drap d'or; douze lampadaires d'or (1) descendaient de la voûte du

(1) Ce nom était sous le bas-empire celui de l'officier du

dôme, et vingt-quatre candélabres en lapis-lazuli et en or étaient placés sur les degrés du soubassement.

A côté de cette multitude de lumières réfléchissant elles-mêmes des milliers de rayons se renvoyant des feux incessans, à côté de ce luxe de tout ce que les richesses de la terre peuvent donner au pouvoir, même quand il est déjà la proie des vers, on voyait d'abord un cadavre, qui, tout voilé qu'il était par les couronnes, les sceptres et le poële des rois, était toujours un cadavre... et tout près de lui une banquette (1) était réservée pour les dames de la halle, les charbonniers et les forts!...

M. de Talleyrand joua son rôle ce jour-là comme toujours; seulement on fit une remarque assez frappante : il portait la bannière de France! lui!... lui qui depuis 1789 avait porté et suivi *tant et tant* de bannières!... Mais à la vérité il la portait au tombeau cette bannière fleurdelysée qu'il avait lui-même déjà déchirée en quatre au Champ-de-Mars; mais cette fois c'était comme pour dire au son du *de profondis :* « *C'est bien*

palais qui portait une lampe devant l'empereur ou l'impératrice quand ils traversaient un appartement intérieur du palais. Maintenant ce nom est appliqué à un instrument qui soutient des lampes, et particulièrement dans une cérémonie funèbre.

(1) C'est un ancien usage.

fini!... » Le vicomte de Saint-Priest portait, un peu différemment, lui, l'ancienne bannière appelée le *pennon du roi*, sous laquelle marchait autrefois la maison militaire des rois de France; le marquis de Vernon, gouverneur des pages et premier écuyer du roi, portait le heaume; le chevalier de Rivière, écuyer cavalcadour, portait la cotte d'armes; le vicomte Domon, l'écu du roi; le vicomte de Peyrelourgue (1) les gantelets, et le marquis de Fresne les éperons. Puis venaient le duc de Mortemart, le duc de Luxembourg, le duc de Mouchy, le duc de Grammont, le duc d'Havré et le duc de Raguse, major-général de la garde royale de service; les autres étaient les quatre capitaines des gardes-du-corps, et le duc de Mortemart commandant les gardes-du-corps à pied. Puis venaient le chancelier, précédé de M. le marquis de Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies; le roi d'armes, et M. Ravez, président de la chambre pour la session de 1824; M. Desèze, et puis le maréchal Moncey (2), qui avait été désigné par le roi comme le doyen des

(1) Ou bien Peyrelongue : je n'ai pas le nom bien présent.

(2) Le maréchal Moncey ne devait pas s'attendre à cette faveur après avoir subi cette indigne punition qu'on lui infligea comme à un élève de l'école de La Flèche, lorsqu'on le mit au château de Ham pour avoir agi comme l'homme le plus loyal et le plus noble, ce qu'il est en effet, pour le procès du maréchal Ney.

maréchaux de France qui devaient porter les quatre coins du poële.

Le roi d'armes s'approcha du caveau, et puis, ayant dépouillé sa cotte d'armes, sa toque et son caducée, il jeta tout cela dans le caveau, et, reculant de trois pas, il cria :

« Hérauts d'armes de France, faites votre charge ! »

Les hérauts d'armes vinrent remplir le même office que leur chef, ensuite le roi d'armes appela les chefs militaires de cette manière :

« Monsieur le duc de Luxembourg, apportez l'étendard de la compagnie dont vous avez la charge ! »

Et il appela de cette façon les trois autres capitaines des gardes. Lorsque vint le tour de la garde, il dit :

« Monsieur le duc de Raguse, apportez le drapeau de la garde (1) ! »

Tout fut apporté et déposé dans le caveau mortuaire ; ceci eut lieu avant que d'y jeter les objets royaux. L'épée royale, que tenait le duc de Polignac, comme grand-écuyer, ne fut pas jetée comme les autres choses, ainsi que le bâton de grand-maître, que tenait le duc d'Uzès ; ils présentèrent seulement le bout de chaque pièce à l'entrée du caveau, et le duc d'Uzès dit à haute voix :

(1) On a prétendu que le roi d'armes avait dit : Apportez le drapeau de CETTE garde. Mais je ne le pense pas, le duc de Raguse ne l'aurait pas souffert.

« Le roi est mort! »

Et le roi d'armes répéta, par trois fois d'une voix lente et forte :

« Le roi est mort! »

A la dernière, il ajouta :

« Prions Dieu pour le repos de son âme!... »

Aussitôt, un redoublement de silence se fit dans cette immense église. Tous les assistans s'agenouillèrent, et des prières montèrent vers le ciel, pour le roi, comme elles auraient été dites au pied du même autel, pour un paysan du village; car, devant le cercueil, tout devient égal.

M. le duc d'Uzès (1), en retirant le bâton de grand-maître, cria d'une voix éclatante, et qui, pour dire la vérité, avait un accent plus gai et plus joyeux que triste et accablé : car Louis XVIII n'était pas aimé de sa vieille noblesse; le duc d'Uzès cria :

« Vive le roi!... »

Le roi d'armes répéta trois fois le même cri, en y ajoutant à la quatrième :

« Vive le roi Charles! dixième du nom, roi de France et de Navarre, très-chrétien, très-auguste, très-puissant, notre très-honoré seigneur, etc., etc. »

Mais on observa, avec contentement, qu'il n'avait pas été question de la *grâce de Dieu*, dans cette formule, ni de rien qui pût choquer des oreilles qu'il fallait ménager.

(1) Un homme des plus spirituels que je connaisse que M. le duc d'Uzès, fin et parfaitement de bon goût.

Un hérault d'armes répéta le même cri, en se tournant vers la nef; aussitôt, tous les assistans répondirent d'une voix joyeuse, quoique la décence ne le permît guère; mais on ne se gêna pas, et les vieilles voûtes de Saint-Denis virent un nouvel exemple de cette vérité, que tout homme couché dans sa bière fait bien d'y rester, car il donnerait beaucoup à faire à ceux qui lui survivent.

Mais un fait à consigner, c'est celui du discours de Monseigneur d'Hermopolis. Il est d'autant plus étonnant, que rien, dans sa manière d'être, n'a révélé en lui un homme qui n'était pas bourboniste de première ligne. Peut-être aussi voulut-il profiter de ce que lui offrait le sujet qu'il allait traiter, et ne voulut-il pas le laisser échapper. Il voulut rappeler, en ce moment, le nom et l'image de Napoléon, pour montrer le roi que son courage et son habileté avaient tenu dans l'exil pendant quinze ans, revenant mourir dans sa terre natale pour se faire enterrer au milieu des siens, tandis que celui que son parti nommait l'*usurpateur*, était expiré victime de cette même Angleterre qui avait été hospitalière à l'exilé, par-delà les mers, sur une plage où les vagues de l'océan recouvrent à toute heure sa tombe solitaire. C'est ce seul motif qui a pu lui faire dire (1): « C'est moi seul qui

(1) N'ayant pas sous les yeux le discours de l'évêque d'Hermopolis je ne puis me rappeler le texte strictement, mais la pensée est la sienne.

frappe!... C'est moi seul qui donne et la mort et la vie (Dieu), et personne ne peut se dérober à mon pouvoir... Il y eut un homme qui, sorti des rangs ordinaires de la société, se dit : « Je veux, moi aussi, monter sur un trône ; je veux aussi ceindre une couronne!.. » Et cet homme monta sur un trône et ceignit une couronne!... Cet homme dit ensuite :

« Je veux que mes sœurs soient reines et que mes frères soient rois!... » Et ses sœurs furent reines et ses frères furent rois!

» Mais que sont-ils, maintenant ?... Rien que poussière... car je n'ai fait que souffler sur leur puissance éphémère, et elle s'est évanouie. Je ne l'avais permise que pour montrer et donner une grande leçon aux hommes qui croient qu'ils sont puissans sans moi! »

C'est au moins le sens de ce que dit le prélat des conférences. Voulut-il, en parlant des sœurs et des frères de l'empereur, qui en ce moment trouvaient à peine une demeure en Europe pour y vivre en paix, montrer le peu de stabilité de tout pouvoir qui veut s'établir sans une puissance pour auxiliaire qui lui vienne d'en haut.

Ce fut M. l'évêque d'Hermopolis qui fit, dans le temps de l'empire, ces belles conférences sur la religion, qu'il tenait à Saint-Sulpice. L'empereur les permit, et il avait raison; car un peuple sans religion est une bête féroce sans frein que rien n'arrête, LORSQU'ELLE VEUT quelque chose. Tant

qu'elle aura sa pitance, elle demeurera paisible; mais une fois qu'elle manque, aucune chaîne ne peut la museler. Tandis qu'une sainte parole, évoquant la conscience, suffit souvent à un seul homme pour en arrêter dix mille (1)!

Il est étonnant que les leçons de l'exemple et l'expérience ne suffisent pas! C'est une de ces vieilles erreurs qui toujours reviennent et toujours reviendront.

Ce fut M. le cardinal de Croï qui officia.

C'est ainsi que mourut Louis XVIII, et qu'il fut enterré à Saint-Denis... Maintenant, un nouveau règne commence, et si nous avons signalé des fautes sous le précédent, nous allons ne marcher qu'au travers de plus grandes encore. Tout est erreur ou tout est parfait aux yeux de ceux qui mènent le vaisseau de l'état. Dès-lors, on peut prévoir la fin d'un drame, aussi épouvantablement sérieux que celui qui se jouait autour de nous et POUR NOUS.

Une force assez singulière qui s'était levée en masse pour Charles X, c'était celle des vieilles femmes, auxquelles il faut ajouter celles qui ne veulent pas encore l'être. Toutes se rappelaient

(1) Le discours de M. Frayssinous fut très-beau! seulement un peu trop long: il dura près d'une heure. C'était trop long dans une église où *l'on étouffait* en raison des bougies, de la foule et des draperies qui interceptaient l'air.

que M. le comte d'Artois était le plus charmant des princes : c'était l'élégance la plus exquise de 1784 et même de 1778 ; enfin il n'y avait pas un salon de cette époque qui ne retentît du fracas des louanges données à M. le comte d'Artois, qu'on s'obstinait à ne pas nommer MONSIEUR, et encore moins Charles X. C'était toujours le comte d'Artois partant pour Gibraltar et revenant de Gibraltar. Dans les salons où les femmes étaient trop jeunes pour parler d'après elles, il y avait des grand'mères, des mères, et, au défaut, des amies assez influentes pour que le nom de Louis XVIII ne fût pas plus prononcé que celui de Marat. Ceci je l'ai *vu* et *entendu*, j'en suis *sûre*, et de cela je n'ai besoin d'aucune autre pensée pour redresser la mienne. J'ai *vu* et *entendu*, je le répète.

Cette phalange toute gracieuse, il y avait peut-être quarante ans, devenait aujourd'hui criarde et même désagréable, en ce qu'elle imposait aux gens de bon sens qui ne voulaient trouver dans le roi de France qu'un homme connaissant au moins le pays dans lequel il s'engageait. J'avais été moi-même nourrie dans l'admiration pour M. le comte d'Artois, et surtout dans l'admiration de ses belles qualités. Lorsque je l'ai approché, ces mêmes qualités m'ont frappée, et je lui suis demeurée fidèle comme à un prince aussi bon par le cœur qu'agréable autrefois par l'élégance de ses manières ; élégance au reste qui se retrouvait dans l'âge assez avancé qu'il avait alors quand on ne voulait pas *vous obliger*

à la retrouver en lui parce qu'on vous le disait.

M. le comte d'Artois était, avant la révolution, placé autrement à la cour néanmoins qu'on a voulu aussi le faire croire lorsque la malignité des partis a voulu tout dénigrer, sans justice et sans raison. M. le comte d'Artois était un prince spirituel, s'il n'avait pas un talent supérieur, il n'était pas enfin seulement un homme de plaisirs et d'intrigue... L'abbé Delille, protégé par lui, l'a rappelé dans plusieurs passages de ses œuvres, notamment dans ses *Jardins* et dans le quatrième chant de la *Pitié*. Il s'occupait des prix à donner à des sociétés savantes, et dans le voyage qu'il fit, en 1777, dans le midi de la France, il donna des preuves non-seulement de ses *élégantes manières*, mais bien aussi de son esprit et de son caractère bien français et royalement français. Mais, pour un tel homme, il aurait fallu la France heureuse et libre, et sans orages ni secousses journalières. Il n'avait pas assez de force morale pour soutenir un tel fardeau!

Ce fut en 1778 qu'eut lieu cette aventure de bal masqué où M. le comte d'Artois insulta madame la duchesse de Bourbon, et où le duc de Bourbon vengea sa femme quoiqu'il ne l'aimât plus. Les deux princes sincèrement réconciliés partirent pour le camp de Saint-Roch, devant Gibraltar, comme volontaires. Leur conduite fut admirable comme bravoure, et M. le comte d'Artois montra en cela tout ce que pouvait faire un prince français.

Le duc de Crillon-Mahon, originaire de France, mais établi en Espagne, l'accompagna dans cette reconnaissance périlleuse que les princes voulurent faire autour des ouvrages les plus avancés des fortifications. Le duc de Crillon, effrayé pour le prince de la hardiesse qui le portait à avancer plus que de raison, voulut le retenir.

« Eh, monsieur! lui répondit le comte d'Artois, autant vaudrait que je fusse à Paris si je reste sous ma tente! Ne dois-je pas encourager ces braves gens par ma présence... »

On sait le sort des malheureuses batteries flottantes de M. d'Arçon (1); après leur *non-réussite*, le comte d'Artois revint à Versailles, où le roi lui donna la croix de Saint-Louis pour avoir été brave. Je conçois qu'après avoir vu tous les prodiges de nos armées pendant vingt cinq ans nous nous prenions à rire en écoutant de pareilles choses.

Dès le commencement de la révolution, le

(1) On a pu plaisanter de l'attaque de Gibraltar; mais il n'en est pas moins vrai que M. Elliot, qui était dans Gibraltar, visitant plus tard les travaux d'attaque avec M. de Crillon, et voyant la seconde mine, dit au duc : *Monsieur, je n'aurais pas été aussi tranquille si j'avais su cela.*

Quant aux prâmes (batteries flottantes de M. d'Arçon), elles manquèrent surtout par suite de l'excès de bravoure du marin espagnol qui montait la première (*La Pastora*). La seconde était montée par M. d'Arçon lui-même, et par ce fameux prince de Nassau, si brave et si aventureux.

comte d'Artois se prononça fortement contre les novateurs, il déclara *n'accéder jamais* à une chose qui pourrait porter atteinte aux prérogatives royales. Il se maintint toujours dans la même ligne, et fut un homme loyal s'il ne fut pas un prince habile.

Son comité de l'assemblée des notables fut la première preuve qu'il donna de l'opinion qu'il aurait dans la suite. On le surnomma alors le *comité des Francs.*

« *Je parlerai au roi mon frère avec le sentiment de droiture qui est en moi*, » dit le prince dans son discours d'ouverture : « je lui parlerai comme frère et comme sujet. Je connais votre zèle et votre patriotisme, unissons-les pour le service du roi, et tout ira bien. »

Ce discours était tout entier dans ce sens ; mais le comité ne répondit pas à l'appel de son président, parce que son président voulut soutenir un homme *insoutenable* de toutes manières : cet homme était M. de Calonne ! Le comte d'Artois ne voyait en lui que l'homme du monde, agréable dans ses relations ; mais cet homme était incapable de tenir les rênes de l'état dans un moment où il penchait de toutes parts.

En 1801 (1), M. de Calonne revint en France. Le premier consul, curieux de connaître un homme

(1) Il avait alors soixante-six ans, étant né en 1734. Il est né à Douai. Son père était premier président du parlement de cette ville.

dont le nom avait eu un retentissement si prolongé, fit dire à M. de Calonne qu'il désirait le voir. Celui-ci, ravi de cette prévenance qu'il prit pour un désir de l'attacher au gouvernement, fut aux Tuileries, et parlà pendant deux heures, avec une telle abondance, que le premier consul en fut tout étourdi. M. de Calonne, charmé de l'effet qu'il avait produit, s'en fut, et raconta qu'il avait *assommé le Corse*... (Il dit ce mot chez madame de Bouillé, le même jour). Quant au premier consul, *lui*, il dit *aussi* le même jour :

« J'ai résolu aujourd'hui une question qui m'avait semblé difficile d'abord : c'était de savoir comment la France avait pu s'écrouler aussi rapidement; mais avec des hommes comme M. de Calonne, il ne faut que le ministère d'un jour pour opérer la ruine d'un état déjà en souffrance. »

Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, je crois que l'empereur en parle toujours dans ce sens.

Les séances du bureau de M. le comte d'Artois furent donc très-orageuses. L'homme qui, depuis, devait faire un grand mal à toute la famille des Bourbons, même à la branche cadette, était M. de Lafayette. Il faisait partie de ce bureau. On exila le parlement. Le comte d'Artois, toujours dans la même opinion, offrit à son frère de lui prêter assistance pour faire enregistrer les édits du timbre et de l'impôt. Au moment où il se présenta à la barrière de la Conférence, le peuple, dont la foule était immense, murmura très-vive-

ment, et les gardes se mirent en défense. En sortant de la cour des aides, il fut assailli par de nouvelles clameurs, et il fut heureux de trouver les troupes disposées sur le Pont-Neuf pour faciliter sa retraite. Ce fut alors que les princes du sang présentèrent au roi un mémoire pour l'avertir des dangers de la révolution qui s'annonçait ainsi par les prétentions du tiers-état. A l'époque de la convocation des états-généraux il refusa la place de député de la sénéchaussée de Tartas, et je crois qu'il fit mal. L'ordre de la noblesse lui en fit témoigner ses regrets. On a dit, au reste, que ce fut par ordre de Louis XVI.

En apprenant la nouvelle des événemens du 14 juillet, le comte d'Artois comprit que la monarchie recevait un coup mortel... Il était alors à Versailles, et il accompagna même le roi à l'assemblée; mais l'altération de sa physionomie confirma à ce même tiers-état et à la noblesse libérale la vérité des mensonges qu'on avait accrédités et des *vérités* aussi qu'on avait envenimées; c'est-à-dire que tous conclurent des mouvemens presque convulsifs qui agitaient ses traits qu'on avait bien dit en affirmant que le comte d'Artois *voulait brûler Paris.* Mot absurde que jamais il ne pensa même. Il manifesta son indignation, mais non en de pareils termes. Enfin, un jour le duc de Liancourt vint avertir le prince qu'on avait agité dans Paris de *mettre sa tête à prix* et de l'assassiner. Il donna alors malheureusement le signal de l'émigration, et fit présumer aux

mécontens qu'il allait revenir avec une armée étrangère, comme les princes faisaient sous Louis XIII et sous les rois précédens. Il devint impossible de ce moment de sauver le roi. Je crois que Louis XVI a beaucoup souffert de l'éloignement de sa famille. Il y aurait eu plus de victimes, me dira-t-on; je ne le crois pas. Enfin c'est une chose sur laquelle on peut discuter; mais j'ai la conviction du contraire : le faisceau se rompt difficilement lorsqu'il contient plus d'une pièce, il faut alors une main plus que robuste.

Le comte d'Artois partit au milieu de la nuit et se réfugia d'abord à Turin chez son beau-frère (1). Les Parisiens, s'apercevant qu'ils avaient les couleurs du comte d'Artois en portant la cocarde verte qu'ils avaient prise pendant les premiers jours de la révolution (2), la quittèrent à l'instant. A partir de ce moment, le comte d'Artois excita toute la noblesse française à l'émigration : jeune, ardent, loyal, il croyait à tout ce qu'on lui promettait; il croyait à la parole de l'empereur Léopold, à celle de l'impératrice de Russie,... à tout enfin; et, sans défiance comme sans déloyauté, il croyait aller délivrer son frère en quelques semaines! Ce fut en effet dans l'entrevue que le prince eut à Pilnitz avec

(1) Juillet 1789.

(2) Les Parisiens la prirent aussi après une motion de Camille Desmoulins au Palais-Royal. Ils prirent des feuilles vertes.

le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, que fut arrêté le plan de la première coalition. Le comte d'Artois n'avait pas compris la révolution étant auprès d'elle ; il ne la comprit pas mieux de loin, et fit tout ce qui pouvait non-seulement exciter ses passions, mais enflammer les partis.

La déclaration de Pilnitz fit un grand effet dans la petite portion de Français qui avait suivi le comte d'Artois dans l'émigration ; il y avait alors un commencement d'aveuglement qui devint une cécité complète et fut bien plus funeste au roi de France que toutes ses fautes. Louis XVI fut victime des fautes que ses frères commirent à l'étranger. Si la révolution n'eût été qu'une *émeute,* alors la *menace d'une pénitence* aurait fait rentrer en eux-mêmes ceux qui avaient crié. Mais la France ENTIÈRE s'était soulevée ; elle demandait plus ou moins, mais partout elle demandait ; et lorsque les clameurs, les paroles de détresse de vingt-huit millions de voix s'élevaient au milieu de cris et de larmes pour les plus justes demandes, on appelait en riant ces cris déchirans, des CRIAILLERIES !

Bientôt le prince eut lieu de faire les premières études d'expérience. — On lui fit éprouver les plus durs mécomptes ; on ne lui permit pas d'établir dans les Pays-Bas un dépôt de recrutement ; pendant ce temps l'assemblée nationale, qui par des changemens de noms arrivait vite au titre de convention, décrétait contre les émigrés, *et surtout contre les princes* dont l'exemple en effet était

d'une haute influence sur la noblesse émigrante. Louis XVI rappela son frère, qui lui répondit de Coblentz où il s'était retiré, et où se faisaient et se disaient les absurdités les plus spirituelles, mais les plus inconvenantes.

« Sire, écrivait le comte d'Artois; sire, mon frère et seigneur, j'ai reçu votre lettre, que m'a remise hier le comte de Vergennes, en m'assurant qu'elle était de Votre Majesté; la suscription, qui me donne un titre que je ne puis admettre, m'avait fait croire qu'en effet cette lettre n'était pas pour moi. Cependant, ayant reconnu l'écriture et le cachet de Votre Majesté, je l'ai ouverte. J'ai respecté la signature et l'écriture de mon roi. Mais l'omission *totale du nom de frère*, et plus que tout les décisions rapportées dans cette lettre, m'ont donné une nouvelle preuve de la captivité réelle, *morale et physique* où l'on retient mon souverain. D'après cet exposé Votre Majesté trouvera simple que, fidèle à mon devoir, je n'obéisse pas à des ordres évidemment arrachés par la violence. Je me réfère au surplus à la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté le 10 septembre dernier; elle sera la base constante de ma conduite présente et à venir; *j'en renouvelle ici bien le serment.* »

Le comte d'Artois agissait, en écrivant ainsi, comme un homme d'honneur, mais non pas, encore une fois, comme un prince habile, qui devait lutter avec une mer en furie. S'il avait d'un

seul mot calmé les vagues, comme Neptune avec le fameux *Quos ego*, à la bonne heure; mais, bien loin de là, le 2 janvier 1792 le comte d'Artois fut décrété d'accusation sur le rapport de Gensonné (1), qui lui-même, le malheureux, devait entendre le sien prononcé dans cette même enceinte; on supprima tous les traitemens du prince comme colonel-général des Suisses, comme prince constitutionnel (2), et l'on déclara les rentes apanagères saisissables par ses créanciers. Dès-lors le comte d'Artois fut un prince exilé malheureux. Il se rendit à Turin, et ce fut à cette époque qu'on l'accusa d'entretenir des intelligences avec les mécontens de Lyon, et c'était vrai. Le marquis d'Autichamp fut en Suisse, et de là il correspondit avec Lyon, selon les ordres du prince, et avec le camp de Jalès. — De Turin il fut à la cour de Catherine, qui non-seulement le reçut bien, mais lui promit une armée de vingt mille Russes, que devait commander Potemkin et que devait transporter l'Angleterre. — Mais tout cela n'était que des rêves (3)! — Rien ne se fit, et les armées de

(1) Il était girondin. — Il n'avait que de bonnes intentions... c'est affreux à dire!

(2) Un million de francs.

(3) Ce voyage en Russie a donné lieu à une réclamation qui peut aller avec celle de M. de Labrador; en vérité je dois être bien fière de n'en pas avoir de plus sérieuses.

J'ai parlé, dans mes *Mémoires sur l'Empire*, de ce voyage

la Vendée furent réduites à leur seul courage et leurs seules ressources. Le comte d'Artois envoya ses diamans et ses médailles au maréchal de Broglie, qui commandait les corps d'émigrés sur le

du comte d'Artois, et j'ai dit qu'il avait été reçu à Robscha par M. Lazareff, riche négociant arménien.

M. Lazareff a un neveu colonel de hussards de la garde du roi de Saxe, qui m'écrivit pour me dire qu'en effet le comte d'Artois a été reçu par M. de Lazareff, son oncle, riche arménien et habitant Robscha, mais pas du tout négociant; ce dont il se défend en me disant que les Lazareff descendent des princes de Géorgie et d'Arménie, et qu'en Perse, sous Nadir-Scha, un de ses ancêtres a rempli de hautes charges... M. de Lazareff ajoute que son oncle qui habitait Robscha, et qui fut en effet l'hôte du prince exilé, était grand'croix de l'ordre de Malte, créé par Paul Ier, et que Joseph II, qui l'honorait d'une grande bienveillance, ainsi que l'impératrice Catherine II, l'avait créé comte du Saint-Empire. M. Lazareff ajoute que son oncle, possesseur d'une grande fortune (ce que je savais, parce que M. Castéra, ami de tous les miens, connaissait parfaitement M. Lazareff de Robscha), avait institué à Moscou le bel établissement appelé : *Institut Lazareff pour les langues orientales.* Il me dit encore plusieurs autres détails sur l'origine de sa famille, dont je le remercie, mais qui m'étaient inutiles. Il me suffisait de sa simple assertion certifiant que M. Lazareff de Robscha n'était pas négociant ; puisque son neveu n'aime pas les comptes en partie double, cette parole suffisait. Ce n'est pas de me dire que ses ancêtres ont régné en Géorgie qui me persuadera que son oncle n'est pas négociant. Mes aïeux régnaient à Constantinople, et je fais des livres que l'on m'achète le plus cher que je peux les vendre. M. Lazareff le neveu dit encore une foule de choses qui ne sont rien

Rhin, prouvant par là qu'il avait une âme grande et noblement royale avec la tendresse et la sollicitude d'une femme. Enfin l'Angleterre lui accorda un traitement, et il s'embarqua à Cuxhaven le

moins que nécessaires, et puis qui ne sont nullement convaincantes; comme, par exemple, d'avoir été nommé grand'croix par l'empereur Paul. et comte du Saint-Empire, par Joseph II. La première faveur était accordée par un homme dont la tête était peu saine, et qui en donnait à qui bon lui semblait; et celle de Joseph II me semblerait plutôt la récompense d'une noble vie dans une carrière occupée. — M. le colonel Lazareff, homme d'honneur, me disant tout simplement que son oncle n'était pas négociant, m'aurait autant convaincu qu'il l'a fait.

M. le colonel Lazareff, au reste, est lui-même un homme fort recommandable, et honoré non-seulement de la cour qu'il sert, mais du peuple qui fut jadis à ses ancêtres. Chargé par l'empereur de Russie, entre les deux guerres de 1807 et 1812, d'opérer la transmigration des chrétiens de Perse en Russie, sa mission réussit au-delà de toute espérance. 40,000 Arméniens le suivirent, ainsi qu'un même nombre venant de la Turquie d'Asie. Il dut cette confiance au souvenir, à ce qu'il dit. de ses ancêtres, mais je crois, d'après ce que je sais, que cette confiance est motivée par la connaissance que les peuples ont eue de ses qualités personnelles.

Maintenant il me faut aussi dire ma version.

Les messieurs Lazareff étaient plusieurs frères; ils voyageaient à l'époque de la révolution française, et n'étaient pas en Russie quelques années avant. Ce fut vers 88 ou 89 que M. Lazareff (précisément celui de Robscha) parvint auprès de l'impératrice Catherine pour lui montrer de magnifiques diamans qu'il lui vendit. Un de ces diamans, entre autres, qui était du prix de trois à quatre cent mille francs,

26 juillet 1795 pour Londres. C'est alors qu'un crime de plus, la mort de Louis XVII, lui donna le droit de prendre le titre de MONSIEUR, qui lui fut donné à la eour d'Angleterre. — C'est également dans ce temps qu'il vint à l'*Ile-Dieu*. On a reproché aux Bourbons de ne s'être pas trouvés au milieu des soldats se battant pour leur défense; mais ne serait-il pas plus probable que l'Angleterre ne voulait pas qu'il y eût un prince français au milieu d'une armée française? Cette politique serait bien celle de M. Pitt, et l'on retrouve là-dedans la même pensée qui lui a fait répondre à madame de Lamballe :

—*Les Bourbons se sont attiré leurs malheurs!*

Le comte d'Artois *ne put descendre* en Bretagne; mais de l'Ile-Dieu, il correspondit avec Charette, pour combiner avec lui un débarquement sur les côtes de France; mais encore ici, comme l'exécution dépendait de l'Angleterre, il se multiplia de telles difficultés, qu'il fut impossible de rien effectuer, et l'ordre de ramener la flotte en Angleterre arriva au moment où tout était prêt. C'était une singulière alliée, avec tout cela, que l'Angle-

fut même placé dans cette petite couronne fermée qu'elle portait sur le haut de sa tête. Ceci est une vérité qui m'a été affirmée par plusieurs Russes témoins oculaires du fait. Du reste, la chose n'en est pas moins honorable pour M. Lazareff, et son neveu n'en doit pas être choqué le moins du monde.

terre !... Ils retournèrent et débarquèrent à Portsmouth. A la suite de cette triste campagne, le comte d'Artois vécut long-temps ignoré, et solitairement, à Holy-Rood. En 1799, il voulut aller joindre Suwarow en Suisse, et lui écrivit à ce sujet; mais, par une fatalité qui tient sans doute à ce que l'étoile de Charles X veut qu'il aille plutôt dans un cloître qu'à la tête d'une armée, il arrivait toujours trop tard. Suwarow envahit la Suisse sans que l'envoyé de MONSIEUR le rencontrât. C'est ici le lieu de parler d'un événement qui influa sur la vie de Charles X, et peut-être sur 1830. Il avait une affection profonde pour Mme de Polastron, parente des Polignac. Elle mourut à Londres pendant l'émigration; je crois que ce fut en 1798. Le comte d'Artois l'aimait tendrement; sa mort lui fit une profonde impression. L'abbé de Latil qui, déjà à cette époque, était auprès de lui, prit dès-lors le parti de le dominer avec cette main de fer, *entourée de velours*, qu'il a posée sur sa tête depuis le moment où, penché sur le lit de mort de Mme de Polastron, il lui promit de mener, à l'avenir, une vie toute régulière. J'ai mentionné ce fait, parce qu'il est important qu'il soit connu pour la suite du règne de Charles X. Il commença sa réforme en abjurant les haines, fit sa paix avec le duc d'Orléans, et parut avec lui à la cour d'Angleterre (1800). Il signa, en 1803, la réponse qui fut publiée comme étant faite à Napoléon. Je dois dire ici que j'ai entendu des gens qui doivent le savoir,

nier l'existence d'aucune lettre écrite par l'empereur à Louis XVIII. Cela, cependant, je ne l'affirme ni ne l'infirme : je dis seulement que je l'ai entendu révoquer par des personnes aussi dignes de foi que des hommes d'honneur peuvent l'être.

L'élévation de Napoléon rendit la fortune des princes français encore plus précaire. MONSIEUR fut errant pendant les dix années qui restaient à parcourir jusqu'à leur retour en France. Il fut à Calmar, en Suède, puis à Hartwel qu'il quitta en 1813 pour aller, en Allemagne, suivre de plus près les opérations des alliés ; et pendant toute l'émigration il fut le plus remarquable de tous les princes français par la tenue de sa conduite. Il était brave, et même d'une bravoure téméraire, comme le prouva son duel avec le duc de Bourbon et sa campagne de Gibraltar : son opinion sur ce que devait faire le roi, lors de la résistance des parlemens, est vraiment digne d'éloges et ne peut qu'être la base d'un jugement honorable pour la postérité. La révolution eut en lui un adversaire qui ne combattit même pas dans l'ombre. Il brava les menaces, quitta la France ; et s'il abandonna son malheureux frère, ce fut pour aller lui chercher un secours que dans sa pensée le roi de France ne devait pas espérer de la nation, et peut-être même de la noblesse. Chef de cette noblesse comme le seul frère du roi qui pût la guider dans une bataille, il ne fut pas content de la conduite de beaucoup de gens qui, au lieu de pérorer *contre* la cour,

auraient dû agir pour elle. On a beaucoup reproché aux princes français de n'avoir pas été dans la Vendée. — Eh mon Dieu, s'ils y eussent été on leur aurait reproché, en 1814, jusqu'au dernier coup de fusil tiré dans cette guerre malheureuse! — L'esprit de contradiction est bien éminent chez nous. Pourquoi cela? — C'est comme une maladie, en littérature, comme en tout le reste. Mais surtout en politique, c'est merveilleux. Quelle que soit l'action que fait un prince, un roi, un ministre, il faut qu'elle soit livrée à la censure, et contrôlée, pour ne pas dire rejetée. Ce que j'ai vu de ces jugemens de *contradiction* ne se peut nombrer.

Une autre preuve de cet esprit de contradiction se trouve encore dans l'exaltation que met le public à juger quelquefois un homme à son arrivée au ministère. Il n'est rien moins qu'un Oxienstern ou un Sully. Tout ce qu'il fait est admirable. Ses partisans jouissent de cette bienveillance universelle; ils ne voient pas qu'elle est appuyée sur la malveillance du ministre disgracié dont l'influence agit encore sur les esprits. — Mais cette impression s'efface bientôt, et graduellement celle du nouveau venu s'établit à sa place; alors cet homme, qui naguère était un des premiers génies administratifs de l'Europe, n'est souvent au bout de six mois, qu'un sot, un fripon ou un fou; bienheureux s'il n'est pas un scélérat!...

Si la probité décourage la calomnie comme cela s'est vu quelquefois, alors l'homme de talent n'est

qu'un homme sans activité, sans aucun mouvement d'âme. — Le tribunal du monde, ce tribunal qui juge sans appel, sans mander à sa barre ni avocat ni partie, ce tribunal décide que le ministre est incapable. Des milliers de voix s'élèvent pour critiquer la forme et le fond, non pas d'après des principes réglés, ce qui serait juste au moins en apparence, mais uniquement par esprit d'opposition et de contradiction (1). C'est ainsi que le comte d'Artois fut jugé pour la Vendée ; s'il y eût été on aurait crié au sacrilége!... Il n'y a pas été, et voilà le blâme qui se met à crier à la paresse et même à la lâcheté !

Une vérité positive, c'est que jamais il n'y eut un roi plus digne d'être aimé que Charles X, mais aussi il n'y en eut jamais un plus repréhensible ; cependant il est loyal, brave et bon, trois qualités qui ne sont certes pas rares chez nous !...

L'état où Louis XVIII avait laissé la France était sans doute fâcheux. Cependant le ministère de

(1) Une remarque à faire c'est que l'esprit de contradiction et d'opposition ne se trouve que dans les sociétés les plus policées et les mieux civilisées. C'est qu'il faut pour contredire une abondance d'idées, une facilité d'élocution qui ne se trouve que chez les peuples très-civilisés. Il faut aussi de la vivacité, de la mobilité, deux choses inhérentes à notre caractère ; le besoin de parler prouve nécessairement l'esprit de contradiction et la facilité, car le plus aisé d'une discussion est de réfuter ce que l'autre vient de dire.

M. Decazes, plusieurs circonstances de celui de Matthieu de Montmorency, quelques momens de M. de Villèle qui est homme d'état en même temps que financier; toutes ces époques formaient un tout qui pouvait être, pour Charles X (1), un appui et un soutien pour son règne chancelant, car il le devenait du moment où il prenait pour guide cette manie du clergé... lui autrefois homme du monde et maintenant pénitent repentant!... Hélas! il devait penser que le repentir des erreurs de la jeunesse ne s'impose que dans la solitude, et non pas sur le trône!... Le monde lui-même est encore plein d'écueils!...

L'aurore du règne de Charles X fut comme tout ce qu'il donnait venant de lui-même, bon et loyal. Les influences intimes le laissèrent un peu respirer, étant bien assurées de le retrouver. Leur main ne s'était pas éloignée, elle n'était qu'abaissée. Charles X voulait plaire, et il plut; mais il voulait aussi être aimé. Et pour être aimé d'un peuple qui raisonne et qui est instruit, il faut l'aimer aussi!... Il faut lui prouver autrement que par des raisonnemens métaphysiques qu'on veut le rendre heureux... Et avec toute sa bonté, Charles X pouvait vouloir nous aimer, mais ne nous aimait pas! Et cependant tout est là! le bonheur des peuples comme celui des rois.

J'eus à cette époque une de ces émotions rares

(1) Et plus que *tout* le besoin du repos.

dans la vie, parce qu'elles ont pour bases ces vastes dépendances auxquelles se rattachent des souvenirs de toutes les époques!... Ce fut le baptême de mon plus jeune fils dont le maréchal de Raguse avait toujours dû être le parrain. Il était l'ami de cœur le plus cher du duc d'Abrantès ; ils avaient été élevés au même collége, à Châtillon-sur-Seine ; et la plus tendre amitié les y avait toujours unis. Depuis, aucune jalousie n'était venue le troubler, et pourtant ils avaient suivi la même carrière. Mais tous deux avaient un noble cœur, et qui est fidèle ami ne soupçonne jamais l'autre.

Le duc de Raguse vint prendre le commandement de l'armée d'Espagne, en 1811 ; lorsque Masséna, Ney et mon mari, quittèrent cette malheureuse armée, Marmont vint les relever, et il nous joignit dans la ville de Toro (1). Là, il fut charmé de retrouver d'anciens amis, ravis euxmêmes de le revoir. J'étais accouchée depuis six mois, et mon Alfred était un bien bel enfant.

— Avez-vous un parrain pour votre fils ? me demanda Marmont.

(1) Toro (*Abocella* des anciens), située au bord du *Douéro*, sur une montagne à pic. Elle est fort célèbre parmi les antiques cités espagnoles. Quatorze couvens, vingt églises paroissiales étaient jugés nécessaires à une population de 7,500 habitans !... Les cortès de l'ancienne monarchie espagnole y furent réunis plusieurs fois, et des lois fort libérales y furent promulguées sous le nom de *Lois de Toro*... J'y passai six à sept semaines. J'étais très-bien logée à l'évêché. Ce fut de là que je partis pour revenir en France.

— Non, pardieu, lui dit Junot, qui de l'autre côté de la table avait entendu sa question, mais il ne tient qu'à toi que nous en ayons un qui nous sera plus cher qu'aucun parent quelque proche qu'il soit.

Marmont tendit la main à son ami, et la parole fut donnée.

— Et la marraine? dit Marmont.

— Celle que tu voudras, n'est-ce, par Laure?

— Oui, sans doute! mais je voudrais pourtant qu'il y eût un nom plus positif.

— Ne vois-tu pas qu'elle veut parler de Bobonne (1), dit Junot.

— Non, non, dit Marmont, il ne faut pas que le compère et la commère se trouvent en même lieu! ... Mais en attendant, nous sommes bien *nous* compère et commère, n'est-ce pas? ...

Et sa main serrait celle de Junot et la mienne avec affection?...

Et le baptême se fera-t-il ici! s'écria Junot.

— Quelle idée, m'écriai-je! ici! un baptême? Eh, mon ami, c'est tout au plus si nous avons pu donner à dîner au maréchal!... Remettons cette cérémonie au retour de l'armée d'Espagne, ce qui sera, j'espère, bientôt.

Le maréchal qui aimait tout ce qui était de luxe

(1) C'était un nom d'amitié que je donnais à la duchesse de Raguse qui, à son tour, m'appelait *chóchère*.

et de grand apparat, m'appuya fortement; Junot à son grand regret, ne put baptiser son petit soldat, sous les tentes sous lesquelles il était né. — Junot connaissait tout ce qui vibre au cœur d'un soldat; et les sensations qui, pour un autre passent inaperçues, lui faisaient un effet dont les résultats n'étaient jamais qu'extrêmes. Il aurait voulu que ses soldats eussent élevé son fils sur *leur bouclier* comme sur un pavoi militaire, et par cet augure lui assurer un bel avenir de gloire. Il me le dit le même soir. — Quoi qu'il en soit, la parole du baptême fut donnée comme je le dis. Les mois s'écoulèrent; la bataille de Salamanque eut lieu; Marmont, blessé, revint en France; les événemens se succédèrent avec une rapidité effrayante. — L'empereur alla en Russie; il en revint. Junot, frappé tout à la fois par le froid de la Russie, et le *sirocco* brûlant de l'Illyrie, mourut, en 1813 au milieu de nos premiers malheurs! Pendant ces sinistres événemens, je ne songeais pas, comme on peut le croire, au baptême d'Alfred! Mais lorsqu'il fut nommé par le roi élève de l'école de la Flèche, il fallut le baptiser. Alors j'écrivis à Marmont... Avant de faire partir ma lettre, je me recueillis un moment.... il me semblait que je me retrouvais au milieu de ma famille encore heureuse!... avant qu'elle ne fût frappée par le vent du malheur!... je pensai qu'à l'époque où notre foi d'amitié s'était mutuellement donnée à Toro!... à cette époque nous nous croyions malheureux, et

chacun de nous s'attendrissait sur lui-même!... Hélas! depuis lors, j'avais acquis la preuve de la vérité de cette maxime de La Rochefoucault :

« *Il faut un vrai malheur pour tuer les petits » chagrins.* »

J'écrivis à Marmont; le maréchal était de service auprès du roi. Il me répondit qu'il ne pouvait donc venir à Versailles où j'étais alors. — Mais il me demandait mon jour et me disait de me rendre à l'Assomption, mon ancienne paroisse et actuellement la sienne (1). — Quant à la marraine, comme tout notre monde de l'empire était bouleversé et qu'il eût été difficile de trouver une marraine qui nous fit plaisir également, il me pria de demander à ma fille aînée si elle voulait être marraine de son frère avec lui.

Ma fille y consentit; et le jour fixé nous partîmes de Versailles à neuf heures du matin; nous arrivâmes à onze à la grille de l'Assomption, où nous trouvâmes le maréchal tout prêt à nous recevoir. La cérémonie se fit très-bien, très-convenablement, mais sans aucun luxe et sans appareil ridicule, comme les ennemis du maréchal prétendaient qu'il en devait mettre. — S'il l'eût voulu il avait certes beau jeu! — Je ne prêtais en aucune façon à la méchanceté sous le rapport de l'opinion.

(1) Il demeurait alors rue des Champs-Élysées, dans mon ancien hôtel!

J'étais même plutôt royaliste que napoléoniste, à bien dire... Il y avait à cette époque une ancienne blessure que la mort de l'empereur avait fermée, mais dont la cicatrice était fort douloureuse! Ce que je pensais n'était point un mystère et ma reconnaissance pour les bontés que mes amis m'avaient obtenues du roi n'en était pas un non plus. Marmont pouvait donc, s'il l'eût voulu, faire une belle et grande fête pour le baptême de l'enfant de son frère d'armes; vivant au reste dans la solitude comme j'y vivais alors, je n'y serais certes pas allée; mais du moins le maréchal aurait-il eu occasion de faire comme ses ennemis le disaient, le duc souverain!... comme le duc de Rovigo lui-même le disait aussi!!...

Mais malgré son goût pour le faste, goût en effet un peu exagéré, le maréchal de Raguse n'a rien de tellement extraordinaire à cet égard, que la critique ait si beau jeu à s'escrimer. Le maréchal enfin fit pour cette cérémonie du baptême de mon fils tout ce qu'il est possible de faire de mieux et de bon goût. — La chose s'accomplit et notre nouveau chrétien sanctifié, purifié, s'en revint avec moi à Versailles, où nous trouvâmes une voiture *entière* pleine de bonbons, de confitures sèches, de pâtes, de fruits confits et tout ce que les baptêmes autorisent à donner en ce genre, et cela en profusion! — Il y avait avec cette abondance de douceurs un très-joli cadeau pour Alfred, une écritoire-secrétaire en bois des

Indes (1). rempli de tout ce qui peut être nécessaire pour écrire, c'est-à-dire tout ce qu'on peut imaginer en règles, en cachet, canif, bouts de plumes. tout cela en très-bel ivoire. — Quant à la commère elle avait un nécessaire pour travailler dont tous les objets étaient en or émaillé. — Marmont avait fait cet envoi avec une attention délicate dont je lui sus gré; il est bon! et je l'aime de cœur...

A cette époque ses faux amis ne lui avaient pas montré sa vie telle qu'elle n'est pas, et ne lui avaient pas encore inculqué de profondes douleurs dans l'âme.

En 1823, plusieurs personnes de ma connaissance firent un voyage en Suisse; en revenant à Paris, la troupe voyageuse s'arrêta à Châtillon pour y voir la superbe habitation que le maréchal y a fait construire; car je ne regarde pas comme une première fondation, ce qu'autrefois on appelait le Châtelot.... Le concierge. ou tout autre homme qui leur montra le château, après les avoir promenés par toute la maison leur fit voir l'appartement du maréchal; en sortant de la chambre à coucher, il s'arrêta dans une pièce voisine faite comme une sorte de galerie.

— C'est ici, dit-il, que M. le maréchal se promène la nuit, quand il ne dort pas!...

(1) Voilà l'histoire littérale de ce baptême, dont les dépenses s'étaient élevées, disait-on, à un chiffre fabuleux!...

Et cet homme racontait la vie intérieure du maréchal, vie toute d'activité, de conceptions nouvelles et de travail vraiment remarquable. Cet homme en parlant de son maître l'aurait fait aimer à ceux qui visitaient sa demeure si déjà ils n'eussent été ses amis, —j'aime ces paroles échappées à la causerie d'un ancien serviteur ! elles font connaître le maître. C'est dans cette vie intérieure qu'il se révèle comme homme!... car ses imperfections y grandissent de même que ses vertus... C'est *lui* tel qu'il est enfin !......... et c'est ainsi que le duc de Raguse peut être connu et conséquemment aimé.

Pour que je parle du baptême de mes fils, il me faut raconter une histoire assez piquante qui concerne mon fils aîné, le duc d'Abrantès.

Lorsque je fus accouchée de mon fils (c'était mon premier garçon quoique mon sixième enfant), Junot prétendit qu'il fallait le faire tenir sur les fonts de baptême par l'empereur, et qu'il devait, *pour lui,* se départir de la loi qu'il s'était imposée de ne nommer qu'un enfant dans une famille. Junot était en Portugal. La ville de Paris, dont il était alors gouverneur, me fit demander, par son préfet (1), de tenir l'enfant de Junot et le mien, l'enfant de ceux que la ville aimait comme elle devait aimer deux êtres qui faisaient le plus de bien qu'ils pou-

(1) C'était Frochot qui, alors, était préfet de la ville de Paris.

vaient, de le tenir sur les fonts de baptême. Cette proposition me toucha tellement que je demeurai en silence devant Frochot en pleurant et ne pouvant lui répondre!..,

— Que dirai-je, me demanda le brave homme? — Ah! lui dis-je, tout ce que votre cœur vous inspirera pour moi!... Quant à Junot il pensera de même, et je vais lui écrire.

Frochot me donna une lettre de lui-même pour Junot. Il lui disait combien il était aimé, ainsi que moi, de la ville de Paris, surtout de la partie ouvrière de la ville de Paris. Je donnais le plus que je pouvais à la classe indigente dans l'hiver de 1807 à 1808, j'avais fait distribuer pour 4,000 francs de vieux linge et de couvertures seulement. Un ange envoyé du ciel sur la terre, une de ces femmes saintes que les siècles nous donnent rarement, venait souvent me chercher, et elle sait combien j'étais heureuse de pouvoir faire ce qu'elle voulait de moi. Cette femme si parfaite, cette femme dont le seul exemple peut sanctifier une ville; c'est Mme Pasquier (1)!...

Ce que je faisais ainsi, j'ai honte de dire que la fortune que l'empereur nous donnait y contribuait grandement, mais enfin je le faisais avec joie, c'était beaucoup. Il y a eu des années où Junot et

(1) Madame Pasquier, femme du président de la chambre des pairs... Une sainte!... La plus vénérable, la plus digne des femmes!...

moi avons distribué plus de 10,000 francs d'aumônes (1). Ce sont de doux souvenirs.

J'écrivis donc à Junot ce que m'avait dit Frochot (1808). Mais quel fut mon étonnement en recevant pour réponse un refus formel. Telle était sa passion pour l'empereur que, tout ce qui n'était pas lui, il n'en voulait pas. Napoléon devait être le parrain de son fils. Il écrivit par le même courrier à la grande-duchesse de Berg (2), pour la

(1) Je ne crains pas d'affirmer que si l'empereur avait été tué à l'armée, par une balle ou par un boulet de canon, en 1806 et 1807, Junot, qui était alors gouverneur de Paris avec une immense autorité militaire, ne relevant que pour la forme de l'archi-chancelier seulement, Junot aurait eu toute l'autorité nécessaire pour faire nommer *qui il aurait voulu* avec 50,000 baïonnettes à ses ordres comme il les avait et toute une population dont il était adoré. Je suis sûre qu'encore en ce moment, mon nom et ma personne sont non-seulement connus, mais aimés de ces mêmes gens qui avaient à cette époque assez d'années pour se rappeler l'amour de leurs mères lorsqu'elles venaient au-devant de nous jusqu'à quatre lieues au-delà de Paris, non *pas comme dames de la halle, mais comme députation de femmes de Paris voulant savoir si leur gouvernante leur revenait les aimant toujours* (*Propres mots de l'une des dames de la halle à mon retour d'Espagne*).

Les maires de Paris venaient en corps me souhaiter ma fête, que Junot y *fût ou n'y fût pas*, ainsi que la *bonne année*. Cette démarche ne fut faite pour *aucune* gouvernante de Paris. — Ce sont de doux souvenirs!

(2) La princesse Caroline, depuis reine de Naples... Elle peut se rappeler encore cette demande de Junot... Ce fut elle qui la transmit à l'empereur et obtint de lui qu'il se-

prier d'obtenir de l'empereur cette faveur. La chose était difficile, parce que l'empereur avait déjà tenu ma fille sur les fonts de baptême. Il me disait aussi de faire des remercîmens de cœur à Frochot, et de lui dire qu'aussitôt son arrivée il se proposait d'aller faire un tour de promenade à la Halle aux blés, à la grande Halle, au port Saint-Nicolas, disait-il, pour remercier lui-même tous ces braves gens du choix qu'ils avaient fait de lui pour compère... il ajoutait au bas de sa lettre :

« Au surplus, je crois, que Frochot s'est flatté et que son amitié l'a abusé. Je crois que l'empereur n'autoriserait pas une telle démarche de la ville de Paris... tout en l'approuvant. Je me rappelle très-bien que ce que font les maires pour toi, le 1er janvier et le 10 août ne me paraît pas lui plaire, au fait il est sans exemple que jamais une gouvernante de Paris ait reçu cet honneur. »

Il avait raison.

La grande-duchesse obtint donc de l'empereur qu'il serait le parrain de notre fils. Lorsque je sus qu'il avait consenti, je demandai un rendez-vous (1) et l'obtins. En me voyant, l'empereur se mit à

rait une seconde fois parrain dans ma famille. Ce qui était fort rare.

(1) Ce rendez-vous n'est pas le même que celui que je demandai pour réparer un coup de tête de Junot. On peut voir la différence des deux audiences dans mes Mémoires, dans les tomes 7 et 8.

sire. Comment! Junot prétend que ce n'est qu'à présent *qu'il a un enfant!*... et cette criarde qui voulait le bonnet de Cabrara, ce n'est donc rien du tout!... Eh bien, il faut faire ce que vous voulez... allons! nous sommes encore une fois compère et commère, *madame la gouverneuse.*

Et me prenant par les deux bras il m'embrassa sur les deux joues avec un bruit qu'on pouvait entendre du salon de service.

— Et la marraine ?... qui voulez-vous ?

— Celle que choisira Votre Majesté.

— Comme vous êtes douce !... non, dites vous-même.

— Eh bien, sire, je désirerais Sa majesté l'impératrice...

— L'impératrice !... vraiment !...

Et son œil s'appuyait de tout son poids sur les miens, je les baissai... On parlait déjà du divorce avec l'impératrice (1808).

— Eh bien ! vous ne dites plus rien ?

— J'obéirai à Votre Majesté.

— Pourquoi pas Madame-Mère !

Je m'inclinai ; il me regarda... puis fut à la fenêtre, se promena un moment en sifflant *faux*, et me dit enfin :

— Eh bien, soit, l'impératrice... oui... l'impératrice !...

Il accompagna ce mot d'un sourire indéfinissable et qui, dans ce moment, ne pouvait qu'être malveillant, ainsi que je l'ai su dans la suite.

— Ne parlez pas de cette conversation, me dit-il comme je sortais...

Le lendemain on porta les registres de la mairie aux Tuileries, et selon l'usage l'impératrice signa comme témoin de *courtoisie*, puisque dans la cérémonie civile, il n'y a pas de marraine. Voilà donc l'empereur et l'impératrice parrain et marraine de deux de mes enfans... Mais l'empereur ne faisait faire la cérémonie du baptême religieux que lorsqu'il y avait beaucoup d'enfans... il n'y en avait que deux ou trois alors. On attendit; 1809 se passa. Le divorce eut lieu. Puis vinrent 1810 et 1811. Alors l'empereur fit une belle et grande cérémonie à Fontainebleau; il y avait dix ou douze enfans. J'étais encore en Espagne. Mon fils avait alors trois ans et il était le plus bel enfant qui fût peut-être à Paris à cette époque... Mme de Rovigo, qui n'en avait pas à conduire au baptême, voulut bien me remplacer et mener mon Napoléon recevoir la bénédiction du cardinal Fesch et la promesse de la protection d'une seconde marraine, car par cet arrangement mon fils a eu pour marraines les deux impératrices. C'est un fait assez singulier.

CHAPITRE IV.

Le maréchal Lauriston. — La chasse. — L'inquiétude de M. de Gi... — Le cerf et le veneur. — Le grand veneur et le bouquet. — La lettre anonyme. — Le gibier des forêts. — Le gibier des salons. — Le pavillon Marsan. — Le feuilleton. — Le mensonge. — La limace et le laurier. — M. de Talleyrand. — Gros et sainte Geneviève. — Mademoiselle Delphine Gay. — Sa beauté et sa grâce. — L'improvisation. — L'Académie. — Le grand seigneur. — Bigot de Préameneu. — Matthieu de Montmorency. — M. Roger. — Mon frère est son parrain. — Victor Hugo. — Projet d'une nouvelle Académie. — Alexandre Dumas. — L'ancienne méthode. — La conversation. — Colnet et la Gazette de France. — M. de Feletz. — La réception académique. — Les trois ministres.

Je voyais toujours un bien excellent ami, le seul de nous tous qui fût resté au pouvoir, c'était le maréchal Lauriston, il était parfait pour tous ceux qui avaient besoin de lui, et jamais son amitié ne leur a manqué au besoin. Il est mort, mais c'est un hommage que je rends à sa mémoire, et un hommage de cœur. J'allais souvent déjeuner avec lui lorsque je venais de Versailles à Paris. Il me parlait de tout ce qui se faisait autour de lui

avec un abandon de confiance que je méritais, au reste, mais qui ne me touchait pas moins. Depuis la mort de Louis XVIII je voyais un changement dans son humeur ; un jour je lui en parlai ; il refusa d'abord de me répondre ; mais enfin j'obtins de lui qu'il me dît ce qui l'affectait ainsi, et il me confia que depuis la mort de Louis XVIII, il y avait un extrême changement dans toutes les affaires ; que ces changemens l'inquiétaient et lui fesaient une peine profonde parce que lui-même s'en trouvait atteint.

Comment cela ? lui dis-je ; vous n'avez que des rapports faciles ! vous n'êtes pas responsable ; vous n'avez jamais que des grâces à répandre... votre charge de grand-veneur vous rapproche maintenant du roi et du dauphin, que voulez-vous de plus ! vous n'auriez pas eu autant de faveur sous l'empereur.

Il secoua la tête.

Eh quoi ! seriez-vous mécontent de votre position ?

Il me prit la main et me dit tristement avec une expression que je me suis bien souvent reproché d'avoir alors trouvée ridicule.

— Le roi et le dauphin ne règnent et ne vivent que pour chasser ... et ... je ne sais pas même comment on chasse un lièvre, si ce n'est en lui donnant un coup de pied, ce qu'il n'entend pas.

Je me mis à rire. Ce désespoir avait un côté burlesque. Mais le maréchal me regarda avec une

telle expression, que je me repentis aussitôt et lui tendis la main.

— Pardonnez-moi, lui dis-je, mais ce que vous me racontez-là me paraît si étrange!

— C'est pourtant la vérité... il y a là un homme qui possède toute la confiance des princes et qui la mérite...

Je vis d'où le vent soufflait.

— Oui, lui dis-je, et alors que vous importe le reste. Car je sais de qui vous voulez parler, et M. de G..... est incapable d'intriguer contre vous.

— Et je le sais, pardieu! bien, s'écria le maréchal en frappant de sa main fermée sur la table, et voilà ce qui me désole! ... s'il intriguait je ferais une contre-mine... mais il ne m'oppose que sa science... et que puis-je à cela, moi?

Son désespoir était si drôle que j'avais toutes les peines du monde à m'empêcher de rire, parce que je le voyais sérieusement affecté.

— Oui, poursuivait-il en se promenant malgré sa goutte et boitant sans y faire attention, le roi suit une route mauvaise pour la gloire de son règne. On croit qu'il discute un budget trop fort... qu'il combat une loi!... prurrrh! il s'en inquiète bien, vraiment! Ce qui lui importe c'est de savoir si le veneur a bien fait son devoir... si le cerf qu'il a détourné avec son limier est un *daguet,* un jeune cerf, un dix cors jeunement, un dix cors, un nouveau cerf... et pour cela on étudie *le pied*, *les voies*, *les fumées*, *les allures!...* c'est un pied de

devant plus gros que celui de derrière... et si le cerf se *méjuge*, comme ils disent, alors c'est pour devenir fou.

Lauriston était si sérieux en me parlant, il cherchait si bien dans sa tête tous les mots qu'il me disait, que je ne pus retenir un éclat de rire; il m'échappa malgré moi. Il me paraissait d'autant plus étonnant dans cette inquiétude qu'il connaissait la chasse... ce n'était pas seulement cela qui l'affligeait, je le lui dis :

— N'est-ce donc pas assez pour moi, ancien aide-de-camp de l'empereur, me répondit-il, l'un de ses plus vieux serviteurs, moi, si souvent témoin de ses plans pour la grandeur de la France, de voir tomber en lambeaux ce bel édifice élevé par ses soins?... Oh! cela me fait mal!...

J'insistai. Enfin il m'avoua que le jour de la Saint-Charles, il avait apporté un bouquet pour le roi. Jusque-là c'était à M. de G... à donner ce bouquet, comme premier veneur. Mais dès qu'il y avait un grand-veneur, ce droit lui revenait... Le jour de la fête du roi, Charles X prit avec beaucoup d'indifférence le bouquet des mains du maréchal, et puis se tournant vers M. de G... : — Eh bien, M. de G... vous m'avez donc oublié? lui dit-il avec une grâce charmante.

Ce droit était celui du grand-veneur, et M. de G... le dit au roi.

Le roi secoua la tête et dit : — Eh bien, dorénavant nous recevrons deux bouquets.

Je démontrai au maréchal que rien n'était mal pour lui dans tout cela.

— Mais vous ne me dites pas tout, poursuivis-je... pensez que je suis votre sœur et la veuve de l'homme qui était un de vos plus chers amis ; peut-être mon amitié plus tranquille pourra-t-elle vous donner des conseils qui vous seront utiles en ce moment où vous semblez fort troublé.

— Eh ce n'est pas sans raison, me dit-il... jugez-en.

Il prit alors, dans un tiroir de son bureau une lettre sous enveloppe, fort bien écrite et qui était scellée avec un cachet représentant une belle tête antique ; l'écriture ne m'en parut pas contrefaite ; ce que je remarquai lorsque le maréchal me dit que cette lettre était anonyme...

Son contenu était, comme toujours, des mots fangeux et des bêtises ; la lettre anonyme par elle-même est une production infâme, n'ayant pas même le don d'amuser. Celle-ci était un chef-d'œuvre en ce genre : on y disait au maréchal tout ce que la mauvaise éducation pouvait inventer et trouver dans son vocabulaire ; enfin, on lui reprochait de vouloir donner pour maîtresse au roi, une jeune et belle personne qui, dans le fait, paraissait ne pas s'y refuser, mais le maréchal ne la connaissait que de vue. Mais j'avoue que je ne pus comprendre comment le maréchal était compromis là-dedans.

— Eh ! mon Dieu, parce qu'elle est belle et que je l'ai louée devant le roi !... parce que l'autre

jour j'ai eu le malheur de dire au déjeuner, dans la forêt de Saint-Germain, que cette belle personne donnerait une vie toute ravissante à cette forêt, si elle y courait à cheval avec un habit de chasse.

— Etait-elle à table?

— Quelle idée! vraiment non.

— Et qu'a dit le roi?

— Il a ri. Mais il a regardé la jeune femme lorsque le jour d'après elle s'est trouvée près de lui... Le fait est qu'on parle beaucoup de son assiduité à rencontrer le roi... mais qu'est-ce que tout cela importe encore une fois! faut-il pour cela attaquer mes connaissances de chasse, et dire *que n'entendant rien à poursuivre le vrai gibier, j'en amène un autre dans les filets du roi!...*

C'était en effet le style de la lettre! quoique grossière et mal faite, elle avait une manière incisive d'aborder le sujet qui devait faire beaucoup de mal au maréchal.

— Imaginez-vous, me dit-il, que depuis que j'ai reçu cette lettre, les physionomies de tout ce qui s'appelait jadis le pavillon Marsan sont pour moi tellement rebutantes que souvent je suis au moment de donner ma démission.

— Grand Dieu! que voulez-vous faire?

— Eh! que puis-je à cette attaque?... moi, donner une maîtresse au roi!... et de cette manière? comme Mme de Pompadour et Louis XV!... il ne manque plus que le Parc-aux-Cerfs!...

Il était hors de lui.

— Si je savais qui m'a écrit cette page ordurière!...

Puis se frappant le front :

— J'ai mon affaire, dit-il, la police me dira cela dans une heure si je ne m'adresse pas aux chefs. Avant la fin du jour j'en aurai la connaissance complète (1).

Le soir même, à quatre heures, le maréchal

(1) Je reçois souvent des lettres anonymes... C'est surtout relativement à mes ouvrages, et toujours accompagnant des articles critiques non signés, ce qui est très-loyal comme on sait. Avant-hier, 6 septembre, je reçois une lettre anonyme par la petite poste, contenant un feuilleton d'un journal appelé *la France*. Ce feuilleton n'est pas signé. Quand on s'adresse à une femme, l'attaque est déjà peu généreuse, mais elle devient presque basse en gardant l'anonyme. — Cet article mensonger depuis la première ligne jusqu'à la dernière, est écrit dans un français barbare et grossier, qui prètera bien à la réplique que je vais y faire, ainsi que beaucoup d'autres qui obtiendront l'honneur d'une réponse, ce qu'ils n'auraient pas eu, parce que le mépris est la plus excellente des réponses à toutes ces pauvretés; mais celui-ci contient une attaque fausse et sotte sur mon mari, dont la noble mémoire ne doit pas être atteinte par la parole impure de ces hommes sans courage, n'ayant de force que dans l'ombre. — Il me semble voir ces limaces boueuses souillant de leur bave un beau laurier bien vert et bien fleuri. Sans doute le silence serait toujours la réponse à faire à ces indignités. Mais enfin le laurier verrait salir ses belles fleurs rosées, ses belles feuilles d'émeraude, et je semblerais, par mon silence, sanctionner des paroles infâmes.

avait non-seulement le nom de l'auteur de la lettre, mais il savait dans quel but cette lettre avait été écrite... Et lorsque je le revis il en connaissait le motif. Mais l'affaire s'était compliquée ; le maréchal avait une joie extrême de la découverte.

— Qui croyez-vous qui soit l'auteur de ma lettre anonyme ? me cria-t-il du plus loin qu'il me vit.

— Je ne devine jamais, lui répondis-je en riant ; mais ce n'est pas un ami, car vous êtes bien joyeux.

— Un ami ! je le crois pardieu bien ! jugez-en. Et se penchant à mon oreille quoique nous fussions seuls, il me dit un nom qui dans le fait me fit *sauter sur mon fauteuil.* — Est-il possible ? lui dis-je... Mais comment l'idée lui en est-elle venue à lui-même ?... comment ensuite un homme d'esprit comme lui a-t-il fait écrire une pareille lettre ?

— Enfin cela est.

— Mais la police n'est pas infaillible ; elle peut s'être trompée !

Non, non; — je suis sûr de ce que je dis... c'est cet homme qui me conseille de donner une maîtresse au roi tout en ayant l'air de m'accuser de le faire... L'idée lui en viendra de lui-même, disait le méchant démon en riant l'autre jour à souper chez madame de V......

— Eh que ferez-vous ?

— Ce que la droiture doit me prescrire. Je parlerai de cela au roi la première fois que je le verrai seul.

— Prenez garde ; le terrain est glissant.

— Jamais pour l'honneur.

— Même dans ce pays de cour ?

— Partout.

— Mais si le roi trouve la jeune fille belle, vous aurez l'air d'aller au-devant de ce qu'il veut.

— Ah diable ! Vous avez raison..... mais non. Je lui parlerai et cela dès demain. J'ai un travail à lui faire signer ; à moins qu'il ne fasse un temps de chasse, alors le travail et moi nous aurons tort...

Il parla en effet... Le résultat fut miraculeux, et bien loin d'amener ce que l'intrigue de la rue Saint-Florentin voulait produire... La personne qui paraissait si enthousiaste du roi de France, qu'elle ne pouvait se dispenser d'être un jour sans le voir même de loin..... La conscience du roi effrayée, par l'effet peut-être involontaire que la beauté de la jeune femme avait produit, se soumit à la correction du confesseur, qui exigea que cette personne fût éloignée de la vue du roi. C'est ainsi que se termina cette affaire, qui pouvait devenir une aventure et ne fut rien.

J'avoue que je fus long-temps à comprendre comment c'était un moyen de faire faire une chose à un homme, que de commencer par l'en accuser !.. C'est une quintessence trop parfaite pour mon intelligence. Mais on arrive à tout comprendre, même l'excès du mal !

Quelque temps après cette affaire, je reçus un

petit mot fort aimable de Gros, qui me demandait de venir voir Sainte-Geneviève et m'envoyait des billets pour la cérémonie de la coupole. J'habitais Versailles, mais je venais souvent à Paris. Mon fils était alors au collége Henri IV, et toutes les semaines j'allais donc auprès de Sainte-Geneviève. — Gros me montra lui-même son bel ouvrage. J'étais disposée à l'admirer parce que je l'aimais lui-même ainsi que son talent : je possède le plus beau portrait (1) qui soit sorti de son pinceau.

Gros me fit voir la coupole, autant que la chose se pouvait et que la folle nature de mon être put me le permettre, car je ne puis regarder dans le vide, cela m'est impossible. J'éprouve alors un vertige qui me fait tomber si j'insiste, comme cela m'est arrivé dans les Alpes, en allant en Italie. — Gros me demanda de venir à la cérémonie, comme il l'appelait, qui devait avoir lieu devant le roi lorsqu'on découvrirait la coupole. — Gros est un homme d'un éminent talent sans nul doute; mais, ainsi que je le disais à son ami Girodet, il

(1) Le portrait du duc d'Abrantès est un des plus beaux ouvrages qui soient sortis de la main de Gros, quoique non achevé. — C'était originairement une esquisse.

Lorsque le gouvernement, pour récompenser l'action du combat de Nazareth en Syrie, où Junot, avec 300 hommes seulement, défit 4,000 Turcs et Mamelucks, ordonna qu'il serait fait un tableau de 30 pieds sur 15, qui conserverait la mémoire de cette action, ce fut Gros qui fut jugé digne de faire ce tableau sur six autres concurrens. —

avait une naïveté orgueilleuse bien comique ; cela était tellement *positif* qu'on ne pouvait lui en vouloir ; lui-même ne s'en doutait pas et convenait quelquefois qu'il allait trop loin. J'ai vu Gros, dans une conversation soutenue par lui, contre une foule de gens parfaitement ignorans en *beaux-arts* et qui lui disaient que Raphaël n'entendait rien à la peinture, attendu qu'il avait mis un cardinal dans le beau tableau de la *Vierge-aux-Poissons*, et Gros ne répondait pas.

Je vins donc de Versailles à Paris, et je fus témoin de tout ce qui eut lieu ; la belle scène de l'improvisation, c'est-à-dire des vers que dit mademoiselle Delphine Gay au milieu de toute la pompe du triomphe de l'artiste, eut un grand succès. Cette jeune fille si parfaitement belle, qui venait ajouter une palme à la couronne de gloire du peintre vraiment grand et vraiment immortel par son art, fit un grand effet. — Je ne connaissais pas mademoiselle Gay, et je la vis alors pour la première fois à l'Opéra. J'en reçus aussitôt une impression favorable, qui depuis ne s'est jamais effacée ; j'ai compris tout ce qu'il y avait de talent dans cette jeune tête blonde qui, toute rayonnante de ses succès, semblait repousser cette publicité presque prévue, cette foule de voix réunies pour lui jeter des admirations que sa modestie de jeune fille aurait bien mieux accueillies dans la retraite de sa chambre virginale. — Mais sa timidité était aperçue par moi au travers de l'assurance d'em-

prunt qu'elle était obligée d'avoir dans ces journées où elle jouait le principal rôle! Mais comme elle était belle !... Aussi Gros me dit-il le lendemain, quand je lui demandai s'il avait été content des vers que lui avait dits mademoiselle Gay : — Je n'en sais rien! Je verrai cela plus tard. — Hier je n'ai aperçu qu'une femme ravissante de jeunesse et de beauté qui me parlait; mais ce qu'elle m'a dit je n'en sais plus rien.

Et je vis que Gros avait la tête complètement tournée; là au moins il y avait excuse.

Les amis de mademoiselle Delphine Gay croyant lui faire un honneur qui devait lui tresser une couronne, avaient invité presque par billets donnés plus de quatre cents personnes pour entendre l'improvisation de Sainte-Geneviève. Mais, je le répète, la jeune poëte était en dehors de cette sorte d'arrangement improvisé, et sa belle figure n'était entourée dans cette journée que d'une pudeur de seize ans qui comprenait sa gloire sans la chercher ni même la souhaiter.

J'ai déjà dit que els événemens des cinq années qui s'écoulèrent pendant mon séjour à Versailles, ne seraient pas aussi exactement suivis et observés par moi que lorsque j'habitais Paris, et le lieu même de la scène; il y aura donc une lacune pendant mon séjour à Versailles. Je parlerai néanmoinsde plusieurs événemens dont j'ai été à portée de suivre la marche, et cela sans aucune entrave.

De ce nombre est tout le mouvement qui eut

lieu dans l'Académie lors de la mort de M. Bigot de Préameneu. — Il se trouvait de l'Académie sans savoir pourquoi. — Je crois cependant qu'il fut autrefois de l'Institut et que ce fut le chemin qui le conduisit à la chambre des Quarante. Quoi qu'il en soit, il fallut le remplacer ; ce fut sur celui qui devait élever un jour le futur roi de France que les regards tombèrent, et M. de Montmorency fut désigné long-temps à l'avance.

A cette époque, les élections de l'Académie se faisaient d'une étrange sorte ; il y avait un homme qui les rédigeait toutes, excepté celles qui par force d'opinion se faisaient dans le parti libéral, comme celle de M. Casimir Delavigne. Cet homme qui avait reçu pour surnom celui de grand-électeur, était M. Roger. — C'était un personnage dont le portrait aurait une sorte d'étrangeté dans un autre temps que le nôtre, et surtout que celui de la Restauration. Mais alors que faisait d'extraordinaire un homme qui s'agenouillait devant le pouvoir, les places, le crédit n'importe de quel côté tout cela vînt ? C'était à un tel point que, pourvu qu'on fût en position de faire avoir une place ou d'en occuper une, M. Roger était dévoué à vous et aux vôtres avec une bonté tout entière. — Ce nom de grand-électeur lui fut donné par un homme qui n'était nullement porté à cet esprit un peu caustique qui fait chercher un ridicule pour l'exploiter ; c'était mon frère, M. de Permon ; jamais homme ne fut meilleur et plus disposé à

excuser les autres ; mais ici il y avait un abus de l'esprit et du talent ; et dans la pensée d'Albert, c'était une chose presque contre l'honneur.

Ce fut donc M. Roger qu'on mit en avant pour parler de l'élection de M. de Montmorency à l'Académie. Sans doute ses vertus, ses talens administratifs même étaient du droit que l'on pouvait présenter, mais que l'Académie les acceptât, c'était une autre affaire. Quoique l'Académie ne soit formée que d'honnêtes gens, cela va sans dire, nous avons l'exemple encore bien récent que non-seulement cela ne suffit pas pour y entrer, mais que le talent n'y fait rien. — Et Victor Hugo, notre poëte immortel, cet homme que la France doit honorer comme l'une de ses gloires les plus lumineuses, est demeuré devant la porte de l'Académie sans qu'elle se soit ouverte pour lui !... Alexandre Dumas (1) est aussi dans la disgrâce de

(1) Alexandre Dumas ne s'est jamais présenté à l'Académie par une raison que ses amis ne peuvent appeler *modestie*, parce qu'un talent de son ordre doit avant tout avoir le sentiment de ce qu'il est, et que l'auteur de *Christine*, *de Henri III*, *d'Antony* et d'autres chefs-d'œuvres dramatiques, doit être prévenu par ses contemporains pour obtenir une récompense telle que le fauteuil académique.... Où trouvera-t-on un style plus pur et plus fait pour parler le langage doctement *pur* de la salle des Quarante !... Je ne parle pas ici de son admirable talent scénique et dramatique... Sa dernière œuvre répond à toutes les critiques, et l'envie elle-même est contrainte de se taire devant Kean !...

la noble et docte troupe. C'est comme Béranger ! — J'avais une pensée que j'aurais voulu inculquer à Victor Hugo ; mais il est bien trop ennemi de tout ce qui met en vue comme intrigue, même légale ; c'était de former une société de gens de lettres, composée d'abord de tous les noms (1) que je viens de nommer, auxquels on en ajouterait beaucoup d'autres, dignes de figurer dans une réunion présidée par celui qu'une grande partie de la France regarde comme le roi de sa littérature... De cette manière, nous aurions aussi une académie !.. et ses élections en seraient bientôt aussi briguées que celles de l'ancienne, dont quelques membres, qui sont l'honneur de notre littérature, viendraient embellir et honorer la nouvelle mère des lettres. — Il y a une nouvelle école qui domine l'ancienne, non pas que je parle ici des *romantiques* et des *classiques*, mais je dis qu'une révolution s'est faite dans les lettres comme dans toutes choses ; il faut donc accepter les conséquences de cette révolution comme vous en acceptez les résultats. — Ainsi l'ancienne Académie, ou doit accueillir sans haine et sans prévention les beaux talens de l'époque, ou bien elle doit devenir étrangère à la littérature dont elle repousse les chefs. — Elle doit au moins comprendre la chose comme les Romains comprenaient les nouvelles

(1) Béranger, M. de La Mennais, le comte Jules de Rességuier, M. de Latouche, Emile Deschamps, etc., etc.

doctrines : le Panthéon était ouvert à tous les dieux ; l'Académie n'est pas aussi tolérante.

M. de Montmorency fut porté pour la candidature académique. M. de Chateaubriand, qui l'aimait beaucoup, influa bien autant que M. Roger pour faire nommer M. Matthieu de Montmorency à l'Académie ; il fut élu ! Mais grand Dieu ! que de clameurs ! Que de cris dans le parti libéral !... Je dînais un jour chez une personne de mes amies avec mon frère ; lui et moi gardâmes le silence pendant le dîner, on parlait et l'on riait assez sans nous.

— Comment, disait un des plus mécontens, pouvez-vous admettre qu'aujourd'hui, en 1825, un grand seigneur, parce qu'il porte seize alérions dans ses armes, en raison de ce qu'un de ses ancêtres a conquis seize bannières à la bataille de Bouvines (1), comment pouvez-vous admettre que cet homme a le droit de frapper à la porte de l'asile des sciences et des arts, et d'en demander l'entrée !... mais c'est de l'absurde !... lorsque, dans ce qu'on appelle l'ancien régime, on voyait sur la liste de l'Académie M. le duc de Nivernais et le comte de Tressan, on savait au moins que ces grands seigneurs-là avaient écrit des choses faites pour leur ouvrir la porte de l'Académie, et la preuve en est dans le plaisir qu'on éprouve encore

(1) Je cite cette conversation parce qu'elle fait voir d'avance l'esprit de 1830.

aujourd'hui à lire leurs productions... mais M. de Montmorency qu'a-t-il fait?...

Il y eut alors une voix qui eut le malheur de dire :

— Mais, au fait, ne faut-il pas que le gouverneur du duc de Bordeaux soit de l'Académie!

Je crus un moment que le salon s'écroulerait! Ce fut un cri tellement sauvage, que j'eus peur et me rapprochai de mon frère!...

— *Gouverneur*, *précepteur*, s'écria celui qui avait déjà parlé (1)! Eh! que m'importe à moi, que celui qui doit élever le futur roi de France soit dans le premier corps littéraire de l'état, lorsque Béranger est à sa porte! Béranger! dont le beau talent est trop redoutable pour qu'on lui décerne une couronne pour prix de son génie! Béranger qui a l'honneur d'avoir rendu Napoléon populaire en France!... car il y était aimé et vénéré, mais non pas comme depuis la chanson du *Vieux Sergent* et d'une foule d'autres aussi vigoureusement écrites.

— Mais, mon ami, dit doucement Albert en souriant à l'orateur, vous oubliez que la restauration ne doit pas des remercîmens à Béranger parce qu'il fait aimer l'empereur...

Nous nous mîmes tous à rire, et le député stupéfait nous regarda d'abord en silence et finit par

(1) C'était un député dont le nom est fameux dans l'assemblée. J'espère qu'il n'a pas oublié cette scène.

se joindre à nous, de bon cœur. Dans le fait, sa colère me paraissait d'autant plus bouffonne qu'elle était réelle. Il avait dans sa poche plus de vingt épigrammes, des satires, des pamphlets, c'était une bibliothèque entière. Il s'y trouvait, comme toujours, de bonnes, de mauvaises choses; mais, en général, presque tout ce que j'entendis ce soir-là était spirituel. Il y avait, au reste, à cette époque dans les rangs royalistes des hommes d'une grande force comme esprit de critique. L'un des plus redoutables était Colnet de la *Gazette de France*. Je le voyais fort souvent dans cette même maison où je dînais le jour dont je viens de parler, quoique ses opinions apparentes fussent fort opposées à celles de la maîtresse de la maison...

Colnet est un des hommes les plus amusans que j'aie connus en toute ma vie. Il avait une sorte de franchise raisonnée avec laquelle il jetait à la tête les plus grosses injures sans qu'il parût y faire attention; il vous disait ce qu'étaient ses parens, comment il avait été élevé tout autrement que pour le beau monde, ce qui se voyait sans peine... Mais quel esprit, quelle finesse dans ses critiques! quelle audace, et pourtant quelle profondeur dans ses attaques! pour lui l'ironie était une arme à deux tranchans avec laquelle il tuait quelquefois l'homme ou l'ouvrage qu'il attaquait... il joignait à une verve remarquable une originalité amusante qui le faisait lire avec avidité et qui assurait le

sort de son feuilleton... Que ne fait-on pas avec une nation comme la nôtre quand on l'amuse!.. On peut, je crois, tout lui demander. Colnet était bien en possession de cela! ... aussi a-t-il assuré le sort de la *Gazette de France.* Je crois bien que M. de Genoude y a contribué; mais Colnet a fait que l'on s'abonna ità la *Gazette* pour rire de ses injures, dites avec mesure en même temps qu'elles étaient acerbes et souvent plus que méchantes. Voilà en quoi consiste le talent; s'il ne s'agissait pour écrire que de tremper sa plume dans l'encre et d'assembler des lettres et des mots, tout le monde le pourrait faire... c'est au reste ce qui arrive aujourd'hui.

Martainville avait aussi bien de l'esprit, et puis Hoffmann... M. de Feletz (1) dont l'esprit charmant rappelle tout ce que notre littérature a eu d'élégant et de mesuré dans sa critique... Je ne parlerai pas d'un M. O'........ qui parut un jour dans le *Drapeau blanc*, et s'enrôla le même jour, tout à la fois, dans les colonels et dans les hommes de lettres; il avait pourtant une réputation!... je vais le retrouver tout à l'heure en parlant des missionnai-

(1) M. de Feletz, dont l'esprit fin et charmant savait distinguer le bon du médiocre, avait jugé que l'école romantique avait un côté bon à garder, mais un autre à expulser. Aussi lorsque madame de Staël fit paraître *Corinne*, M. de Feletz fut sans pitié pour les fautes de style très-nombreuses qui s'y trouvaient, et madame de Staël lui doit peut-être la perfection de cet ouvrage.

res qui vinrent à Versailles en 1826. Cette époque n'est pas une des plus indifférentes de la Restauration.

M. de Montmorency fut enfin élu!... ses amis en furent heureux, et j'avoue qu'il fut vraiment digne de cette faveur par la modestie avec laquelle il la reçut. Mon frère qui dîna avec lui chez M. de Lally-Tollendal, deux jours après, fut charmé de la bonne grâce avec laquelle il accueillit les complimens qu'on lui faisait. Ce n'était pas une humilité feinte, et il avait plus le sentiment de ce qu'il y avait de convenable dans ses fonctions que ses amis eux-mêmes.

Sa réception fut remarquable en ce qu'elle offrit des rapprochemens curieux comme hasard. M. de Préameneu que remplaçait M. de Montmorency, avait aussi été ministre (1)!... M. le comte Daru, autrefois ministre d'état, reçut le récipiendaire, et ce fut M. de Chateaubriand qui prit la parole après le président et le nouvel arrivé.

(1) Ministre des cultes sous l'empire.

CHAPITRE V.

Les fautes de 1827. — Du ridicule. — C'est l'arme la plus funeste chez les Français. — M. de Villèle et M. de Peyronnet. — Le comte Gaspard de Pons et sa chanson. — Comme elle est spirituelle! — Le chant de *Néronnet*. — La parodie. — La loi de justice et d'amour. — M. Piet et les truffes. — Comme leur parfum est doux! — *Le caissier du Drapeau blanc*. — Encore du comte Gaspard de Pons. — Les souvenirs de l'empire!...

Nous voici maintenant à une époque où le gouvernement était dans une position vraiment effrayante. Et pourtant Charles X ne s'occupait que de chasse; le dauphin de niaiseries; la duchesse de Berry d'amusemens; la duchesse d'Angoulême seule pleurait et prévoyait!...

Les fautes de 1830 ont une origine plus sérieuse qu'on ne pense, et surtout plus ancienne. Il me faudrait donc revenir sur les premières années de Charles X!... mais j'ai déjà dit de lui ce que j'en avais à dire... je reviens au courant des affaires.

Le ministère Villèle avait tous les jours un degré de faveur de plus. M. de Villèle, avec sa finesse et son astuce, avait bon marché du roi, dont la bon-

homie lui faisait regarder toute ruse comme impossible dès qu'on avait affaire à un roi. Il était donc en continuelle guerre avec ceux qui l'entouraient, et cependant la nation ne lui savait aucun gré de ce qu'il faisait pour elle, parce que l'on n'exécutait rien et que tout demeurait en stagnation, bien plus encore que sous Louis XVIII.

Le ridicule est une arme empoisonnée chez nous ; c'est le plus terrible coup qu'on puisse porter à un pouvoir : il faut qu'il soit bien respectable pour n'y pas succomber.

Ce fut une attaque de ce genre qui fut dirigée contre M. de Peyronnet et M. de Villèle. Le Toulousain et l'avocat-général de Bourges étaient les deux points de mire des assaillans. L'un de mes amis, homme de beaucoup d'esprit, le comte Gaspard de Pons, fit à cette époque une chanson que Béranger réclamerait comme une de ses meilleures s'il la connaissait, et qui fut tenue assez secrète dans ce temps-là. Il me l'apporta aussitôt qu'elle fut *née*, et la voici. Je crois que c'est une des plus drôles de choses à garder comme souvenir politique. Je vais donner avant un autre morceau très-curieux, intitulé *le Chant de Néronnet*, parodie de l'admirable morceau intitulé *le Chant de fête de Néron*, par Victor Hugo. Ce dernier morceau parodié, c'est-à-dire la parodie elle-même, est de plusieurs auteurs, que je ne nommerai pas parce qu'ils veulent garder l'*incognito*. Je dirai seulement que parmi eux est le comte de Pons.

Cette parodie du *Chant de fête de Néron* fut imprimée à cette époque, mais d'une façon fort imparfaite; on la revit ensuite, on la corrigea, on l'augmenta, et dans un moment de repos où les idées ministérielles ne pouvaient en aucune manière influer ou influencer sur la vie poétique des auteurs. C'est une sorte d'*Iliade,* c'est-à-dire de *rapsodie* collective, dont l'auteur primitif est demeuré inconnu; et c'est pour ne pas avoir l'air de s'attribuer plus de gloire qu'il ne leur en revient vraiment, que ses collaborateurs tiennent encore aujourd'hui à garder l'anonyme. Mais ce morceau n'en mérite pas moins d'être conservé; car c'était un morceau d'esprit qui est devenu un objet d'art. Un seul changement, qu'il est facile d'indiquer ici, fera juger du mérite des corrections faites à cette pièce, qui avait paru sous le titre de: *Chant de fête de Draconnet*, nom auquel on a substitué celui de *Néronnet,* qui est cent fois meilleur. Il est prouvé que celui-ci est préférable, en ce qu'il rappelle à la fois de la manière la plus heureuse la loi de *justice* et d'*amour;* quant aux allusions à *Zelmire; Grenadier, que tu m'affliges*, toute la France a ri de cette époque de spirituelles plaisanteries de M. de Latouche sur M. de Peyronnet, et elles ne sont pas encore oubliées. On doit reconnaître, il est vrai, que l'ancien ennemi de la presse et des lettres, depuis captif, a supporté noblement son malheur, grâce à ces mêmes lettres et à la presse, qui deviennent sa consolation et lui par-

donnent leur ancienne persécution, comme les mères qui sont toujours indulgentes et ne savent répondre que par des caresses et des soins à des duretés et à l'ingratitude de leurs enfans (1). Ceux-ci ne pourraient puiser néanmoins dans leur infortune méritée peut-être, le droit de réclamer sur leurs actes politiques le silence qu'ils prétendaient imposer autrefois. Grande leçon qu'ils donnent et reçoivent, et qui doit leur donner la conviction tardive qu'en matière politique les délits ne devraient trouver qu'une justice indulgente. L'accusé ne peut-il devenir juge et le juge accusé?...M. de Peyronnet l'a bien prouvé, ainsi que tout le ministère de 1830.

Passons, après ce préambule nécessaire, à ce morceau, dans lequel toute la belle ode de Victor Hugo est non-seulement parodiée, mais qui renferme encore quelques strophes dont elle n'avait pas fourni la matière. C'est bien le cas de dire : Peu importe, ou plutôt *il importe beaucoup* de les ajouter, afin de donner le morceau dans son entier.

(1) Je suis bien heureuse que la délivrance de M. de Peyronnet me permette de faire paraître cette pièce qui, du reste, n'attaque en rien son noble et beau caractère que je me plais à reconnaitre et à honorer.

UN CHANT DE FÊTE DE NÉRONNET.

(Imitation libre d'*Un chant de fête de Néron*, par Victor Hugo).

Amis, l'esprit nous tue, et le sage l'évite ;
Venez tous admirer la fête où vous invite
Néronnet, chef des sceaux, des *sceaux* qui font les lois ;
Poëte *indifférent* qui servant la couronne
A la mode de la Garonne,
Chante en s'accompagnant du ventre aux trois cents voix.

Que mon *projet d'amour* sur l'heure vous rassemble !
Jamais vous n'aurez eu tant de plaisirs ensemble
Chez Beugnot l'affranchi, ni chez le Grec Dudon ;
Ni dans ces gais festins (dont je tairai les suites),
Où le saint Marcellus pleurait les bons jésuites
En parfumant d'ail un dindon ;

Ni quand, près du canal, Zelmire de Toulouse,
Peu vêtue, avec nous glissait sur la pelouse ;
Ni quand d'un bon duel nous revenions tous gris ;
Ni quand sur des tréteaux le préfet des polices
Jetait au peuple des saucisses
Qu'un gendarme galant couvrait de papier gris.

Venez, je vais tuer l'imprimerie entière ;
De livres, de journaux je vais faire litière ;
Près d'un dessein si vaste et de si bon aloi,
Que sont les bills du *trois pour cent*, du droit d'aînesse ?
Les chambres aujourd'hui sont un cirque où la presse
Lutte avec mon projet de loi.

C'est ainsi qu'il convient au grand-juge de France
De charmer ses ennuis et son indifférence ;
Qu'on sente un grenadier dans le garde des sceaux !
Mais venez ; la nuit tombe et la fête commence :
Déjà la censure, hydre immense,
Fait mousser l'encre rouge et jouer les ciseaux.

Voyez-vous ?... Le *projet d'amour et de justice*
Étreint le *Moniteur* qui rit de son supplice ;
Il semble caresser les arts qui vont périr.
Dans ses embrassemens les talens se déflorent ;
Oh ! que n'ai-je aussi, moi, des baisers qui dévorent,
Des caresses qui font mourir !

Ecoutez ces rumeurs ! ce sont les voix fâcheuses
Des protes, des pressiers, des auteurs, des brocheuses ;
Qu'un silence de mort réponde à leur frayeur.
Plus de journaux, échos d'une foule insensée !
Que le fleuve de la pensée
Apporte des flots d'or au timbre monnoyeur.

Ils disent que mes lois sont vandales et cimbres ;
Le timbre les indigne... Eh ! mes sceaux sont des timbres :
Moi-même, suis-je pas *timbré* comme Apollon (1) ?
Ils sont timbrés aussi de ma main paternelle,
Ces parias que sous son aile
Thierry mène en jurant de Bicêtre à Toulon (2).

(1) On dit en latin, à ce qu'on prétend, *Thymbræus Apollo:* c'est une épithète fort usitée. — Il semblerait résulter de là que les pédans sont quelquefois utiles aux femmes.

(1) M. l'argousin en chef Thierry (quand il serait encore vivant et en fonctions, ce que j'ignore) ne réclamera sans doute pas contre ce vers qui semble l'accuser de manquer de politesse envers les forçats ses administrés, ni M Chau-

Mort à ces gazetiers dont l'épigramme fine
Aux pavots du pouvoir mêle sa rude épine :
En garde ! je les frappe et de taille et d'estoc.
Il n'est rien de sacré que leur fiel ne dissoude ;
Tombez, diffamateurs de l'étoilé G.......!
    Calomniateurs de V....!

Tout périt... sans se plaindre ! et par toute la France
Les Chauvet à venir traîneront leur souffrance,
Sans que de leur misère on entende l'accent ;
Et lorsqu'un sous-préfet aura mal lu ses notes,
    Nul ne saura si les menottes
Ont gravé sa méprise au bras d'un innocent.

Courrier Français, adieu ! le timbre que je dore
Désarrondit le *Globe* et flétrit la *Pandore* :
Constitutionnel et *Débats* tomberont.
Bien !... Rends grâce à celui qui te mène aux lisières,
    O France, ô reine des lumières !
Vois quel bel éteignoir il attache à ton front !

Grands enfans ! ils disaient qu'une charte jurée
Léguait à l'avenir leur liberté sacrée ;
Que rien n'arrêterait son essor indompté,
Que son astre immortel n'était qu'à son aurore...
Mes ventrus, dites-moi, combien de jours encore
    Peut durer son éternité.

vet contre l'écho donné à ses réclamations oubliées maintenant. Près de là, il y a aussi deux noms que je n'ai cru devoir indiquer que par des initiales, ainsi que je le ferai plus bas dans *le Chant des Balayeurs*, pour un de ces deux noms et pour un autre encore. Mais les gens curieux auront tort de se plaindre de ma réticence, car la rime doit être une indication bien suffisante, d'autant plus qu'on s'est soumis pour elle au quasi-barbarisme de *dissoude*, sans compter l'épithète très-significative d'*étoilé*.

Que le silence est bon quand la nuit est bien noire !
L'abbé Guyon lui-même eût envié ma gloire ;
De ces écrivassiers qu'importent les cachots ?
J'habite un palais d'or qui se ferme au reproche.
Ingrats auteurs, ma loi s'approche ;
Vous avez faim et froid ; mais moi, j'ai les pieds chauds.

Qu'ils ne puissent rien dire en nous voyant tout faire ;
Quand on mange un budget, il faut bien qu'on digère :
Leurs clameurs ne servaient qu'à nous importuner.
D'ailleurs, soyons humains, clémens et magnanimes ;
Malheur à qui se plait au cri de ses victimes !
Il faut l'étouffer et dîner.

Je punis cette France, et je me venge d'elle ;
Ne poursuit-elle pas d'un sarcasme infidèle
Mérindol, Kéranflec, La Palme, gens du roi ?
Je veux des quolibets avoir le monopole,
Et qu'ainsi que l'aimant se tourne vers le pole,
Le ridicule vienne à moi.

Que de titres j'unis ! Je suis maître en fait d'armes ;
Je chante la romance et commande aux gendarmes,
J'ai la jambe bien faite et le verbe très-haut ;
Je vaux Salaberry même pour la logique,
Et cet orateur énergique,
Qui, s'il n'était Chifflet, voudrait être Chilhaud.

C'est moi, qui de mon fisc ouvrant la gueule avare,
Pour linceul aux journaux vais donner ma simarre !
C'est moi dont la justice à l'amour se soumet !
Moi qui, Turc et jésuite en toutes mes mesures,
Pourrais faire la barbe à l'abbé Desmazures,
La queue au pacha Méhémet !

Que si des députés, de leurs chaises curules,
A ma main de justice appliquent des férules,
Qu'ils tremblent ! je n'aurai qu'à froncer les sourcils
Pour qu'à l'instant Franchet, afin qu'on les *empogne* (1),
Joigne à mes raisons de Gascogne
Des logiciens bleus, armés de bons fusils.

Brisons, pour la sauver, cette presse rebelle ;
Proscrivons tout écrit de crainte d'un libelle :
Plus d'écrivains!... Allez, emprisonnez les tous ;
Punissez-les du mal qu'ils font à nos tartufes :
Emprisonnez!... Mon Piet (2), apporte-moi des truffes ;
Le parfum des truffes est doux.

(1) Mot consacré dans une occasion fameuse ; la suppression de l'*i*, nécessitée par la rime, est autorisée d'ailleurs par la prononciation populaire.

(2) On sait que M. Piet avait alors mérité le surnom de *restaurateur de la restauration*, et bien évidemment aussi une subvention mensuelle que le gouvernement lui allouait pendant les sessions des chambres pour remplir les fonctions de ce titre auprès des députés ses collègues, c'est-à-dire, pour remplir les estomacs de ces messieurs, dont les tables des ministres ne suffisaient pas à entretenir le dévouement enthousiaste *en bon point*. On n'a pas oublié en effet qu'ils étaient *trois cents* ; empruntant le langage du temps où ils auraient voulu ramener la France sans qu'elle s'en aperçût, on peut même, je crois, se servir de l'expression de *Quinze-Vingt*, d'autant mieux que les braves gens étaient un peu aveugles.

M. Piet ne se fâchera pas du pronom possessif « *mon* Piet ; » il sait trop qu'en ce temps-là du moins il était voué au ministère Villèle, corps et âme, c'est-à-dire, votes et fourneaux, et il sait encore mieux qu'un peu de personnalité est un assaisonnement indispensable à la cuisine sa-

Il faut maintenant donner la petite pièce de cette ode, vraiment grande dans sa burlesque parodie, parce que je crois que les choses de ce genre sont des dettes à acquitter envers la postérité, qui sera

tirique. D'ailleurs, resté magistrat depuis la révolution de 1830, il doit être affranchi maintenant de son ancien vasselage, de telle sorte qu'on pourrait dire aujourd'hui « l'affranchi Piet, » à plus juste titre qu'on ne disait alors « Beugnot l'affranchi, » lequel me fait penser au « Grec Dudon » qui se trouve dans le même vers. Je ne crois pas que cela eût l'intention de signifier que M. Dudon fût Grec d'une manière quelconque; je n'y vois au contraire que ce que les Grecs anciens, les véritables Grecs appelaient une antiphrase; car M. Dudon, dans ses discours à la tribune, traitait plus que personne les Grecs actuels, depuis leur insurrection, *de Turc à Maure*, et s'il avait pu les tuer, ou du moins les principes qui les faisaient agir, il n'aurait probablement pas hésité à les traiter *de Turc à morts* avec une autre orthographe. Enfin, ce qu'il y a heureusement de plus mort dans tout cela, c'est la dame censure, qui a laissé couler sa vie avec son sang, c'est-à-dire, avec l'encre rouge dont elle se servait, et qu'une troisième restauration même aurait désormais bien de la peine à *réinfuser* dans ses veines. Quant à M. Dudon, je n'en continue pas moins à souhaiter que nul événement ne le *désarrondisse*, qu'il continue à se faire des trésors avec lesquels il puisse se procurer une place, soit dans le Paradis de Jésus-Christ, soit dans celui de Mahomet, et que par conséquent, lorsque l'heure de la mort sonnera pour lui le plus tard possible, quel que soit celui des deux paradis en question auquel il donne la préférence, celui où il croie devoir être le mieux reçu, il meure certainement comme son ancien frère d'armes M. de Marcellus, en odeur d'ail et de sainteté. L'ail est un préserva-

contente de rire aux dépens des temps d'aujourd'hui; qui pour le dire en passant, sont bien drôles.

Ces deux morceaux sont remarquables par leur verve caustique et leur esprit mordant et incisif. Il y a du Béranger, je le répète, dans cette dernière pièce surtout; il y a du comique, comme dans cette chanson de notre chansonnier patriote, où il dit si plaisamment que les cachemires donnent la *peste, et ma femme en a !* — Il y a ressemblance, et ressemblance dans les points les plus heureux ; il existe une certaine causticité aimable chez nous, qui du reste, se retire dans des terres inconnues, pour faire place à la grossièreté la plus grossière, mais que nous savions si bien mettre en œuvre, et qui reviendra, je l'espère, pour ne plus émigrer aux terres lointaines et inconnues. Voici une chanson de M. le comte de Pons, que le défaut de place m'a empêché de mettre avec sa sœur dans le même chapitre et qui est également charmante. C'est une sorte de parodie du *Vieux Sergent* et sur le même air ; elle est intitulée :

tif contre la corruption, et il est des hommes qui ont l'avantage d'être incorruptibles, grâce à Dieu ou à leurs antécédens.

LE CAISSIER DU *DRAPEAU BLANC.*

Par le comte GASPARD DE PONS.

Chanson insérée dans le *Figaro* du samedi 10 février 1827.

AIR du *Vieux Drapeau*.

En attendant qu'on me réveille,
Je ronfle en repos, Dieu merci !
Nul ne viendra voler ici ;
Il n'est pas besoin qu'on y veille.
Je ne laisse rien à mes hoirs,
Rien que les trous de ma bannière ;
Quand secoûrai-je la poussière
Qui remplit mes nobles tiroirs ?

Comme il me reste un privilége (1),
Je défends qu'on m'appelle *feu* ;
On voudrait le jeter au feu,
Car paraitre est un sacrilége (2).

(1) Pour bien comprendre, ceci, il faut se reporter à la législation d'alors où l'établissement d'un nouveau journal n'était pas du tout une chose libre.

(1) Le *Drapeau Blanc* était un journal de l'extrême droite qui avait parfois, comme on sait, des brouilleries amoureuses avec le ministère Villèle et avec les jésuites qui le soutenaient. D'ailleurs, le système de ce ministère et de ses *hommes noirs*, ainsi que les appelait Béranger, était avant tout d'éteindre les journaux existans, et de laisser le moins possible d'organes à la presse périodique, d'autant plus que l'expérience leur avait appris qu'une fois investis d'une existence légale, ces organes pouvaient ai-

Que la noirceur des hommes noirs
Est impudente et tracassière !
Quand secoûrai-je la poussière
Qui remplit mes nobles tiroirs ?

Chacun peut voir par mes registres
Qui sont *blancs* et *purs* d'abonnés,
Qu'on gagne un joli pied de nez
Au service de nos ministres.
Je vendrai tous mes encensoirs
Pour acheter une étrivière.
Quand secoûrai-je la poussière
Qui remplit mes nobles tiroirs ?

Adieu l'ennuyeux catéchisme
Du baron aux âcres humeurs (1) !
Adieu ce gaillard dont les mœurs
Avec sa foi forment un schisme (2) !
Leur pauvre caissier tous les soirs
Les donne au diable en sa prière.
Quand secoûrai-je la poussière
Qui remplit mes nobles tiroirs ?

Que des Valois (3) on se sépare !
Vite, émigrons chez les Lemblins (4) ;

sément changer de parti en changeant de propriétaires, quand même les propriétaires n'eussent pas changé d'opinion.

(1) Le baron d'Eckstein, l'un des rédacteurs du journal.

(2) Feu Martainville, son rédacteur en chef, qui était vivant alors, et qui de plus était très-bon vivant.

(3) Le café Valois, café des ultra-royalistes.

(4) Le café Lemblin, très-fréquenté par les libéraux. Tout cela forme des points d'antiquité qui ont besoin d'être spécialement éclaircis.

Jetons par-dessus les moulins
Le bonnet carré qui nous pare.
En tarissant les abreuvoirs,
Croit-on nous garder en fourrière ?
Quand secoûrai-je la poussière
Qui remplit mes nobles tiroirs ?

A l'inverse de l'*Aristarque* (1),
Qui, s'étant couché libéral,
Vint à se lever féodal,
Sur une autre mer je m'embarque.
On acquiert d'antiques manoirs
En prêchant pour l'humble chaumière ;
Oui, je secoûrai la poussière
Qui remplit mes nobles tiroirs.

Le *Drapeau Blanc* était, comme on le sait, un journal de la plus extrême droite, dont la politique trouvait son compte à se brouiller amoureusement avec le ministère Villèle, et à se raccommoder, selon les circonstances. C'était un jeu terrible pour le pays, que ces manœuvres à la Machiavel, imaginées par des esprits inhabiles et exécutées par de plus inhabiles encore ! Il y avait, à cette époque, des matériaux de malheurs pour la ruine de dix empires. Il n'en fallait pas tant pour nous jeter à bas ! Aussi, avons-nous fait la chute, sinon de

(1) L'*Aristarque*, journal des opinions de l'extrême gauche, avait cessé de paraître faute d'abonnés, et son privilége ou son droit de possession (ce qui *en ce temps-là*, je le répète, était la chose nécessaire), avait été acheté par les meneurs de l'extrême droite.

bonne grâce, au moins avec résolution. Le système du ministère Villèle et de ses hommes noirs, comme les appelait Béranger, était d'éteindre tous les journaux existans, et de laisser parler la pensée le moins possible. L'empereur le faisait bien ! s'écriait M. de Villèle ! Sans doute, il le faisait, mais la pensée avait une abondante pâture d'une autre part ! Nous n'avions pas une seule journée inoccupée à nous ! Nous avions toutes nos heures prises, et nous savions l'emploi que nous devions donner à celles du lendemain. Le mauvais moyen qu'a souvent mis en jeu M. de Villèle a été de rappeler le despotisme de Napoléon, en ne mettant à côté que la nullité d'un gouvernement qui ne répondait que par des pertes, par des humiliations, aux demandes que nos cris lui faisaient de notre ancienne gloire et de nos conquêtes ; il est vrai de dire que le ministère Villèle a le Trocadéro !.... Quelle admirable chose que cette victoire ! Quelle gloire immense pour l'armée de Wagram, de Marengo, d'Iéna, d'Austerlitz et de mille batailles dont la victoire a couronné les noms ! Il y a là-dedans du risible, à côté d'un malheur tellement sérieux, qu'il faut se replier sur soi-même, et souffrir, surtout en voyant l'Arc de Triomphe !... Ce monument dont les murs, hauts de 160 pieds, sont insuffisans pour raconter nos victoires !... O ma patrie ! ma belle France !... Que deviens-tu ?...

CHAPITRE VI.

Le positif. — Etat de la France à mesure qu'on arrive à 1830. — M. de Latil. — M. de Polignac et M. d'Hermopolis. — Effroi qu'ils causent à M. de Villèle. — Les Carbonari. — Serment des adeptes. — Sa sévérité. — M. de Corbière. — L'audience. — La vulgarité. — M. de Canny. — M. de Salverte. — M. de La Bourdonnaye. — — L'ouverture des chambres. — Faute de Charles X. — Les morts de 1826. — Le roi de Sardaigne. — L'entêtement. — Le pont du Pô. — Le gros MADAME. — La liste chronologique. — Cambacérès. — La perruque et l'habit de quaker. — La tournure des frères moraves. — Les papiers volés. — Le cardinal Gonsalvi. — Le prince Eugène. — Son éloge. — Le prince de Poix. — L'opinion de Junot sur son compte. — La princesse de Metternich, première des trois femmes du prince. — Son portrait. — Elle était bonne. — Belle conduite de son mari à ses derniers momens.

Il faut laisser les chansons et la poésie pour revenir au positif. L'état de la France était alors des plus alarmans. La lutte s'était établie entre les jésuites et les libéraux ; il y avait une guerre déclarée, et cette guerre ne pouvait amener que du sang, dans un avenir même peu éloigné. Charles X,

dont le caractère était élevé, qui avait de la noblesse, même dans sa légèreté, était devenu sombre, morose, et dans cette tristesse qui lui était si peu naturelle, on ne pouvait méconnaître une influence étrangère. Dès-lors, rien ne pouvait être certain : Charles X devait avoir les inconvéniens de tous ceux qui prendraient de l'empire sur lui, et nous devions les subir comme lui.

Je parlerai peu des années 1823, 24 et 25 : j'habitais Versailles et je ne pouvais suivre les événemens comme lorsque j'habitais Paris, quoique j'y vinsse deux et trois fois par semaine ; mais on peut suivre la conduite de chacun comme lorsqu'on assiste aux scènes de chaque heure. Je dirai donc simplement ce que j'ai pu savoir alors; je reprendrai la marche que j'ai suivie en 1827, lors de mon retour à Paris.

Un de mes amis qui suivait la fortune de M. de Villèle et qui, même, lui est resté fidèle, ce qui est rare en ce temps-ci, me disait un jour que M. de Villèle craignait extrêmement quatre personnes : M. de Polignac, M. d'Hermopolis, M. de Vitrolles et M. de Latil. Ce dernier surtout l'effrayait beaucoup.

— Eh ! pourquoi donc, alors, avoir fait entrer M. d'Hermopolis dans le conseil ? lui demandai-je.

— Ah ! pourquoi, pourquoi? Pourquoi fait-on des sottises, en ce monde ?

— Mais M. de Latil !...

— M. de Latil a un grand pouvoir sur le roi.

Vous ne savez pas que Charles X croit aux revenans, et conséquemment à l'enfer, au purgatoire et à tout ce qui y tient.

— Mais vous dites là de belles choses... Moi aussi, j'y crois, j'y crois sans bêtise, voilà tout, mais j'y crois.

— Moi aussi, sans doute. Mais, vous me comprenez mal. Charles X craint ce que les bonnes faisaient croire à leurs enfans. Jugez de l'empire que M. de Latil a su prendre sur son esprit, en lui présentant le péril qu'il court non-seulement dans l'autre monde, mais en celui-ci, avec les carbonari qui, au fait, sont très-effrayans.

On en parlait peu dans le monde, alors ; mais il est de fait qu'on n'en parlait peu que parce qu'on les craignait. Il y avait, dans les sociétés secrètes, des hommes dont le fanatisme républicain était plus exaspéré que le fanatisme religieux. La liberté était leur Dieu. Ces sacrifices devaient être pénibles, pour que son culte fût ensuite pur, sans trouble. Avec de telles maximes, on fait des choses belles, grandes, pour la gloire de Dieu et du ciel. Cousin, Augustin Thierry, Jeouffroy-Scheffer, Roulin, Raspail, Guinard, Cavaignac (1), tous ces noms-là étaient déjà des bannières autour desquelles se réunissaient des partis qui ne deman-

(1) Voyez là-dessus un article dans *la Revue des Deux-Mondes*, par Sainte-Beuve, article très-bien fait sur le convoi du jeune Lallemand, surtout sur Camille Jordan.

daient qu'à éclater et à se battre les uns contre les autres. Il y avait alors un mouvement terrible qui grondait sous nos pieds, comme le torrent des Pyrénées couvert d'une croûte de glace !

On sera peut-être curieux de connaître le serment des carbonari du premier degré : sa force peut faire juger de celle du second degré.

« Je jure en face du Christ et en face du saint Évangile, symbole de la vérité, *sur la corde et sur le fer destructeur des traîtres*, de garder inviolablement les secrets qui vont être confiés à ma foi dans cette respectable et redoutable assemblée.

» Je promets d'aimer et de secourir *mes cousins*, dans quelque pays, dans quelque occasion que ce puisse être, et selon mes forces morales et physiques.

» Je ne *tracerai*, *graverai*, *burinerai*, *crayonnerai* rien qui ait rapport à la société dont je fais partie, que de la manière qui me sera enseignée par mes maîtres.

» Je promets aussi, à cette assemblée respectable, de révéler à l'instant même tout ce qui pourrait venir à ma connaissance, directement *ou indirectement*, et qui pourrait lui être nuisible.

» Je n'aurai, à cet effet, aucun égard pour *père*, *mère*, *frère*, *sœur*, *épouse*, *ami*, *amie*, *supérieur*, *inférieur*, ni pour quelque *personne que ce puisse être*.

» Je ne divulguerai point non plus, ni le lieu, ni le nom du propriétaire de la maison, ni le nom

des personnes formant les membres présens à ma réception.

» Je consens, si je deviens parjure, à avoir *la langue, les lèvres et les mamelles* brûlées avec un fer *rouge, la gorge coupée.*

» Que je sois pendu au milieu d'une assemblée de *carbonari*, pour que mon corps soit percé des coups de leurs poignards, aiguisés par la justice et la vengeance ;

» Et qu'après je sois éventré, que mon cœur et mes entrailles soient arrachés ;

» Que mon cadavre ainsi mutilé soit brûlé, que les cendres soient jetées au vent et dispersées ;

» Et que ma mémoire soit en exécration aux humains, épouvantés de mon effroyable supplice (1)!

» *Amen.* »

Cette formule, qui peut-être nous paraît exagérée, était de bonne foi pour ceux qui la prononçaient alors. Les *carbonari* de cette époque n'entraient pas dans cette redoutable association pour assouvir quelque vengeance personnelle, quelque passion particulière ; non. Les sentimens patriotiques avaient repris une vigueur toute positive,

(1) J'ai placé ici ce serment au lieu de le mettre au même lieu où j'ai parlé des carbonari, parce qu'il ne fut connu en France que vers cette dernière époque.

dont le dernier feu s'est jeté en 1830; mais dans les années précédentes on avait vraiment à craindre pour le gouvernement, tant que sa marche serait aussi fortement prononcée, comme s'opposant à la marche libérale désirée par la majorité du pays, et de plus voulue par la force des choses.

Tout cela effrayait M. de Villèle; cela lui donnait des pensées sombres. Il avait encore un motif alarmant pour son pouvoir; c'était l'avidité insatiable des gens de cour; ils demandaient: il accordait; ils demandaient encore. On a beaucoup parlé de ce que l'empereur avait fait pour nous tous gens de l'empire; mais le sang de nos maris et de nos pères qui pendant dix ans avait coulé pour la patrie, les veilles de ceux qui ne se battaient pas, étaient là pour répondre aux sourires moqueurs de ceux qui trouvaient étonnant qu'on eût accordé une pension à la veuve d'un homme mort criblé de blessures.

— Ah! disait M. de Villèle, le cardinal de Richelieu n'aurait pas dû faire venir cette foule empoisonnée dans l'intérieur de l'habitation des rois! Son génie pouvait balancer leur influence timide, parce qu'elle s'essayait alors; mais ce même génie devait songer que plus tard ces mêmes hommes s'acclimateraient et deviendraient des indigènes bien importuns, s'ils n'étaient eux-mêmes des causes de mort!

Et alors il rappelait toutes les remarques de M. Necker, qui lutta pendant dix ans contre cette

foule avide qui finit par le terrasser, parce qu'il voulut lui résister.

M. Corbière amusait pendant qu'on criait après son chef, et donnait la petite pièce. Je ne venais jamais à Paris sans entendre raconter une nouvelle histoire sur son compte ou sur celui de son intérieur. Sa probité n'était que trop reconnue; on commençait par dire à haute voix qu'il était le plus honnête homme de France, pour avoir le droit de dire ensuite qu'il en était le plus ridicule : et dans le fait, moi qui l'ai vu quelques fois dans des audiences que je lui demandais pour mon frère, je pouvais juger que les gens qui par profession se raillent du pouvoir, quand il marche mal dans la voie des bonnes manières, avaient beau jeu à rire de lui. Madame Corbière, qui fermait son sucre sous clef et sucrait elle-même un verre d'eau qu'on demandait, paraissait là sous un jour qui n'était pas trop ministériel. La première fois que je vis M. Corbière je venais d'entendre raconter l'histoire du mouchoir à carreaux bleus et blancs qu'il posait sur la main de Louis XVIII, ce qui désolait le roi, non qu'il fut élégant, il ne savait ce que cela voulait dire, mais la chose en elle-même lui déplaisait, et je le conçois. Je venais d'entendre raconter le fait, et M. de M...., qui l'avait *joué*, m'avait fait rire aux larmes. J'arrive dans le premier salon du ministère, où je trouve le comte Lezai de Marnésia, qui venait pour le même motif que moi au ministère. Je lui racontai l'histoire, qu'il savait

comme moi, et nous en riions encore ensemble, lorsque l'huissier m'appela. J'entrai dans le cabinet du ministre, où je vis un petit homme dont la physionomie me parut spirituelle et bonne. Je fus à l'instant désarmée. J'aime la bonté par-dessus tout, et lorsqu'elle se joint à l'esprit, je suis vaincue. Je m'assis et j'exposai mon motif d'audience. A mesure que M. Corbière m'écoutait, cette physionomie changeait et prenait une expression brutale, qui ne m'effraya pas, parce que rien ne m'effraie en ce genre, et qu'en pareil cas je deviens insolente comme quelqu'un qui n'a jamais mangé à table; mais je fus tellement indignée, que j'eus à peine la volonté de lui observer que, parce que M. de Permon avait servi l'empire pendant douze ans et la république pendant dix, ce n'était pas une raison pour ne pas être un fidèle serviteur de la forme du gouvernement que le PAYS avait adoptée.

« Non, non, ne me parlez pas de cela! » s'écriait-il comme un fou en tournant sa tête de droite à gauche et faisant voler le bienheureux mouchoir, qui m'envoyait des grains de tabac dans les yeux... Oh! à ce dernier trait, je ne pus tenir davantage en place; je me levai, mais fort en colère, sans toutefois le lui témoigner, parce qu'il ne l'aurait pas compris et je m'en allai. en m'expliquant très-bien comment M. de Corbière n'était pas aimé d'un parti et apprécié par l'autre. Son esprit était entravé par son jugement tout-à-fait faux, et le reste de sa personne allait à la grâce

de Dieu, qui, comme on le sait, ne se mêle pas de ces sortes de choses. Hélas ! il aurait peut-être mieux valu que le diable mît la patte dans les affaires ; tout aurait bien été, au moins pour un moment. Au reste (ce qui fut le plus nuisible au parti royaliste), M. de La Bourdonnaye, M. de Cauny, M. de Salverte, dans leur violence, ont fait plus de mal qu'aucun de ceux qu'on a voulu charger de l'anathème dans les malheurs des Bourbons. M. de Villèle le sait bien. Qu'on lui demande son avis sur M. de La Bourdonnaye, par exemple ! L'*Étoile* et la *Gazette* ont des numéros où M. de La Bourdonnaye est plus maltraité que M. Cavaignac ne le fut jamais dans aucun des journaux de la Restauration ; mais, après qu'on l'avait bien accablé d'injures, le roi disait : *J'estime M. de La Bourdonnaye !* et tout était dit.

C'est de là que vint son alliance avec M. de Polignac.

Il me faut ici rappeler une première faute de Charles X, au moment de l'ouverture des chambres de 1825. Louis XVIII n'avait pas pu aller au palais Bourbon à cause de ses infirmités. Il avait caché la mort sous un motif presque politique. Ce qu'il avait fait par nécessité, Charles X le fit par maladresse et véritablement *par politique.* Aller dans la chambre du tiers-état ! c'était convenir qu'il était une puissance ; c'était donc une faute, selon lui : aussi ne la fit-il pas ! Il s'en donna bien de garde, les chambres furent ouvertes comme

par le passé, dans les Tuileries ! Si je l'avais connu intimement alors et que j'eusse pu l'avertir du mal qu'il faisait à sa cause, je le lui aurais dit avec la franchise de mon caractère, et la crainte d'un bouleversement, que chaque jour lui faisait redouter alors. Son discours fut beau, touchant ; il le lut avec grâce, presque de mémoire, sans avoir besoin de jeter l'œil sur l'écrit, qui pour l'ordinaire est dans la forme du chapeau.

Cette session de 1825 vint offrir des variations assez singulières en ce qu'elle confirma dans la conviction de la vérité du retour des jésuites à perpétuité ; la question des confréries de femmes fortement agitée dans cette session le prouva également. C'était en effet un acheminement au rétablissement des hommes noirs. — Il y parut bientôt. M. d'Hermopolis déploya dans cette discussion tout le talent oratoire qu'on lui connaît, et, quand il le veut, ce talent peut beaucoup. Dans l'une des précédentes sessions la loi sur les ordres religieux de femmes avait été repoussée par la chambre basse ; mais cette fois, et grâce à M. d'Hermopolis, elle passa aux acclamations réitérées de toutes les femmes jeunes et vieilles du faubourg saint-Germain. C'était un coup de victoire pour le parti, et il le comprit dans toute son étendue.

M. de Frayssinous employa tout ce qu'il avait d'insinuant dans la parole, de captieux dans le discours, de flatteur dans la phrase, pour entraîner à son avis. Ce fut le jeu d'une coquetterie toute

féminine ; et vraiment l'étude de cette manœuvre était bien étonnante à suivre quand on n'était pas sous le poids du charme de la fascination. A quelque temps de là il y eut à la cour une intrigue très-singulière pour donner une occupation au roi. Cette occupation devait être *peu* orthodoxe, et pourtant le clergé s'en mêla, car M. de Latil y joua un rôle très-actif; toutefois, M. de Frayssinous ne fut pas du complot, à ce que je puis assurer. Les détails de cette intrigue, plus de l'époque de l'Œil-de-Bœuf que de celle de 1825, n'eurent au reste aucun résultat.

La mort s'évertua dans ces deux années de 1824 et 1825. Les deux partis furent également frappés. La Restauration perdit beaucoup dans la personne du roi de Sardaigne et de la princesse de Condé; l'entêtement du premier et les vertus de la seconde ne se trouveront pas facilement; il y avait dans cette tenacité du roi Victor-Emmanuel un côté burlesque bien amusant, mais qui, au résumé, finissait par obtenir quelque résultat. C'était la parodie du caractère décidé. Le jour où il rentra dans Turin, il voulut y rentrer à cheval, et sur le cheval qu'il montait ordinairement, à l'époque de l'invasion de 1795. Comme entendre c'est obéir, pour quelques vieux esprits de la cour sarde, on chercha le cheval, mais soit que la pauvre bête fût morte de chagrin ou qu'un capitaine peut-être même un dragon l'eût emmené en captivité dans Babylone, on ne trouva plus le cheval. Comment

faire? comment annoncer une telle nouvelle à un homme qui ne voulait pas même parler de la république romaine, pour ne pas prononcer le mot RÉPUBLIQUE, et qui jamais, dans les dix-neuf années que dura son exil n'avait failli à son serment!... Heureusement que le cheval était noir, petit et pas trop beau, et qu'on en trouva un pareil facilement..... Le roi entra donc avec, ou sur son cheval, et répétait souvent :

« Il faut avoir du caractère pour montrer aux » peuples qu'on est d'une autre nature qu'eux. »

Il y parut bientôt !

Les Français avaient construit un très-beau pont sur le Pô. Jamais le roi Emmanuel ne voulut passer sur ce pont.

« Je ne veux entendre à aucune nouveauté, répétait-il... Je veux que ma cour, ma capitale, mon royaume, ne soient pas plus changés que si tout le monde eût dormi. »

Cette folie avait un tel degré de force, que tous les titulaires de places rentrèrent dans l'exercice de leurs fonctions, bien que leur âge les fît radoter en raison des vingt ans qui s'étaient écoulés depuis la révolution du Piémont. Quand Emmanuel demandait un ancien employé et qu'on lui répondait qu'il était mort, il paraissait *étonné*... Alors il demandait son fils... Si le titulaire n'en avait pas, le roi s'informait s'il y avait une fille... si elle était mariée... Et le gendre recevait un brevet, eût-il même été au service des Français. Les

hommes comme Victor-Emmanuel sont ordinairement assez sots, je leur en demande pardon, et rien n'est plus facile que de leur faire accroire ce qu'on veut.

Il mourut au château de Montvalier; il avait épousé cette sœur de Louis XVI, la princesse Clotilde, qu'on nommait le *gros madame*. Si elle avait vécu, il aurait voulu qu'elle ne maigrît pas.

C'est une chose bizarre que cette liste chronologique qui se déroule dans ces deux années! Quelles doctrines se mettaient au jour! Alors venait l'heure de vérité, et pour plusieurs de ces morts, quelque illustres qu'ils fussent, la clarté était terrible.

Cambacérès mourut aussi à cette époque; je le regrettai beaucoup. C'était un homme dont l'esprit avait un grand charme pour raconter, surtout les nombreuses aventures politiques et galantes du monde qu'il avait vu, et il avait beaucoup vu. Cette bonne grâce avec cette figure lugubre et demi-burlesque, formait un contraste qui tournait, je ne sais comment, à son profit. Il plaisait même à des jeunes femmes; mais je me hâte de dire que nulle n'allait sur les brisées de mademoiselle Guizot (1). Mademoiselle Guizot!... eh bien à la bonne heure au moins!... Je revenais de Rome, c'était en 1819; je logeais alors rue Basse-

(1) Actrice des Variétés, avec laquelle il était lié, au grand amusement de chacun, comme on sait.

du-Rempart et je vivais dans une grande solitude. J'étais souffrante et encore au lit, quoiqu'il fût six heures du soir, lorsque mon valet-de-chambre m'annonça un vieux monsieur qui demandait instamment à me voir, mais ne voulait pas dire son nom, il était accompagné de deux autres personnes. Je fus au moment de renvoyer des gens qui refusaient de se nommer. Cependant, avant d'en venir là, je priai une femme de mes amies qui était dans ma chambre d'aller voir quelle tournure avaient ces hommes circonspects.

— Mon Dieu! me dit-elle en revenant, ils sont très-bien! L'un d'eux a l'air d'un *quaker*. — Je les fis entrer.

Qu'on se figure quel dut être mon étonnement, lorsque dans celui des trois que la vicomtesse de Puthod (1) prétendait ressembler à un quaker, je reconnus le prince archi-chancelier, Cambacérès!... Plus de coiffure frisée, poudrée, soignée... Une petite perruque bien serrée contre la tête!... Un habit de couleur foncée et d'une coupe singulière... et une physionomie à l'avenant de tout cela.

— Eh quoi! Monseigneur, m'écriai-je, c'est vous... Vous nous êtes rendu!...

J'étais en effet charmée de le revoir. Je l'avais toujours trouvé bon et bienveillant pour Junot et

(1) Femme du lieutenant-général Puthod, l'une de mes plus chères amies, femme très-spirituelle.

pour moi!... Sa présence me fit du bien. Et puis c'était un homme dont la proscription était injuste... Il revenait de la Hollande. Je ne sais si les frères moraves lui donnèrent l'idée de s'habiller comme il le faisait, ou s'il crut donner de lui une autre idée à des gens qui se laissaient facilement impressionner par les yeux. Quoi qu'il en soit, il paraît qu'il fit bien. Je fus le voir à quelque temps de là. Nous causâmes avec confiance, et je vis combien cet esprit supérieur s'était laissé dominer par la douleur de l'exil!... Que n'aurait-il pas fait pour rentrer en France!... Il y était... Eh bien, ce qu'il voulait c'était de la faveur. Je m'en aperçus dans notre conversation, quoiqu'il eût grand soin de dire :

— Je ne veux rien. Je ne veux que la paix... Rien que la paix!...

Je me méfie toujours de ces assurances-là dans la bouche d'un homme qui a occupé la seconde place du plus grand empire du monde pendant quinze ans!

A sa mort, la Restauration fit saisir tous ses papiers. Cette mesure vexatoire fut blâmée généralement. Mais on commençait à préluder aux ordonnances de 1830!...

J'ai parlé, je crois, de la mort du cardinal Gonzalvi!... Ce fut une douleur pour moi! Quelle âme et quel cœur!... J'ai pleuré sa mort. Et puis le cercle se resserrait!...

Le prince Eugène mourut aussi cette même année à Munich, d'une maladie de cœur. Il avait tant

souffert !... Le prince Eugène fut jugé à cette époque avec une sévérité injuste. On a traduit quelques mots de l'empereur, dits, sans aucun doute, dans un moment de cette humeur noire qui dénaturait ses meilleures pensées. Le prince Eugène, malgré tout ce que l'empereur avait versé d'amertume dans son cœur lors du divorce de l'impératrice, en le *forçant* de se trouver non-seulement au sénat comme archi-chancelier d'état, mais d'y *parler* et d'y *vanter* un acte qui brisait la vie de sa mère... le prince Eugène ne fut jamais, malgré cette dureté de Napoléon, un fils peu dévoué, un sujet infidèle !... C'était, et ce fut, jusqu'au dernier jour, un homme loyal et bon, et dont la conduite fut irréprochable (1). Je l'ai aimé depuis le moment où je l'ai connu quand il n'avait que seize ans, et jamais je n'eus l'occasion de voir qu'il ne méritât pas toute mon estime. Sa mort fut une grande perte pour le parti Napoléoniste. Son bras était le seul qui pût soutenir les droits du roi de Rome. Peut-être ne l'a-t-il pas assez fait !... C'était ainsi que la mort sapait avec sa faux l'édifice chancelant de notre malheureux empire... Je portai le deuil du prince Eugène, non-seulement dans mon cœur, mais sur moi-même et pendant le temps où je l'aurais porté à la cour impériale.

Cela me rappelle un mot d'une personne sans

(1) Il fut attaqué mais injustement. Le prince Eugène est un homme que l'empereur aurait désigné pour son successeur s'il n'avait pas eu d'enfant.

doute remarquable par sa loyale opinion. C'était le prince de Poix. Il avait été, dans les premiers jours de la révolution, ce qu'on appelait un des *ardens*. Pour expier sa faute, il était d'une exagération, depuis le retour des Bourbons, à ne pouvoir parler avec lui. On sait que la première émigration de Coblentz n'en avait pas voulu, et qu'il avait été forcé de revenir en France. Je ne sais, je le répète, s'il regarda sa nouvelle conduite comme une eau lustrale ; mais il était très-exagéré pour les petites choses avec la plus grande probité du monde. Je le trouvai un jour où j'étais venue déjeuner à Paris. C'était chez le maréchal Lauriston...

« Comment pouvez-vous aimer la duchesse d'Angoulême et regretter des gens comme cela ? » me dit-il, en parlant de mes regrets que je ne cachais pas.

Comment voulez-vous discuter avec quelqu'un qui vous jette un tel assommoir sur la tête.

Hélas ! le pauvre homme mourut, je crois, lui-même vers cette époque... Sa mort frappa vivement le roi et la famille royale : c'était un serviteur dévoué et dont les anciens torts avaient été bien rachetés par des services vraiment remarquables.

Vois-tu cet homme, me disait Junot en me montrant le prince de Poix que nous rencontrions souvent à cheval au bois de Boulogne, et dont il savait bien des secrets comme gouverneur de Paris (1), si

(1) Junot, comme gouverneur de Paris *devait* savoir, et

la famille des Bourbons avait beaucoup de serviteurs comme lui, elle serait bien plus redoutable qu'elle n'est. Il n'a aucun talent comme homme politique, il n'en a pas davantage comme homme d'intrigue, de révolution; mais il a un cœur dévoué et cette volonté qui fait de grandes choses.

La famille royale, mais surtout Charles X, le regretta beaucoup. Mais il y avait là des hommes qui ne l'aimaient pas parce qu'il n'était pas demeuré tout le temps de l'émigration de l'autre côté des frontières!...

On a parlé du prince de Poix comme d'un homme peu susceptible d'attachement et de dévouement. J'ai vu l'autre jour dans des mémoires qui sont faits avec *le Moniteur* et quelques *on dit*, qu'il était *égoïste et sot!* C'est faux. Pour égoïste, il était loin de l'être lorsqu'il chercha à faire évader Louis XVI du Temple; et pour l'autre accusation, il était sans doute peu supérieur, mais bien loin de mériter cette épithète.

Toute cette nécrologie me rappelle une mort qui eut lieu également à cette même époque, c'est celle de la princesse de Metternich. Je vais répondre à ce qu'on dit d'elle et faire voir le peu de créance qu'on doit accorder à des mémoires écrits

savait une infinité de choses importantes de tous les partis. Jamais il n'en abusa, et il ne s'en servit au contraire que pour faire du bien *à tous*. Il a laissé des papiers bien curieux à cet égard, que je possède!...

par des gens qui n'ont rien vu ni entendu par eux-mêmes.

L'auteur de ces mémoires dont je parle dit que la princesse de Metternich était *son amie.* Ceci peut passer : la princesse était morte et ne pouvait venir dire : ce n'est pas vrai ! Mais ce qui peut être relevé, c'est le portrait que l'on y fait d'elle et ce qu'on en dit.

Madame de Metternich était une princesse de Kaunitz ; elle n'avait jamais été jolie : petite, et d'apparence maladive, sans aucune forme déterminée, elle était pourtant gracieuse, mais elle avait de gros os, une tête trop forte pour son corps, elle n'avait pour elle que de jolis cheveux blonds et une bouche très-fraîche quoique ses dents fussent longues et mal rangées ; sa taille était peu gracieuse, défaut très-augmenté par une vue extrêmement basse et une incertitude de démarche et d'action qui lui donnait presque de la gaucherie ; elle était, comme je l'ai dit, fort petite et fort maigre.

Les mémoires ajoutent que la princesse de Metternich *regrettait* beaucoup la cour impériale dont elle faisait l'ornement.

J'aime à croire que c'est *la cour impériale d'Autriche ;* car, pour *la nôtre*, il fallait toute l'autorité de son mari pour l'y faire aller les jours de grands cercles. Jamais Napoléon n'eut une ennemie qui le détestât plus que madame de Metternich : elle ne l'aimait pas en arrivant à Paris ; je

laisse à penser combien cette haine dut s'accroître par la persécution inique du prince de Metternich !... Elle *haïssait* l'empereur : c'est le mot. Et si nous voulons être juste, elle avait raison.

Quant à ce qu'on dit aussi de la séparation de la princesse et de son mari depuis seize ans, cela n'est pas vrai. Je fus chargée par le prince de Metternich, en 1815, au mois de septembre ou d'octobre, de lui faire faire par ma lingère des bonnets brodés pour l'enfant dont la princesse allait accoucher à Vienne ; commission dont je me suis acquittée. La seule chose qui se trouve vraie dans cette relation c'est qu'aussitôt qu'il apprit le danger de sa femme, le prince accourut à Paris pour recevoir ses adieux... Il fut très-malheureux de cette mort, et cependant la princesse de Metternich et lui étaient éloignés l'un de l'autre depuis quelques années ! Mais le prince est un de ces hommes qui ne connaissent que le devoir du cœur et ce que prescrit une âme noble et grande ! Aussi, dans cette circonstance de sa vie, ses amis furent-ils, comme toujours, fiers de leur amitié pour lui.

Les mêmes mémoires lui font tenir un propos ridicule à la table de M. de Talleyrand, au milieu de vingt-cinq personnes. Cela n'est pas vrai. Ceux qui connaissent le prince de Metternich savent que personne n'est plus soumis que lui aux convenances du monde, et ce n'est pas après les huit premiers jours de son deuil que M. de Metternich

aurait été dîner en ville avec vingt-cinq personnes.... Et alors son esprit l'aurait averti si son cœur eût été muet.

—

CHAPITRE VII.

Le retour de la France à 1780 ! — Les anciens temps. — Le clergé. — L'abbé Guyon. — L'abbé de Lamennais. — L'abbé Desmazures. — M. de Latil. — Le concordat et le sacrilége. — M. de Villèle et M. de Talleyrand. — Le sacre. — Rheims. — Le général Curial. — La voiture versée. — Barthélemy et les trois cents francs. — Les *Messéniennes*. — Casimir Delavigne. — M. Lebrun. — *Le Cid d'Andalousie*. — Mademoiselle Mars. — La chute. — M. Suchet, Mécène de Lebrun. — *Pénélope*. — *Jeanne d'Arc*. — *La Mort de César*. — M. Royou. — Il est fou. — L'escalade du souffleur. — Qui n'aime pas Cottin n'estime pas son roi. — Paul Courier. — Son portrait. — Son éloquence. — Son meurtre. — Quel est son meurtrier. — La balle de plomb. — On connait l'assassin.

C'était une drôle de chose, pour le dire en passant, de voir succéder à l'empire toute cette manœuvre du clergé pour avoir l'autorité envers et contre tous!.... C'était une *force réelle* avec une volonté bien prononcée de parvenir à remettre la France comme en 1780, et dans ce retour vers les anciens temps, le clergé ne s'oubliait pas. Ce qui

nous sauva fut la quantité d'opinions différentes dans la même volonté et la même discussion. M. de Bonald, que je place avec M. l'abbé Guyon, La Mennais, Desmazures, Latil, Fayet, l'abbé de Coucy qui, heureusement, mourut cette même année, mais qui n'opinait à rien moins qu'à faire excommunier, juger et condamner tout ce qui avait pris part au concordat, et plusieurs autres fanatiques qui déraisonnaient à qui mieux mieux. Comme lui c'était sur la loi du sacrilége qu'il fallait les entendre!... Quel luxe de cruauté requis pour supplicier les malheureux coupables! comme si Dieu n'était pas le juge suprême de sa querelle! C'était lui qui pouvait dire :

> Car, Dieu merci (1).
> J'ai mes ministres aussi!...

La mutilation!... en 1825!... en France!... Oh! nous allions positivement à reculons. Je le crois vraiment bien que de cette manière il fallait maudire la révolution;... à quoi nous était-elle bonne? tous ses bienfaits étaient neutralisés. Quand on pense qu'un homme de talent, de cœur même, rappelait que saint Louis en faisait bien d'autres, et que, de son temps, les sacriléges avaient la langue percée d'un fer rouge!... Ainsi donc nous

(1) Béranger.

devions remonter à 1200 pour y puiser nos exemples de justice!... J'avoue que cette loi du sacrilége me parut une des plus fortes sottises que la Restauration pût faire, et en même temps une des plus susceptibles d'être attaquées par le côté gauche. Aussi le fit-il avec un acharnement sans pareil. Tous les royalistes pourtant ne pensaient pas comme la faction du pavillon Marsan (1), et plusieurs des plus zélés voyaient la faute et le danger qu'elle préparait. Tout conduisait à 1830!

Et pourtant cette loi passa!... Elle ne fit que précéder une autre faute, qui, bien plus encore devait amener les journées de juillet : je veux parler du milliard d'indemnités.

M. de Villèle ne savait comment conjurer le péril qui le menaçait sous la figure de tout le clergé, qui voulait un homme beaucoup plus à lui que ne l'était M. de Villèle. M. de Talleyrand qui pleurait le pouvoir en larmes de sang, mais secrètes, et qui cachait son envie de tout détruire pour revenir s'asseoir sur de nouvelles ruines, avec cette pensée qu'on *refait* une maison *neuve* avec de vieux moellons; M. de Talleyrand, de près comme de loin, alimentait les inquiétudes de M. de Villèle et lui montrait ce qu'il avait à craindre. L'autre le voyait bien sans lui; aussi craignait-il Rheims et le sacre :

(1) On disait toujours *le Pavillon Marsan*, même après l'avénement de Charles X. C'était la faction Latil et Polignac.

tout cet appareil ne lui plaisait pas. Cependant le sacre eut lieu, et malgré les inquiétudes ce fut avec un luxe de magnificences qui firent crier non-seulement les libéraux, mais une grande partie de la France, qui pensait que les préjugés du plus ou moins de légitimité ne consistaient pas dans une cérémonie, parce qu'elle coûtait des millions à l'état quand il était pauvre. Le général Curial, qui accompagnait le roi dans une voiture de suite, eut l'épaule démise en versant aux portes de Rheims : les chevaux furent effrayés par le bruit du canon que l'on tirait pour l'entrée du roi, ils s'emportèrent et jetèrent la voiture de suite dans laquelle était le général Curial par terre. Pour un homme qui avait aussi complétement oublié l'empire, c'était un malheur que d'être privé des honneurs de gentilhomme de la chambre du roi le jour du sacre !...

Il y eut à l'occasion du sacre une singulière affaire pour les poëtes et les littérateurs qui furent appelés à célébrer cette époque. Un nom bien connu depuis, et qui, à cette heure lumineuse où la sainte ampoule nous revenait, était déjà fameux (1) par de beaux vers comme il n'en fait plus, reçut l'ordre de faire une ode sur le sacre. L'ode fut faite ; mais quand il fut question de la payer, elle fut taxée un peu trop bas, et l'on

(1) Barthélemy. C'est l'homme de notre époque qui fait le mieux le vers satyrique.

donna au poëte lauréat trois cents francs pour avoir chanté le couronnement de Charles X. A bien dire ce n'était guère payé. Le poëte se fâcha et commença par faire en l'honneur et au nom de M. de Villèle un poëme vraiment bien spirituel. Plus tard la *Némésis* devait consacrer le talent méconnu de Barthélemy, dont l'opinion, j'aime à le croire, ne tenait pas à une plus forte ou une plus faible récompense. Quant aux poëtes libéraux, comme on les appelait, ils furent complétement exclus des récompenses qui tombèrent sur la tête de chacun à l'occasion du sacre. Ces exceptions eurent un cachet vraiment bien ridicule ! Casimir Delavigne n'était pas encore de l'Académie à cette époque ; et pourtant il avait fait les *Messéniennes*, œuvre admirable si poétiquement patriote ! si bien l'organe de la France en deuil !... Cependant, l'exclure des récompenses était aussi trop fort ! on imagina un moyen terme : Casimir Delavigne reçut un brevet de pension sur la cassette du roi, dont je ne me rappelle plus le chiffre, je crois pourtant que c'est de 1,000 à 1,200 francs !...

Casimir Delavigne le renvoya. Cette conduite me parut noble et digne d'éloges, et d'autant mieux qu'il désirait alors vivement la croix de la Légion-d'Honneur, et cette récompense allait si bien à l'auteur des *Messéniennes* ! Cette omission fut une maladresse autant qu'une injustice ; mais la littérature vengea Casimir Delavigne ; il fut élu à l'Académie malgré une forte cabale qui fut aussi

méchante qu'une cabale quand elle s'y met. M. de Peyronnet lui ôta la place de directeur de la Bibliothèque de la Chancellerie, qu'il avait comme une sorte de récompense honorable pour un homme de lettres qui trouvait dans cette place de bibliothécaire une facilité d'avoir les livres, ce que n'offre pas une bibliothèque particulière, quelque considérable qu'elle soit. Ce n'était qu'un coup d'épingle que cette destitution, mais il fut senti! M. Lebrun fut plus heureux, quoiqu'il proclamât alors le genre romantique, *à ce qu'il disait*, dans *le Cid d'Andalousie*. Cette pièce donnée à la Comédie Française et jouée par Talma et mademoiselle Mars, devait, disait-on, faire le plus grand effet. Quoique j'habitasse Versailles alors, je me déterminai à venir à Paris, à la sollicitation de M. Suchet, l'un de mes plus intimes amis, et celui qui avait produit M. Lebrun dans le monde. M. Suchet, frère du maréchal duc d'Albuféra, était administrateur des droits réunis à Rouen, et avait été parfait pour M. Lebrun alors employé dans son administration. Il me l'amena dans la rue des Champs-Élysées où j'étais alors, pour me faire entendre des odes sur la gloire impériale tellement sonores et retentissantes, que sa trompette faisait même trop de bruit. Je le reçus comme j'accueillais tous les artistes, et la modestie de M. Lebrun était un motif de plus pour m'exciter à la bienveillance, et la sienne était extrême. Il fit *Marie Stuart*, et son triomphe fut mérité; mais je me

rappelle une certaine *Pénélope* ou *le retour d'Ulysse* qu'il lut chez moi, et pendant la lecture de laquelle quelques personnes ronflaient à faire trembler les vitres. Ce souvenir me donne aujourd'hui plus de rancune contre M. Lebrun que celui de son changement envers moi, lorsque plusieurs années après je le rencontrai dans les salons d'une femme de mes amies et qu'il ne parut pas me reconnaître. Cela me fit rire et je me demandai si cela avait pour cause le changement mutuel de nos positions; c'était à coup sûr l'une ou l'autre : j'avais perdu la mienne sous l'empire, et M. Lebrun son napoléonisme. Que ce soit l'un ou l'autre, ce n'est pas moins maladroit de sa part : l'impolitesse n'est jamais bonne à rien.

Maintenant je veux parler de la pièce du *Cid d'Andalousie*. — On en a dit du mal parce que pour la première fois la Comédie-Française disait des phrases romantiques. M. Lebrun avait refait *le Cid* de Corneille, disait-on. D'abord ce n'est pas vrai; mais quand il l'aurait fait pour nous donner les mœurs de l'époque, cela ne serait pas si mal; que peut-on objecter à ce qu'il dit dans le troisième acte et surtout dans le second. à cet égard !... Non, il y a de grandes beautés dans cet ouvrage; et M. Lebrun, en sacrifiant moins *au temps* et à l'opinion, aurait encore mieux fait, voilà qui est certain. Talma et mademoiselle Mars remplissaient les principaux rôles. Cela n'empêcha pas la chute du *Cid d'Andalousie*.—Elle fut entière cette chute, mais

sans bruit. On y siffla peu. On y applaudit même beaucoup. — Mais il est évident que c'était une cabale. Je me rappelle que cette cabale était au balcon et faisait un bruit de désespéré. — Mais la masse bâillait, et alors la chute fut certaine. — La conversion de M. Lebrun date, je crois, de cette époque.

Ce fut quelques jours après que M. Soumet donna à l'Odéon sa tragédie de *Jeanne d'Arc*, mais cette œuvre eut un succès complet. C'est une belle pièce de vers, bien élégante, d'un goût parfait, d'un charme qui vous enveloppe, quoi que vous fassiez, mais ce n'est pas une tragédie.

— Cette année-là était celle des tragédies tombées, celle de *Jeanne d'Arc* exceptée. La plus belle des chutes et en même temps la plus comique, fut celle d'une *Mort de César*, que son auteur avait, disait-on, faite pour flageller le régicide; l'auteur s'appelait, je crois, M. Royou. Il fut tellement irrité des cris et des sifflets, qu'avant la fin de sa pièce il s'élança sur le théâtre, puis dans le trou du souffleur, et lui arrachant son manuscrit, il s'enfuit au milieu d'un vacarme affreux et des huées les plus discordantes. — On voulut voir une insurrection dans cette affaire. On prétendit que les libéraux avaient seuls sifflé; c'était absurde!... Cela rappelait les vers de Boileau :

Qui n'aime pas Cottin n'estime pas son roi,
Et n'a, selon Cottin, ni Dieu ni foi ni loi.

Oh que l'esprit de parti est absurde! Quant à cette affaire de M. Royou, elle eut des suites; une foule de personnes furent arrêtées dans la salle même; on ne comprenait pas que de mauvais vers devaient être sifflés; parlassent-ils de la gloire de Dieu.

Mais un malheur réel qui eut lieu à cette époque fit bien autrement gémir les lettres et toute la littérature ainsi que les bons esprits bien pensans. Ce fut le meurtre de Paul-Louis Courier! Cet homme était une de ces lumières qui jaillissent tout-à-coup dans l'ombre, et font une longue trace lumineuse qui indique la marche qu'il faut suivre. Paul-Louis Courier, autrefois canonnier à cheval, et, au moment de sa mort, vigneron à Veretz en Touraine, était un homme des plus extraordinaires de notre époque, écrivant avec la naïveté de Montaigne et de Brantôme; il avait en même temps leur vigueur pour attaquer le vice et le flageller... Il savait surtout se moquer avec un esprit fin, que Voltaire n'aurait pas désavoué. Le sarcasme jeté à pleine main sur une victime marquée de la plume de Louis Courier, était un stigmate dont la marque ne s'effaçait jamais. Il fut, pendant sa courte carrière, la terreur des ministres et des hommes en place qui étaient à portée de son coup de fouet. Il y en a même qu'il n'a jamais abandonnés, il ressemblait au boule-dogue qui, une fois lancé, ne lâche plus l'oreille qu'il tient. Je ne pense pas qu'il y ait eu dans le cours de la révolution un homme aussi redoutable que Courier! voyez ses

différens discours. Celui pour Chambord, celui où il attaque le général Foy tout libéral qu'était celui-ci! Voyez quelle vigueur de pensée, son humeur chagrine, son esprit profondément critique, lancent comme un trait de feu sur ceux qu'il poursuit! Sa parole est un éclair qui fait voir la turpitude ou le ridicule et le tonnerre tout à la fois, qui écrase le coupable. Jamais je n'ai lu un des discours de Paul-Louis Courier, sans être saisie d'une vive émotion.

Sa mort est un drame bien sinistre : il avait épousé mademoiselle C..., fille du fameux helléniste, elle était jolie et spirituelle : et Courier la jugea bonne et dévouée. Il l'emmena dans sa retraite de Veretz, auprès de Tours, et là il crut pouvoir espérer le bonheur dans une solitude qu'il embellissait de son esprit et de son amour pour sa femme. Ils y étaient seuls, n'ayant pour *société* que les charretiers et les ouvriers de la ferme.

Parmi ces *charretiers* de Courier, il en était un qui avait plus *d'entendement* que les autres. Cet homme eut pendant quelque temps la confiance de son maître; mais, au bout de quelques mois, Courier s'aperçut que cette confiance était *doublement* trompée!... Il mit le charretier à la porte de chez lui.

Cet homme et *tous ceux* qui étaient ses complices auraient dû tomber à genoux devant Courier pour ne pas lui avoir infligé une punition sévère... Mais Courier se respecta, et la punition se borna au renvoi de cet homme.

Quelques jours après ce renvoi, Courier fut inspecter une partie assez sauvage de ses bois ; il était seul... Il ne revint pas à l'heure accoutumée ; on fut le chercher, on le trouva couché sur l'herbe sur laquelle il était tombé en avant, ayant été frappé d'un coup de fusil tiré par-derrière et dont ainsi l'infortuné n'avait pas pu se garantir ou se défier. La balle extraite de son corps donna la preuve qu'elle avait été faite avec du plomb enlevé à quelque bâtiment... Dans l'enquête qui fut faite plus tard, il se trouva manquer une portion de plomb aux carreaux de vitre d'une petite fenêtre de la maison du charretier renvoyé... D'abord l'affaire demeura silencieuse, puis l'accusation se dressa et jeta des cris impuissans!... Oh! honte mille fois sur nous! parce que Paul-Louis Courier était en quelque sorte l'ennemi du gouvernement, sa mort par un meurtre, un infâme assassinat, ne devait pas être vengée!... Enfin, les clameurs des gens de bien se firent jour et parvinrent aux oreilles du ministère public. Les coupables, accusés par toute la province, comparurent devant le tribunal de Tours (en 1825)... Là ils furent contraints de raconter ce qui devait leur être odieux comme souvenir ou comme remords!... Je l'avoue, leur position m'inspira alors une grande pitié...

Ils furent à peu près acquittés ;... mais une simple accusation de ce genre est une parole de feu qui dévore!... En résumé, la mémoire de Paul-Louis Courier est aujourd'hui celle d'un homme

lâchement assassiné et qui n'est pas vengé.

Le gouvernement marchait avec une apparence stationnaire qui donnait à penser à ceux qui suivaient ses pas. On parlait d'un projet d'alliance particulière avec la Russie, qui voulait avoir l'appui de la France pour tenter une expédition en Turquie sans que l'Angleterre s'en mêlât. M. de Talleyrand, qui pense qu'il vaut encore mieux entendre dire du mal de soi que de n'en entendre rien dire du tout, voulut savoir ce que M. de Villèle pensait de cela, et lui dépêcha quelqu'un que je connais pour savoir la chose du président du conseil ; mais quelque fin que fût l'ancien grand vicaire de Rheims, il le fut encore moins que le maire de Toulouse, dont, après tout, la ruse avait moins d'odieux que celle de l'autre... L'une était de la fausseté coupable, l'autre n'était qu'une adroite dissimulation.

Il eut alors un violent chagrin : le ministère était attaqué non-seulement dans les chansons, comme je l'ai montré tout à-l'heure dans ce volume ; mais il paraissait un journal, appelé *le masque de Fer*, dans lequel il y avait chaque jour des diatribes aussi terribles qu'elles étaient vraies. Mais le tort était dans les expressions qui, vraiment, avaient plutôt le sens des paroles des halles que celui d'une société policée. Ce journal était anonyme, autre lâcheté qui doublait son infamie. Je crois que rien n'est plus indigne que cette manière de combat. Le *masque de Fer* était mal rédigé, ensuite il était

sottement fait, et en France rien n'est plus accablant que ce mot: C'est sans esprit! Aussi le *masque de Fer* tomba-t-il au bout de quelques mois (1).

(1) Il vient de paraître un livre de talent et d'esprit, dont l'auteur est M. Lacroix (Jacob, bibliophile). Il ne faut pas confondre les deux ouvrages. Celui-ci, fruit de longues recherches, est un monument littéraire; je ne suis seulement pas de l'avis de M. Lacroix sur Fouquet, mais je n'en regarde pas moins son livre comme un ouvrage remarquable, et dont la littérature doit s'honorer.

CHAPITRE VIII.

Louis XVIII. — Philippe-Auguste. — Le prince Jean. — Les pairs du temps passé. — Les Anglais. — Charles X. — L'année 1825 et l'année 1826. — Les jésuites. — Autorité royale. — M. de Montlosier. — Sa brochure. — M. de Damas. — M. de Villèle. — Grégoire et Sixte-Quint. — Gourgaud et M. de Ségur. — Le déjeuner du café Tortoni. — Les ex-voltigeurs de Louis XIV. — La prison. — Le général Jacqueminot. — Deschamps et M. Lecouteux. — Le faubourg Saint-Germain.

C'était en vain que Louis XVIII avait donné aux Français, dans sa charte, le pouvoir représentatif des deux chambres : le mauvais système d'élection de celle des députés, le plus mauvais encore de celle des pairs, détournaient le bien de ce moyen. La pairie avait eu jadis un grand pouvoir contre la royauté, mais ce n'était pas comme au jour où, en déjeunant, le roi faisait soixante ou quatre-vingt pairs, et quelquefois plus si le ministère en voulait plus pour sa majorité. Autrefois, même à une époque bien reculée de la monarchie, les pairs jugeaient contre le roi ; on voit cela sous Philippe-Auguste, lorsque Innocent III protégeait

Jean-sans-Terre, contre le roi de France, qui voulait, selon son droit, prendre possession du royaume d'Angleterre et le donner à son fils. Les légats du pape vinrent en France réclamer au nom de Jean. Pour mieux atteindre leur but, Philippe et son fils feignirent (1) d'être désunis, et, devant les légats, le roi de France défendit à son fils d'aller en Angleterre.

« *Monsieur*, » lui dit le prince dans une assemblée solennelle des pouvoirs de la nation, « *suis* « *votre homme-lige pour li fiefs que m'avez baillés* » *en France ; mais ne vos appartient de décider du* » *faict du royaume d'Angleterre ; si le faites*, me » pourvoirai devant mes pairs... »

Ceci est une grande preuve que la pairie décidait alors de toutes les grandes affaires, même

(1) On sait que Philippe-Auguste, malgré cette défense apparente, secourut Louis VIII d'hommes et d'argent, mais en secret. Une autre preuve du pouvoir des pairs est la réponse de Philippe-Auguste à l'envoyé de Jean-sans-Terre, lorsque celui-ci, accusé du meurtre de son neveu Arthur, fut sommé de comparaître devant *ses pairs*. Le roi d'Angleterre demanda un sauf-conduit.

— Qu'il vienne ! dit le roi de France.

— Y aura-t-il sûreté pour le retour ? demanda l'évêque envoyé par Jean.

— Oui, si le jugement des pairs le permet, répondit Philippe-Auguste.

Ainsi le roi de France n'osait pas garantir la sûreté d'un accusé !...

contre le roi : les paroles de Louis VIII le prouvent.

Ce fut cependant ce même prince qui, osant résister au pape pour obtenir un royaume, se soumit aux censures de Rome lorsque plus tard, lors de la mort de Jean, les Anglais rendirent le trône d'Angleterre à son fils Henri !... Louis consentit à payer le dixième de ses revenus... Consentit encore à ce que ses officiers remplissent des pénitences humiliantes, à ce que, par exemple, ses aumôniers fussent à Rome en pélerins, et revenus à Paris fussent nu-pieds à la porte de Notre-dame avec une poignée de verges à la main dont les chanoines devaient les fouetter.

Cette scène inconcevable se passait sous un roi courageux et habile. Philippe-Auguste avait-il donc reconnu que lutter à cette époque contre la cour de Rome était une vaine tentative !

Mais sous Charles X il n'en allait pas ainsi, à moins d'une aveugle volonté du prince ; et pourtant Charles X nous ramenait à ces temps de barbarie. 1825 et 1826 nous offrent dans les missions une des causes les plus positives des malheurs de 1830. Je vais m'expliquer ; car la critique est de si mauvaise foi, on lit si peu avant d'attaquer, qu'on pourrait me faire le reproche d'impiété, et Dieu sait si j'en suis coupable ! Je fais séulement la guerre à la superstition et au fanatisme auxquels on voulait nous ramener. Je ne suis pas, au reste, la seule qui à cette époque fut pénétrée du danger qui s'avançait.

L'année 1825 et l'année 1826 virent s'ouvrir la lutte prolongée dans laquelle le trône devait succomber. Cette lutte avait pour chefs, d'un côté, ceux qui suivaient le parti de la charte, et de l'autre le parti-prêtre. Ceux-ci étaient des hommes dangereux parce que, comme disait l'empereur, ils n'avaient rien oublié ni rien appris. C'étaient peut-être des hommes dévoués, mais tellement ardens et si résolus à ne marcher que dans les routes antiques, qu'il y avait impossibilité de pactiser avec eux. Toute concession était défendue; et, par une suite du malheur des Bourbons, les premières charges de la couronne appartenaient à ces esprits inquiets et fanatiques, malheureusement de bonne foi.

Les jésuites étaient les chefs occultes de ce parti ; ils avaient travaillé dans l'ombre, et depuis le moment du sacre, depuis que l'archevêque de Rheims avait donné l'onction à Charles X, et acquis par cette œuvre un empire encore plus grand sur son pénitent, le pouvoir de la société de Jésus en avait doublé, il n'était déjà que trop fort.

Dès que l'autorité d'un prince est contestée, ses mœurs quelles qu'elles soient, sont attaquées. Le comte d'Artois, jeune et élégant, avait été blâmé comme libertin, comme homme de plaisir, parce que sa conduite le condamnait et que l'autorité de sa famille s'éteignait ; maintenant la France opposante lui cherchait des torts dans une conduite toute différente... Peut-être, si son courage avait

été plus mesuré, la foule eût-elle été plus indulgente. Mais, en 1826, comme en 1790, Charles X voulut faire de l'opposition d'entêtement plutôt que de caractère, et dès-lors tout devait aller mal. Et M. de Latil, homme inquiet, ardent, entreprenant, qui savait souvent mêler de l'artifice à l'ardeur de son zèle, n'était pas celui qui pouvait ramener les affaires. J'ai vu une caricature, faite en 1826, dans laquelle M. de Latil était représenté sous l'habit d'un pêcheur, tenant à la main droite, qu'il avançait, plusieurs lignes auxquelles étaient attachées, comme hameçons, des croix, des cordons et des brevets, tandis que la droite, cachée derrière lui, tenait un poignard et une torche; à côté de lui on voyait les filets et les poissons de saint Pierre. Cette caricature n'est pas bonne, mais je la cite pour donner une idée de l'esprit du temps contre le parti-prêtre. C'est que le parti opposant voyait que la cour de Rome, après avoir préludé par les excommunications de l'empereur, allait entreprendre une partie décisive à l'aide de la protection du roi de France...

Les jésuites eurent à cette époque un beau triomphe. Leur pouvoir s'étendit, en un moment, comme un réseau, sur toute la France. Les universités, les colléges, les pensions, les administrations, les études, tout ce qui se constituait en corps, dépendait de la secte de Jésus. Ce fut un moment vraiment effrayant; on se croyait transporté à l'époque où les peuples n'avaient qu'une idée vague et obscure

de la plupart des mystères. On se croyait au temps où ils recevaient les dogmes comme leur monnaie, sans en examiner le titre ni le poids.

Tout-à-coup, au milieu du triomphe le plus lumineux, au moment où le pouvoir occulte allait se dévoiler peut-être, un homme se mit à crier au sacrilége, il appela l'attention de ses compatriotes sur cette fascination qui accablait les Français. Cet homme était royaliste cependant!.... c'était peut-être parce qu'il l'était qu'il déclarait la guerre à l'erreur!...

Cet homme qui jeta ainsi le gant dans l'arène était M. de Montlosier. M. de Montlosier a été blâmé par les uns, approuvé par les autres; il est difficile, qu'au milieu d'une guerre aussi virulente qu'une guerre de religion, il n'y ait pas une grande prévention. Mais la postérité qui jugera sainement le prendra comme un véritable ami du trône.

M. de Montlosier poussa tout-à-coup un terrible cri de guerre. C'était un homme bizarre, mais chevaleresque comme Esplandian, royaliste comme le roi, et honnête homme comme tout ce qui est honnête; peut-être un peu trop acerbe dans la discussion, un peu trop violent même, mais ne parlant que d'après sa conscience, et donnant sa vie, s'il l'avait fallu, pour appuyer son attaque. Un tel homme devait porter une rude atteinte au parti qu'il attaquait; ce fut ce qui arriva (1), et ce qui

(1) Il était de l'assemblée constituante et avait un esprit

arrivera toujours lorsqu'un homme aura pour lui un nom et un caractère faisant autorité.

M. de Montlosier n'arriva pas avec de simples paroles. Ce fut avec un mémoire au roi, dans lequel il signalait positivement *le parti-prêtre*. Cette brochure, imprimée à plus de huit mille exemplaires, fut emportée de chez tous les libraires en deux jours de temps... Le parti. qui possédait dans son sein des hommes de talent. répondit, mais maladroitement, à M. de Montlosier. Furieux d'être ainsi attaqués, les jésuites répondirent par des injures. même grossières ; ils dirent que M. de Montlosier n'était qu'un vieux fou. *La Gazette de France* et *la Quotidienne* en parlèrent dans le sens d'un homme privé de raison ; cela seul leur donnait tort, car ils disaient d'un homme parfaitement connu qu'il était fou, et lui, disait :

— Voilà des hommes qui perdent la France! Jugez-nous!

Et l'on donnait raison à l'homme qui montrait du doigt ses adversaires, tandis qu'ils s'emportaient contre un fou qui n'existait pas. Le procès. ou plutôt la bataille, car les tribunaux effrayaient trop les saints pères, se continua dans le sens vraiment stupide encore plus que coupable. N'osant pas traduire l'auteur du mémoire devant des juges

charmant par son originalité ; sa figure était étrange aussi, comme on le sait. Tout cela allait ensemble, et en faisait un des hommes les plus amusans que j'aie connus.

naturels, on le traduisit devant le tribunal de la haine religieuse, qui en vaut bien un autre; elle s'avisa de songer qu'on avait accordé une pension de 6,000 francs à M. de Montlosier, sur les affaires étrangères, et on la lui retira. Ce fut M. de Damas, alors ministre de ce département, qui fit ce beau chef-d'œuvre. Ce coup de misérable vengeance fut désapprouvé par des hommes vraiment royalistes qui en parlèrent, à cette époque, avec moi. Je dois ici rendre justice à M. de Villèle, il ne le voulait pas; mais déjà M. de Villèle voyait pâlir son pouvoir, et pour le malheur de Charles X sa retraite se préparait.

M. de Montlosier demeurait sans fortune par cette reprise de sa pension. Il supporta son malheur avec une noble fermeté. Mais le coup de vigueur produisit un effet merveilleux sur le reste de la France. Ce fut un coup d'œil digne du plus beau temps de Grégoire VII et de Sixte-Quint. Les femmes passaient leur vie à l'église. Les hommes allaient à la messe, non-seulement tous les dimanches, mais tous les jours s'ils tenaient à la cour. Les hypocrites se formaient et commandaient les billets de confession; les communions, et partout les sacriléges avaient lieu chaque jour par milliers autour de nous. C'était une mascarade!... les gens qui avaient des affaires donnaient leurs rendez-vous dans une église. Nos généraux allaient à la procession; les femmes couraient au sermon, elles admiraient l'orateur et se passionnaient même pour lui,

tant la mode de la religion s'en allait croissant!... Oh! quel temps déplorable!... quelle profanation de tout ce que Dieu fit de saint et de sacré!... J'ai pleuré en larmes de sang quelquefois au pied du même autel qu'un hypocrite venait de souiller de sa prière impure... et j'ai demandé à Dieu de faire un de ces miracles qui racontait sa puissance aux premiers temps de l'église; enfin l'aveuglement devint si profond que les liens les plus naturels furent rompus; et j'ai vu une mère ne plus vouloir voir son fils parce que ce fils refusait d'aller au sermon.

Nous eûmes vers ce temps une diversion dans le parti napoléoniste, ce fut le duel de MM. de Ségur et du général Gourgaud. Ce duel fut d'autant plus étrange qu'à bien prendre, M. de Ségur n'avait pas dit de mal de l'empereur dans son bel ouvrage de la campagne de Russie. Cette brochure, car ce n'est pas autre chose, fit un bruit étonnant aussitôt qu'elle parut. Elle était écrite avec un talent que rien jusque là n'avait fait présumer dans M. de Ségur et que rien depuis n'a justifié, chose assez extraordinaire, quoiqu'il ait bien de l'esprit. Quoi qu'il en soit, cette brochure fut vendue avec une rapidité de vogue étonnante. On la voyait partout, surtout dans le faubourg Saint-Germain; à Versailles qui est une caricature de Paris, le quartier Saint-Louis qui singe tant qu'il peut le faubourg Saint-Germain, lisait l'ouvrage de M. de Ségur avec une telle avidité que

les deux cabinets de lecture n'y suffisaient pas ; car on ne l'achetait que dans le quartier Notre-Dame. L'engouement se soutint pendant un temps assez long à Paris pour donner au général Gourgaud le temps aussi de le lire. Il fut d'abord frappé du tour d'idées, d'expression ; enfin il acquit la preuve, avant la fin de sa lecture, que l'ouvrage était fait par quelqu'un qui non-seulement n'aimait pas l'empereur, mais qui l'accusait dans cet ouvrage de la manière la plus cruelle. J'ai éprouvé ce qu'a ressenti le général Gourgaud. Je ne puis dire : *Voilà une phrase directement contre Napoléon !* mais, en fermant le livre, je dis, comme Gourgaud : *Voilà un livre qui est fait par une personne qui n'aima jamais l'empereur.*

Gourgaud demanda raison de ce sentiment qui perçait ainsi dans toutes les lignes de la retraite de Russie ; il allégua des points qui n'étaient point exacts ; et ces messieurs se donnèrent rendez-vous pour une rencontre, le 11 juillet, au bois de Boulogne. M. de Ségur avait pour ses témoins, le général Dejean et le comte de Lobau. Le général Gourgaud avait le général Pajol, brave et loyal soldat de l'empire, dont les talens militaires sont estimés de tous les partis, comme son excellent cœur et son âme noble et belle sont appréciés de ses amis, au nombre desquels je fais gloire de me compter. Le second témoin de Gourgaud était le colonel Deschamps, qui faisait partie de la singu-

lière histoire du café Tortoni, en 1814 (1). Ils se battirent à l'épée : les témoins voulurent arranger l'affaire, mais les combattans avaient dit trop de mots piquans l'un contre l'autre pour que la chose

(1) Cette histoire, qui avait un côté assez condamnable, en avait un bien plaisant. Six jeunes gens se déguisèrent en ce qu'ils appelaient des voltigeurs de Louis XIV. La flamberge mise en brette, les bas chinés avec les souliers à boucles de cuivre, l'habit en queue de morue, les épaulettes langue de chat et les culottes courtes en vieux casimir blanc sale, le chapeau à trois cornes plus que retapé et une énorme cocarde blanche, ainsi qu'un lys en argent à leur boutonnière leur tombant jusqu'aux genoux. Dans cet équipage ils vont au café Tortoni, où ils s'établissent à une table avec un sérieux imperturbable, au milieu des rires fous de tout ce qui les entourait. L'un d'eux appelle le garçon et lui demande *une côtelette pour trois*. La côtelette arrivée, trois de ces messieurs se mettent à la découper et à la manger avec le même flegme. L'opération achevée, ils s'en retournèrent comme ils étaient venus... mais leurs noms, qu'au reste ils n'avaient pas cherché à cacher, étaient connus de la police. C'étaient MM. de Lavoestine, Lecoulteux, Lecanteleu, Jacqueminot, Deschamps, et deux autres dont les noms m'échappent. Ils furent tous arrêtés le même jour et restèrent trois mois en prison. Le jour de leur sortie on les fit aller aux Tuileries pour faire des excuses au duc de Berry et au duc d'Angoulême ; ils y allèrent d'assez bonne grâce, car, au fait, le beau côté était le leur depuis la prison. Comme Jacqueminot descendait le grand escalier, il voit venir à lui une de ces vénérables figures qui leur avait servi de modèle...— Monsieur, lui dit-il en l'arrêtant, y a-t-il long-temps que vous portez cet habit-la et votre épée de cette manière ?

Le vieil invalide, interpellé par cette jeune et comique

pût s'arranger. Ils se battirent donc ; tous deux furent blessés : Gourgaud fut atteint le premier au corps et M. de Ségur le fut au bras. Aussitôt que le sang coula les témoins s'interposèrent, et comme tous quatre étaient des juges compétens dans une affaire d'honneur, ils décidèrent que l'affaire de ces deux messieurs devait se tenir pour terminée. Ce combat fit beaucoup de bruit, et une chose remarquable fut la liste des deux malades. Sur la liste de M. de Ségur on y voyait figurer tous les noms du faubourg Saint-Germain, tandis que sur celle de Gourgaud on ne voyait que les noms de l'empire. On peut objecter à cela, je le sais, que M. de Ségur est par sa famille allié à presque toutes les familles du faubourg Saint-Germain, tandis que Gourgaud ne l'est par aucun côté. Cela est vrai. Mais, je sais aussi que du temps de l'empire, le général S.... aurait été blessé plus dangereuse-

figure, tire la sienne et lui répond en nasillant : — Monsieur... monsieur... je ne sais pas !... quoi !... qu'est-ce ?... mais je crois.... qu'il y a cinquante ans !

— Et pendant ce temps, dit Jacqueminot, il ne vous est rien arrivé de fâcheux ?... — Monsieur !...

Et le voltigeur ne savait que dire.

— Eh bien, dit Jacqueminot, vous ne voulez pas m'avouer s'il ne vous est pas arrivé quelque malheur ?...

— Mais, non, monsieur !...

— Vous êtes bien heureux !... Moi, je ne les ai portés qu'une heure, et j'ai été pour cela trois mois en prison...

Cela dit, il s'échappe et court encore.

ment encore que personne de son alliance n'aurait été se faire inscrire à sa porte. Mais à ce moment il avait prononcé une profession de foi qui le réhabilitait parmi ses pairs, et cela seul lui redonnait une place qu'il avait plutôt reconquise alors que retrouvée.

J'ai déjà raconté, dans mes Mémoires sur l'empire, tout ce que l'empereur avait fait pour la famille de M. de S..... Cette bonté a été *plus que parfaite.* Le duc de Bassano, qui avait pour le noble caractère de M. de Ségur le père toute l'estime qu'il méritait, avait été d'autant plus touché de sa malheureuse position, que M. de S.... la supportait pour soutenir son vieux père, le maréchal de S..... — J'ai froid et faim, écrivait le vieux guerrier à son fils!... Et je n'ai rien pour me couvrir.

Et le fils travaillait pour soutenir son père et lui envoyait pour se couvrir la seule couverture qu'il eût. Il trouvait cela si naturel, qu'un jour, Maret lui en rappelant le souvenir, il ne voulait pas admettre que la chose pût supporter même une approbation. Voilà ce que j'ai vu ! — L'empereur, en apprenant l'état malheureux de M. de S...., fit donner au maréchal la pension des maréchaux, et à son fils tout ce qu'on put faire pour lui. Peu de temps après, il entra au conseil d'état. Ce fut l'origine de sa grande fortune sous l'empire. Il la méritait au reste à bien des titres (1).

(1) Lorsque la duchesse d'Angoulême voulut bien accor-

Un malheur particulier qui frappa les amis de l'empire, parce qu'il attaquait une des familles les plus estimées de cette époque, arriva vers ce temps-là. Ce fut la ruine de M. de La Peyrière, frère de la maréchale Bessières, duchesse d'Istrie. Elle-même avait éprouvé comment la mort frappe doublement une femme à la mort de son mari. Bessières, homme très-intègre, avait laissé sa famille sans fortune et avec des dettes que ses voyages, ses équipages souvent pillés, lui avaient fait contracter. Le frère de madame la duchesse d'Istrie avait été pour elle un ami dans ce naufrage ; aussi sentit-elle douloureusement les malheurs de ce frère. On vendit ses tableaux, les curiosités de prix du cabinet du receveur-général de Paris, et une foule d'objets précieux furent donnés pour rien ; d'autres furent payés très-cher. Parmi ces derniers on remarqua des tableaux qui donnèrent lieu à des traits épigrammatiques, comme nous en savons toujours faire, et surtout avec esprit. On fit imprimer une petite liste, dont j'avais encore un exemplaire il y a peu d'années. Cette liste fut envoyée aux amis de M. de La Peyrière et de la maréchale, comme pour les venger d'un malheur que l'autorité pouvait peut-être éviter à l'un des hommes de la finance qui le méritaient le moins. On exposa ses

der sa protection à moi et à ma famille, il s'éleva dans mon cœur une reconnaissance que je lui conserverai toute ma vie !

tableaux rue du Gros-Chenet, dans ce qu'on appelait le musée Lebrun, et tout le monde put admirer une des belles collections de Paris, à cette époque; mais la plus forte raison de la curiosité était cette liste qui courait non-seulement en original, mais en copie et par centaines.—Le duc Decazes avait acheté, selon cette liste, une *Chute de Phaëton*, par Le Tintoret; madame de Corbière un *Alchimiste dans son laboratoire faisant de l'or*, et un petit Tenières représentant une vieille femme au milieu des détails d'un ménage flamand; M. de Talleyrand un *Julien-l'Apostat*, par Le Guide; — madame la comtesse du C..., une *Danaé*, du Titien; — M. de Peyronnet, *Raphaël et son maître d'armes*... — M. Pasquier, un Calot représentant une halte de Bohémiens faisant des tours de force. C'était plus spirituel que méchant au surplus. Mais il parut une autre liste dans le même temps, qui était plus méchante que spirituelle, comme il arrive trop souvent lorsqu'on copie une chose déjà épuisée (1).

L'année 1826 fut remarquable par des morts intéressantes par leur rapport avec des intérêts importans. L'une d'elles me fut pénible de cette

(1) Ce qui ôte beaucoup du sel de cette plaisanterie, que je ne rapporte que comme fait historique, c'est que ces tableaux, quoique existans, ne faisaient pas partie de la collection de M. de La Peyrière. Et puis on fit courir une foule de ces listes une fois que l'idée en fut connue; mais la seule spirituelle fut la première.

manière, ce fut celle de M. Ferrand, ancien ministre de la Restauration, et l'un de ces hommes du parti les plus attachés aux vieilles idées. Il était ami de ma famille, et particulièrement de l'un de mes oncles, l'abbé de Commène...; c'était un homme d'esprit, mais cet esprit lui fut plus nuisible qu'utile par tout ce qu'il lui fit faire de contraire aux intérêts de la Restauration, tout en croyant la servir. Un jour, mon oncle me conduisit chez lui (1), et j'entendis une conversation des plus étranges. M. Ferrand oubliait souvent que j'étais la veuve de Junot. et parlait devant moi de l'empire comme si l'empire eût été 93. C'était avec la même aversion. Et les conséquences qu'il tirait de la *bonté* du roi, comme il l'appelait, étaient vraiment effrayantes pour l'avenir de la Restauration; et cependant M. Ferrand était un modéré !... Il est vrai qu'il aimait les Bourbons avec une tendresse qui devait influencer son jugement... Comme homme du monde, j'ai rencontré peu d'esprits plus agréables que le sien. Ne disputant jamais, ayant une discussion douce et polie qui ne servait qu'à éloigner la fadeur de la conversation, il rappelait les hommes agréables que j'avais connus : comme M. de Narbonne (avec moins de brillant et de spécialité cependant), M. le vicomte de Ségur, et quelques autres comme eux, dont les

(1) C'était au commencement de la Restauration. M. Ferrand était alors plus que déraisonnable.

manières et l'esprit se perdent tous les jours davantage (1). M. Ferrand avait un double mérite à être aimable et causant, car il souffrait de cruelles douleurs : ses jambes étaient, je crois, paralysées. Il a écrit plusieurs morceaux remarquables ; son ouvrage sur l'histoire rappelle, par la correction et la pureté du style, la manière de Montesquieu ; le reproche qu'on pourrait lui faire cependant, c'est une difficulté de traduire ses idées politiques, qui amenait nécessairement une preuve d'ÉTROITESSE de pensées sur cette matière, qui devait causer des craintes au peuple qui le verrait chargé de ses intérêts. L'effet qu'il me fit fut toujours celui-là. Louis XVIII aimait beaucoup M. Ferrand, qui lui rendait un culte, car il l'adorait !... Je crois même que la mort du roi lui fit beaucoup de mal. On le portait souvent dans le cabinet du roi pour causer avec lui, car il ne pouvait plus marcher. Louis XVIII le faisait asseoir, et il arrivait quelquefois, me disait M. Ferrand, que nous dépassions de beaucoup l'heure fixée pour le repos des deux malades.

Cette passion de Louis XVIII pour la *causerie* me rappelle une aventure dont je crois avoir omis le détail dans le règne de Louis XVIII. Je vais la raconter à présent, par le privilége qu'on a de toujours revenir sur le passé.

M. de Corbière était alors ministre de l'intérieur;

(1) Il n'existe plus qu'un homme qui rappelle cette ancienne époque, c'est le comte Elzéar de Sabran.

il était sévère et même dur pour les artistes qui avaient affaire à lui; et plusieurs d'entre eux quittaient souvent le ministère de l'intérieur avec la colère dans l'âme, si c'étaient des hommes, et les larmes aux yeux, si c'étaient des femmes. Ce fut cette dernière impression qui fut ressentie par mademoiselle Duchesnois lorsque, ayant sollicité de M. de Corbière un congé pour aller jouer en province, elle ne put obtenir de lui, non pas cette faveur, mais cette justice.

— Que vous êtes simple, lui dit Rœdérer qui la vit tout en larmes, ne pleurez pas, et allez à plus puissant que Corbière.

L'autre le regarda tout étonnée; on sait que la compréhension rapide n'était pas son fait.

— Mais il est ministre! dit-elle.

— Eh bien! s'il est ministre, il y a un roi! allez trouver le roi.

Mademoiselle Duchesnois avait peur. Mais Rœdérer lui donna du courage, lui fit obtenir son audience; et l'artiste tragique comparut devant le roi savant.

Dans les nombreux reproches qu'on peut adresser à Louis XVIII, on ne peut lui faire celui d'avoir été insensible aux lettres et aux arts... Il les aimait, les entendait mal, mais les cultivait à sa manière, et accueillait avec bienveillance tout ce qui tenait à la science. Il reçut très-bien mademoiselle Duchesnois, lui accorda d'abord le congé qu'elle de-

mandait, et lui parla tout aussitôt de l'art dramatique.

Ce n'était pas un terrain sur lequel mademoiselle Duchesnois fût bien à son avantage. Elle jouait bien quelques rôles, mais tout-à-fait d'inspiration et sans aucune raison *dirigeante*, et partant d'un point pour arriver à un but. Elle était surtout fort ignorante (1), et ne connaissait pas même la généalogie

(1) Elle parlait un jour de l'*Ariane*, de Corneille, qu'elle jouait alors. Mais, dit-elle, cette Ariane est donc la même que celle dont je parle dans *Phèdre*, où je dis :

> Ariane, ma sœur, de quel amour blessée!...
> Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée.

Eh bien! malgré cette ignorance, elle connaissait admirablement tout ce qui avait rapport à l'art dramatique, et elle en parlait d'*instinct*, avec talent... c'est-à-dire avec le talent qu'elle avait, mais que, moi, je n'aimais pas. J'ai toujours trouvé mademoiselle Georges au-dessus de mademoiselle Duchesnois, et je n'ai jamais compris que même, beauté à part, on pût les faire entrer l'une et l'autre dans une lice pour y disputer le prix...

Que de combats elles eurent toutes deux à soutenir au moment de leurs débuts!... C'était comme aujourd'hui une arène véritable que le parterre d'un théâtre et que les coulisses de la Comédie-Française elle-même!... elle nous donnait alors le prologue de ce que plus tard nous devions voir dans une de nos plus belles œuvres dramatiques d'Alexandre Dumas; car ce n'est pas simplement un drame, voyez-vous, que la pièce jouée aux Variétés et portant le nom de *Kean*. Malheur au jugement de celui qui n'aura vu dans cet ouvrage, si consciencieusement fait, qu'un drame

la plus simple des Atrides et des Rodogune. Aussi, lorsque Louis XVIII lui parla du rôle de Phèdre qu'elle avait joué quelques jours avant pour son bénéfice, s'embarrassa-t-elle beaucoup. Le roi, se

plus ou moins réel de vérité, plus ou moins vrai de couleur localement anglaise!... Et voilà pourtant comment une partie des spectateurs a jugé *Kean!*

— Eh bien, dis-je en sortant du spectacle, le jour de la première représentation, à un homme d'esprit, mais frotté en dedans et en dehors de préjugés ridicules! j'espère que voilà de la comédie, et de la bonne comédie?...

— Ah bath! me répondit-il en levant les épaules, j'ai connu Kean intimement, et cela ne lui ressemble pas du tout!

Je le regardai en silence; puis levant les épaules à mon tour, je passai outre sans lui répondre. Que voulez-vous dire à un pareil homme?

Mais lui, tout en ne se souciant guère d'une réponse, car il est fort bavard, courut après moi, et me dit: — J'avais prévenu Alexandre Dumas qu'il trouverait chez moi tous les renseignemens sur Kean!... j'ai encore un de ses vieux costumes,... celui de Roméo.

Il est bien vrai de dire que, dans le moral comme dans le physique, les causes uniques sont bien rares, et les causes combinées bien communes! voilà un homme animé de petites passions d'amour-propre et de vanité personnelle trompées, qui se trouve le détracteur d'une œuvre qu'il aurait louée, et cela parce qu'il n'a pas pu dire: — C'est moi qui ai donné ces renseignemens sur Kean à M. Dumas!

Comment n'a-t-il pas vu que cette pièce portait le nom de Kean comme elle aurait pu porter celui de Lhéridan ou d'Elleviou, ou de tel acteur dont la vie dramatique aurait du rapport avec la vie du monde?

Ce que l'auteur de *Kean* a voulu nous faire connaître

rappelant alors ce qu'on lui avait dit, revint sur ses pas, et lui parla seulement de son talent et de la manière admirable dont elle avait joué Phèdre. Chose, du reste, dont je n'ai jamais été l'admira-

c'est la vie artistique dans tous ses ennuis comme dans toutes ses joies; il a levé d'une main hardie le double rideau qui, par-delà la rampe, nous cache les agitations de la loge de l'acteur de talent, dont l'âme est celle d'un homme, après tout, dont les passions sont celles d'un homme, et qui, sous la compression d'airain du caprice public, doit rire quand il pleure, doit pleurer quand il rit. Ah! c'est une torture qu'il appartenait à l'auteur seul d'*Antony* de nous faire connaître, et il l'a fait comme il fait tout ce qu'il place sur la scène, dans une action quelle qu'elle soit : admirablement!

Kean a été le sujet de jugemens parfaitement opposés, dont très-peu ont été de bonne foi; car, tout en invoquant la vérité, lorsque nous prononçons, nous avons toujours un motif peu généreux qui influe sur notre jugement, et dont nous ne convenons jamais tout haut.

L'un de ces motifs est la manie de contredire; c'est un des sens de notre nature française.

Il est une vérité banale; c'est que rien n'est complètement bien en ce monde; il y a partout du pour et du contre; mais cette imperfection attachée à tout ce que nous faisons se trouve encore plus lorsque nous exprimons nos pensées et nos jugemens. C'est ainsi que nous prononçons bien souvent sur des œuvres littéraires et dramatiques, et cela par un mauvais sentiment même, car nous savons presque toujours que ce que nous allons voir ou entendre est bon, très-bon même; mais il faut contredire le *succès* lui-même, il le faut à tout prix!... Hélas! j'ai bien peur que cela ne s'appelle de l'envie!

Don Juan de Marana et *Kean* ont été jugés tous deux

trice. Mademoiselle Duchesnois reçut les complimens du roi comme une personne habituée aux louanges, même *royales*, et baissa les yeux en rougissant, ce qui ne la rendit pas plus belle. Le

avec équité, et le talent prononçant sur le talent s'est trouvé d'accord avec l'amitié pour reconnaître d'éminentes beautés dans les deux ouvrages, et des beautés d'un tel ordre que *Don Juan de Marana* traversera les temps comme une œuvre qui porte en elle-même la preuve que l'auteur attachait à chacune de ses pièces une pensée profonde en dehors de l'arrangement scénique. Le troisième acte est un de ces chefs-d'œuvre dont le talent ne doit pas même être fier, parce que, pour le produire, il n'a été contraint à aucun travail : c'est une de ces pensées nobles et grandes que donne le génie. Un mot caractérise et pose le sceau du beau sur une œuvre ; ce mot c'est celui-ci :

Je le hais d'une haine de frère!...

Qu'ajouter à cette haine de frère ?... la mort ! Il n'y a qu'elle qui puisse en faire justice. Elle est là effectivement qui rit sous la figure de Satan, et qui attend ce nouveau crime du réprouvé pour qu'il n'ait plus de pardon à espérer, ni sur la terre ni dans le ciel.

L'impression qu'on ressent après avoir vu *Don Juan de Marana* ne saurait se rendre ; elle est profondément morale, parce que la conscience, toujours masquée dans les autres ouvrages dramatiques, paraît à découvert dans *Don Juan de Marana*; elle y est personnifiée, nul voile ne la cache, et la *hideur* de notre âme nous y est révélée tout entière et sans aucune coquetterie. C'est une œuvre bien morale.

Kean ne l'est peut-être pas moins, en admettant cette vérité trop long-temps repoussée, que la morale d'un drame n'est pas dans la *punition imposée au tyran*, ni dans la conduite du scenario ; c'est dans la vérité des tableaux

roi ajouta combien il regrettait que l'état de sa santé ne lui eût pas permis d'aller la voir jouer...

— J'en ai été bien malheureux, poursuivit-il..., car...

Mademoiselle Duchesnois, qui depuis long-temps voyait le roi dans un état visible d'embarras (à ce qu'elle croyait, du moins, me dit-elle depuis, en me racontant l'aventure), ne savait que penser. Son embarras, à elle-même, s'en augmenta, et les deux interlocuteurs furent un moment dans le silence. Le roi le rompit le premier en regardant mademoiselle Duchesnois d'un œil de côté qui devait en effet être bien étonnant pour cette femme, accoutumée aux déclarations, toute laide qu'elle était. Louis XVIII s'agitait dans son fauteuil, tirait un peu sa botte de velours de sa

que l'auteur aura su présenter à l'œil de celui dont les défauts, peut-être les vices, trouvent une hideuse ressemblance dans la glace qui leur est offerte. C'est sous ce rapport que *Kean* est une œuvre vraiment belle; elle peint les mœurs du théâtre, les écarts sans frein de l'acteur livré à lui-même; elle peint avec autant de vérité frappante l'entraînement que peut produire un grand talent; et cet entraînement ne trouve pas sa punition au cinquième acte, comme l'aurait fait un auteur vulgaire... Non, Dumas a laissé à la nature le soin de récompenser un amour vrai, excité dans une âme pure par le génie des beaux vers et le charme du talent dramatique. Dumas sait que le vrai seul est beau!... Tout ce qui est avantageux d'après la volonté des hommes n'est jamais dans le réel, et ne présente qu'une image fausse.

niche, et semblait répondre à une pensée intérieure en agitant son bras droit.

— Oui, poursuivit-il tout haut, je puis, je crois vous proposer une chose qui peut-être ne vous déplaira pas.

Mademoiselle Duchesnois fit involontairement un mouvement qui, heureusement, ne parvint pas au roi, tout entier à la pensée qui le dominait alors.

— Je vous ai tant entendue vanter dans le temps de vos débuts, continua Louis XVIII, que je veux absolument vous entendre dire quelques couplets (1), mais tout-à-fait comme au théâtre. Didon, par exemple!

Mademoiselle Duchesnois respira, mais demeura stupéfaite de l'autre côté de la table d'Hartwell qui allait servir de rampe.

— C'est mademoiselle Georges qui a joué Didon pour ses débuts, Sire, répondit-elle d'un ton aigre-doux, parce que, selon elle, probablement le roi devait penser à la beauté de mademoiselle Georges dans ce rôle (2) de Didon, surtout au cinquième acte.... Eh! puis, Votre Majesté me demande de jouer comme au théâtre..., il faudrait me déshabiller.

(1) On sait que c'est le mot technique pour rendre ce que nous appelons *tirade*.

(2) Je ne sais même pas si mademoiselle Duchesnois n'a pas joué *Didon* comme mademoiselle Georges. Je le crois.

Le roi se mit à rire.

— Oh ! je ne suis pas strict à ce point-là, dit-il, enfin... je ne demande que l'apparence !... et puis, si Didon, vous déplaît, quoique je l'eusse assez aimée... il y a de beaux passages dans le rôle d'Énée !...

Et le roi déclamait des vers de l'abbé Delille entre ses dents... Mademoiselle Duchesnois ne le comprenait pas. Je le crois bien.

— Eh bien, si vous ne voulez pas jouer Didon, récitez-moi quelques scènes de *Phèdre.*

— Mais, Sire, il me faut quelqu'un pour les répliques.

— Ne vous inquiétez pas, vous aurez ce qu'il vous faut.

Mademoiselle Duchesnois se retourna pour voir où se tenait son Hipolyte ; elle ne vit personne.

Le roi se prit encore à rire.

— Je vous dis de ne point vous inquiéter !... Allons, voulez-vous dire la belle scène de la déclaration ?

— Mais, Sire...

— Eh quoi ! vous ne comprenez pas que c'est moi qui vais vous donner les répliques ?

— Oh ! Sire !...

— Ne vous troublez pas, dit le roi, avec une majesté tempérée de douceur, pour que les rayons qui partaient des yeux royaux ne fissent pas peur à la pauvre fille, tandis qu'elle n'était qu'étonnée à un tel point,... au reste, que cet effet produisait

celui de la crainte ; elle crut un moment qu'elle ne pourrait pas parler. Mais enfin, l'étrangeté de sa position lui inspira un courage qu'elle n'aurait pas eu sans elle, et elle dit les beaux vers de Racine sans trop les déchirer à force de cris violens et de contorsions. Le roi alors, se posant sur son fauteuil, se mit en attitude d'Hipolyte, autant qu'il le pouvait, et la pièce marcha !...

Quand ils eurent dit deux ou trois scènes, Louis XVIII prenait tellement goût à la chose, qu'il voulut continuer et parlait déjà de *Bérénice*... mais, heureusement pour mademoiselle Duchesnois, que la mémoire royale manqua son office, et que Louis XVIII fut obligé de dire :

— Ce sera pour une autre fois... (comme disait le bailli de Ferette à madame Granier).

Mademoiselle Duchesnois avait une telle envie de rire, qu'elle ne pouvait se contraindre plus long-temps. Heureusement que la fin de l'audience fut de nature à la faire rentrer dans son état ordinaire...

Je n'ai pas pu aller à votre bénéfice, mademoiselle, lui dit le roi, mais je ne vous en dois pas moins ma loge. M. le duc de Duras a dû vous la faire payer ; mais voici ce que je vous prie d'accepter de ma main, comme un souvenir de cette matinée.

Et tirant à lui le tiroir de sa table de bois blanc, il y prit trois billets de banque de mille francs chacun, et les lui présenta avec une grâce de l'Œil-

de-Bœuf, qui faisait tout-à-fait *la nique* à la sauvagerie d'Hipolyte.

Mademoiselle Duchesnois garda long-temps le souvenir de cette journée ; elle la racontait avec plaisir, et la disait elle-même peu de temps avant sa mort (1)... En sortant du château, elle fut chez mademoiselle Bourgoin, à qui elle raconta son histoire.

— Quand je te le disais, lui répondit sa compagne, aussi zélée royaliste que la plus zélée jolie tête du faubourg Saint-Germain ! Je t'ai toujours dit que c'étaient de bonnes gens !... c'est un bon gros papa, lui, sans façon, hein ! Seulement il a une bedaine un peu trop bouffre pour faire l'Hipolyte... mais tu n'es pas non plus trop belle toi, pour faire la Phèdre. Tout çà allait bien !

Mademoiselle Bourgoin était royaliste, non-seulement par une sorte de conviction, mais par suite d'une haine contre l'empereur, haine que lui-même avait provoquée. Le duc de Rovigo était pour elle un homme aussi redoutable qu'on pouvait l'être pour elle, qui ne craignait personne, pas même

(1) Elle logeait tout auprès de moi, rue de La Rochefoucault, n° 7. La veille de sa mort, il faisait très-froid... Elle grelottait autant de l'effet du temps que de ce froid qui précède le dernier moment dans les maladies chroniques.

— Comme il fera froid dans la terre demain ! — dit-elle à quelqu'un qui la veillait.

Ce mot est affreux !...

son purgon (1), comme elle appelait M. Chaptal, avec lequel elle fut long-temps liée, et qu'elle nommait ainsi parce qu'il avait été apothicaire, disait-on. Elle avait de l'audace, de l'esprit; et avec cela l'éloquence vient toute seule.

En 1814, elle rencontre le duc de Rovigo peu de jours après l'abdication de Fontainebleau; il était à pied, et elle était en calèche... En l'apercevant, elle se précipite presque hors de sa voiture, l'appelle, de manière à ameuter toute la rue; et, se penchant vers lui, elle porte la main à son col et le frotte comme représentant l'action de le couper.

— Ah! ah! lui cria-t-elle... nous y voilà! à ton tour maintenant!...

Le duc de Rovigo était plus furieux de cette attaque que d'une brochure qui parut à peu près dans le même temps contre lui!... Les petits enfans qui étaient présens à cette scène le suivirent en se frottant le col, et criant sans savoir pourquoi :

Ah! ah! nous y voilà, maintenant!...

Il y avait dans cette tête de mademoiselle Bourgoin de l'esprit, de la malice et une originalité qui lui faisaient pardonner le mal qu'elle faisait, car elle n'était pas bonne et nuisait souvent.

La liste des morts fut longue cette même année;

(1) L'éloquence de mademoiselle Bourgoin était encore plus *énergique* que je ne la rapporte ici. Ceux qui l'ont connue peuvent le présumer.

après M. Ferrand, vint le chef du magnétisme, M. le marquis de Puiségur. C'était un homme de bonne foi, soutenant une chose à laquelle il croyait. Il fut très-regretté de ses amis ; c'était un homme de bien. Quant à moi je perdis un ami que je regrettai autrement qu'on ne regrette un roi... c'était le roi de Bavière. Cet homme, qui avait passé une grande partie de sa vie dans le malheur, ne connaissait rien au-dessus de la joie de secourir et d'obliger. Le roi de Bavière avait une de ces bontés qui ne font rien que par le cœur ; une bonté ingénieuse venant de l'âme. Je l'ai non-seulement personnellement connu, mais mon mari était aussi son ami et savait l'apprécier.

Le roi de Bavière était aussi éloigné du trône qu'on peut l'être, n'étant pas né souverain ; il était tout simplement prince des Deux-Ponts, colonel au service de France, mais sans fortune, et partant, sans beaucoup de considération, tout prince des Deux-Ponts qu'il était. Il le comprit si bien, que malgré sa bonté il lui devint bientôt impossible de vivre avec une noblesse qui ne lui serrait la main qu'au tarif de sa fortune. Il s'éloigna du monde titré, et ne vécut bientôt plus qu'avec les artistes et les comédiens. Je ne dis pas que ce fût là précisément la société qu'il devait voir ; mais enfin, il en donnait un motif très-raisonnable qu'on ne pouvait blâmer ; c'était celui de sa convenance.

— J'étais malheureux à Versailles, me disait-il,

et je ne retrouvais le bonheur que dans ce monde d'artistes, qui, heureux lui-même, était honoré de m'avoir au milieu de lui, et me rendait au centuple le bonheur que je lui donnais ; bonheur illusoire de mon côté, puisqu'il ne consistait que dans l'honneur qu'il prétendait que je lui faisais. Bel honneur, vraiment !... J'étais pauvre. je manquais souvent d'argent, car ma noble famille ne me répondait pas lorsque mes demandes étaient un peu trop successives... Eh bien ! ces hommes que la société repoussait alors me donnaient, non-seulement l'appui de leur cœur, cette amitié chaude et vraie, que les artistes seuls connaissent et éprouvent, mais ils me donnaient en même temps l'appui de leur fortune et de tout ce qu'ils pouvaient faire pour mon plaisir en même temps que pour mon bien-être ordinaire. Vestris surtout fut pour moi comme un frère.

C'était en 1804, à l'époque du couronnement, que le roi de Bavière me racontait tout cela ; et j'appris, en effet, qu'aussitôt après son arrivée, il fit chercher ses anciens amis, fut les voir même chez eux, et leur tendit sa main royale comme il la leur avait donnée vingt-cinq ans plus tôt, lorsqu'il quitta Paris pour aller prendre possession de l'héritage inespéré de l'électorat de Bavière.

Lorsque Vestris apprit que l'empereur avait érigé la Bavière en royaume :

— Ah ! pauvre Max, s'écria-t-il, je suis bien aise qu'on l'ait fait roi !...

Le roi de Bavière avait accueilli son gendre comme son fils, lorsque Eugène fut lui demander un asile après les revers de l'empire ; et sa conduite envers lui fut celle qu'il devait tenir, celle d'un *philosophe-roi*, d'un homme chef d'un peuple et souverain pour le bonheur du peuple, plus que pour le plaisir de s'asseoir sur un trône et de porter une couronne. Maximilien a laissé une mémoire non-seulement chère à son peuple, mais précieuse à ses amis. Il était bon... et dans un roi, que ce mot dit de choses !

CHAPITRE IX.

La cloche mortuaire de Taganrok. — Mort de l'empereur Alexandre. — Le Français à Berlin. — Les enfans de quatre ans. — Tilsitt et son souverain. — M. de Boutourlin. — Son ouvrage. — Mon amitié pour l'empereur Alexandre. — L'impératrice-mère. — L'opinion de Napoléon sur elle. — Portrait de l'impératrice Élisabeth. — Sa beauté. — Sa bonté. — Madame Lebrun. — Son beau talent comme peintre. — Sa bonté et son aimable esprit. — Paësiello. — Madame de Staël. — M. de Calonne.

Mais la cloche mortuaire qui sonna le glas le plus retentissant à cette même époque fut celle qui se fit entendre de Taganrok !... de l'extrémité de l'Europe un long cri de douleur jeta l'effroi dans l'âme des peuples et fit pleurer bien des yeux. L'empereur Alexandre mourut ! il avait été pour moi l'homme le plus excellent, et je puis ajouter un ami. Je réprouve et je repousse ici tout esprit de parti ; il est d'habitude d'apporter dans le jugement qu'on veut porter sur un souverain étranger les passions qui aveuglent et empêchent de voir et d'entendre la vérité. Alexandre arrivant en France

en 1814, et ne pesant d'aucune sorte sur cette France mal assise, qu'un seul mouvement pouvait alors faire tomber dans l'abîme, la secourant au contraire, lui prêtant son bras pour la soutenir... La conduite de l'empereur Alexandre fut admirable en 1814; en 1815, elle fut naturelle. La première fois, la vengeance fut oubliée; la seconde, elle se réveilla au bruit d'une jactance ridicule. Nous voulons toujours être les premiers partout (1), et nous prétendons cette place avec une telle assurance, que cela peut même prêter à rire. Je me rappelle, à ce propos, le mot de ce Français qui, étant à Berlin, disait avec étonnement :

C'est singulier! les enfans de trois ou quatre ans parlent allemand ici!...

L'empereur Alexandre nous voulait du bien; sa conduite de 1814 le prouve, et ce qui en est une preuve encore plus forte, c'est son propre intérêt. La France une fois détruite, l'équilibre de l'Europe n'existait plus... L'Angleterre devenait trop puissante; et l'Autriche, ennemie naturelle de la Russie, prenait au midi une consistance que la politique russe ne pouvait permettre. Alexandre le savait, et cette raison fut une de celles qui le fit accéder aux projets de Napoléon à Tilsitt et à Er-

(1) Non pas que je prétende que nous aurions dû être humbles dans le malheur... Ce n'est pas ma maxime; mais il est une conduite noble et digne qui convient à toutes les positions.

furt. On a beaucoup dit que l'empereur Alexandre n'avait pas été de bonne foi, parce qu'il n'avait pas désarmé après Tilsitt, ainsi que son premier aide-de-camp le prouve (1) dans un ouvrage qui parut en 1820 ou 1821. Tout cela peut être vrai, et l'est en effet; mais qu'est-ce que cela prouve? Qu'Alexandre se gardait, non seulement contre Napoléon, mais devait offrir une garantie morale et matérielle à un peuple toujours en hostilité avec ses souverains, et qui ne voyait qu'avec peine une alliance avec la France triomphante... Les faits sont une réponse plus forte que toutes les digressions, plus ou moins paradoxales, apportées dans des discussions qui n'ont souvent d'autre but, d'autre origine, qu'une volonté d'opposition soutenue par plus ou moins d'esprit.

Mais c'est de plus haut qu'il faut juger un royaume en convulsions, et le suivre dans chacun de ses détours. A la vérité, l'empereur Alexandre n'était pas *seul*, il ne régnait pas *seul!*... il y avait là, tout auprès du pouvoir, une personne que je ne puis nommer, mais qu'on devinera. Cette personne, avide de puissance, ne l'ayant jamais pu saisir, depuis l'instant où l'Allemagne la donna à la Russie, nouait chaque jour une nouvelle intrigue pour avoir la gloire de la délier le lendemain, et arriver ainsi à un but, objet de tous ses vœux depuis bien des années. Ce traité, ou plutôt cette

(1) Dans l'ouvrage de M. de Boutourlin.

transaction monstrueuse qui éloignait l'aîné du trône (1) pour y placer le cadet, était, disait-on, le fruit de son travail... elle espérait des troubles; plus que des troubles même... Cela n'est pas comme la nature le veut, n'est-il pas vrai?... Mais est-ce donc en Russie que vous irez chercher quelque chose d'humain dans tout ce qui émane du trône?...

Napoléon était fort curieux à entendre, dans la familiarité de l'intérieur. A l'époque de la mort de Paul Ier, on parlait partout de la vertu parfaite d'une personne que l'on accusait, quand d'autres

(1) La conspiration de la mort de l'empereur Paul Ier n'a pas été bien connue en Europe. L'impératrice-mère, femme d'une haute vertu mais opprimée et même menacée du traitement de l'impératrice Eudoxie*, connaissait, dit-on, la conspiration, seulement pour faire *abdiquer* Paul Ier. Mais quand on le connaissait, on savait que lui imposer une loi c'était le condamner à mort. L'impératrice-mère fut se jeter aux pieds de son fils quelques semaines ou quelques jours après le meurtre, pour le prier de faire condamner le chef de la conspiration, le comte Palhen. On vit aussi, quand le tableau expiatoire fut exposé sur le maître-autel de la chapelle de l'établissement des Demoiselles nobles à Pétersbourg, que l'impératrice douairière, princesse de Wurtemberg, était une femme d'une haute vertu; mais enfin cependant, le malheur peut se présenter sous un tel aspect que l'âme la plus affermie reculera devant ce qu'on appelle de la résignation, ou tout au moins du devoir!

* Etre rasée et enfermée dans un couvent

la justifiaient. Alors, il secouait la tête en souriant, de ce sourire si doux et si fin, qu'il possédait comme un charme ravissant, et qui glissait sur ses traits comme une trace lumineuse.

— Je suis bien aise que cette femme ne soit pas la mienne, dit-il un jour, en pinçant les joues de l'impératrice Joséphine, qui était encore madame Bonaparte !...

— Et pourquoi donc alors en dire tant de bien l'autre jour ? dit Joséphine....

—Ah ! pourquoi !... pourquoi !... répondit-il avec assez d'embarras... quelle diable de question vas-tu me faire là ?...

Je ne crois pas qu'Alexandre ait été assassiné comme son père ; mais je ne sais pourquoi la pensée de sa mort me tourmente. Toutefois un simple doute est tellement grave sur une telle matière, qu'il faut s'abstenir de l'approfondir lorsque l'évidence n'entoure pas les preuves que vous croyez découvrir.

L'empereur Alexandre avait été trop bon pour moi, pour que mon œil ne suivît pas sa destinée... destinée toujours enveloppée d'orages et dont la crise est toujours menaçante. Je suivais donc avec un grand intérêt les affaires de Russie, lorsque j'appris les événemens de Taganrok!... Je le répète, il règne dans les incidens de cette mort singulière un mystère effrayant !... Alexandre expirant à l'extrémité la plus éloignée de son vaste empire, privé par l'éloignement de Saint-Pétersbourg des

secours qu'il pouvait recevoir, me paraît frappé d'avance pour mourir comme victime désignée, tel jour, à telle heure et en tel lieu! Et sa femme, cet ange de vertu, de douceur, dont j'avais admiré la beauté à côté de celle de son mari, lorsque, vingt-six ans plus tôt, madame Lebrun me permit de voir chez elle les portraits de l'impératrice et de l'empereur de Russie, qu'elle venait de terminer, et qu'elle exposa à la curiosité, et, je puis dire, à l'approbation méritée du public de Paris (1)! Rien de plus gracieux que cette jeune femme qui portait une couronne de diamans, et dont les cheveux blonds, les yeux bleus et le front serein, semblaient demander une couronne de fleurs, et dont l'ensemble paraissait vouloir se dérober à l'admiration que sa beauté gracieuse faisait naître. En regardant ce frais visage, je ne pouvais croire que ce ne fût pas là une de ces fantaisies que les artistes se permettent souvent... Mais c'était bien une réalité : c'était une jeune et belle souveraine, et dans cette charmante enveloppe était une âme formée par Dieu, dans l'un de ses jours de fête.

L'empereur Alexandre était aussi, à cette épo-

(1) Malgré son âge avancé, madame Lebrun nous montre encore l'auteur du beau portrait de Paësiello et de madame de Staël, de M. de Calonne, et de beaucoup d'autres encore, et de plus un esprit charmant et une bonté qu'on apprécie en en jouissant quand on a le bonheur de la connaître.

que, parfaitement beau. Si nous l'avons en effet trouvé bien en 1814, qu'on juge de ce qu'il était quinze ans plus tôt. C'était bien la même douceur de regard, le même sourire... c'était le même homme, mais bien plus beau, car il y avait encore sur son front ce calme de la jeunesse, cette candeur que les déceptions, l'ingratitude, et surtout de celles qu'un souverain doit connaître, détruisent sans retour!... Il y a quelque chose de la créature céleste dans cette expression toute tranquille!... Mais combien elle dure peu (1)!...

En apprenant la mort de l'empereur Alexandre, je fus vraiment frappée douloureusement. Et je ne crains pas de dire hautement que je l'aimais et lui portais une profonde reconnaissance. Il a voulu protéger mes enfans, il a voulu leur faire rendre une partie de ce que leur père avait conquis avec son sang. S'il n'y a pas réussi, ce n'est pas sa faute, mais il l'a tenté. Il m'aida du seul pouvoir qu'il pût exercer en France dans un procès que je soutins pour le majorat de mon fils aîné; et je le répète, ma reconnaissance de mère lui survit.

Tout se découvre, quelque épais que soit le voile jeté sur un événement!... La mort d'Alexandre est une des plus remarquables de l'époque. Non-seu-

(1) Madame Lebrun qui a été si bien appréciée par tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître, apporta les deux tableaux dont je parle ici lorsqu'elle quitta la Russie, en 1801, et les exposa chez elle pour que chacun pût les y voir.

lement ses amis le virent ainsi, mais bien aussi les indifférens... Un jour viendra peut-être où la tombe aura une voix... où le cercueil s'entr'ouvrira pour laisser sortir cette voix !... Oui, ce jour-là doit arriver à la suite des jours, car il y a dans la marche du temps un ordre immuable imposé par Dieu même, qui amène toute chose à son rang, la punition comme la récompense...

Il y a un esprit de vertige qui règne com meun génie malfaisant autour des princes désignés par le sort!... Louis XVIII reçut, je ne sais par quelle voie, des renseignemens *positifs*, sur Alexandre. Il lui écrivit (je parle ici de 1821 et même 1823, peu de temps avant la mort de Louis XVIII). Dans l'avertissement du roi de France à son frère de Russie, il se trouvait des noms... qui devenaient odieux si ce qu'on disait se trouvait vrai : Alexandre déchira la liste! Je conçois qu'il recula devant l'énormité de cette haine qu'il allait allumer dans son âme si peu faite, d'ailleurs, pour ne pas aimer ; car il était bon, Alexandre (1)... Il a pu vouloir se venger de Napoléon, parce que la confiance trompée n'est blessée qu'à mort ; mais ce qu'il aimait, il l'aimait avec tendresse... Il recula donc devant les noms que Louis XVIII avait écrits dans sa lettre,

(1) J'ai blâmé Alexandre comme tous les autres de l'enlèvement du Musée ! ... quelle âme française n'aurait gémi ! ... Mais le calme s'est introduit plus tard, et avec lui la raison.

et préféra un danger qui demeurait inconnu à une certitude de paix qui eût contraint à punir.

Je citerai ici un beau mot d'une femme qui fut en Russie, en 1802, à l'époque du couronnement d'Alexandre.

« J'ai vu le jeune empereur... il est beau... Je » l'ai vu comme il allait à la cathédrale pour s'y » faire couronner; son cortège était étrange...il mar- » chait suivi des assassins de son grand-père, pré- » cédé de ceux de son père, et entouré des siens. »

Cette femme est Mme Elisabeth de Bon, auteur de plusieurs ouvrages intéressans.

La France a bien souffert, sans doute, de l'invasion étrangère; mais je crois qu'elle lui a rendu au centuple tout le mal qu'elle en a reçu... La Russie, surtout, est venue chercher en France des principes que son ignorance ou son entendement peu ouvert encore, ce qui est plus effrayant pour celui qui gouverne, lui rendaient pernicieux pour le repos de tous... Tous avaient bu le poison, et malheureusement il s'était trouvé arrangé pour chacun... il s'était infiltré dans la classe bien élevée et même ordinaire, par les idées intellectuelles; tandis que le peuple russe, c'est-à-dire le cosaque, le buvait à longs traits pour satisfaire ses appétits grossiers dans les coupes toujours pleines qui s'offraient à lui, dans tous les quartiers de Paris, des plaisirs sensuels, qui lui étaient inconnus jusque-là, lui furent révélés. Et, de retour dans sa patrie glacée, il lui demanda brutalement ce qu'elle

ne pouvait lui donner; après avoir long-temps crié au pied de son *Bog*, le paysan russe rentra sous sa hutte; le cosaque, de retour à son hameau nomade, le long des rives du Volga, se rappela avec la mémoire impérative du besoin, tout ce qu'il avait vu, et dont il avait joui en France, et même dans une partie de l'Allemagne. Il se rappela confusément que ses hôtes étaient libres... il se rappela enfin que nulle part il n'avait vu ce qu'il voyait chez lui!...

Lorsque Catherine II fit son introduction du Code, elle s'aperçut que le peu de mots, que son imprudence lui avait fait jeter devant des hommes encore brutes, pouvaient allumer un feu qu'ils ne devaient pas encore voir, et tout aussitôt le livre fut fermé, l'assemblée congédiée; et le lendemain il se promulguait une loi qui disait :

« Tout noble frappant un bourgeois, *soit de la* » *main*, *soit du bâton*, peut être acquitté en lui » payant une somme d'argent d'après l'évaluation » de sa fortune.

» Le noble qui attaquera la femme ou la fille » d'un bourgeois dans son honneur pourra s'acquit- » ter par une amende proportionnée à la fortune » du bourgeois. »

Ainsi, plus la victime est pauvre, plus le criminel est assuré de l'impunité !... honte !...

Tout cela se formulait aux yeux des Russes qui avaient voyagé avant la guerre de 1814. Mais c'était une grande partie de la noblesse de cour,

et jusque-là le peu de lumière que donnaient les exemples étrangers était conservé dans la haute classe, qui comprenait elle-même le danger d'éclairer le peuple esclave ; mais lorsqu'en 1814 et 1815, les hordes sauvages vinrent se ruer sur notre belle France, et dormir dans nos champs fertiles et dans nos riches cités, elles comprirent, ces hordes qui forment le peuple russe, qu'il y avait une autre manière d'exister pour elles-mêmes sous le ciel glacé de la Russie. Ce fut avec ces dispositions que les Russes furent accueillis, à leur retour dans leur patrie, par des hôtes qui, depuis long-temps, cherchaient et espéraient une riche moisson. Je veux parler des jésuites.

Comme je ne les crois pas étrangers à ce qui s'est passé en Russie à la mort d'Alexandre, il me faut dire quelques-unes des particularités qui les firent aller dans le nord. L'empereur Alexandre les accueillit d'abord, et ce ne fut qu'en 1818 qu'il les chassa ; ce fut alors qu'ils vinrent en France. On sait ce qu'il en arriva !...

Lorsqu'en 1806 l'insurrection des Apennins éclata pour résister à la conscription, l'empereur était à Munich, où il mariait le prince Eugène avec la princesse de Bavière. En recevant la nouvelle de la révolte des paysans des Apennins, l'empereur fit appeler Junot, qui s'apprêtait à retourner exercer son métier d'ambassadeur à Lisbonne, après être venu faire celui de premier aide-de-camp à Austerlitz, et lui ordonna de partir pour Parme

en toute diligence, en qualité de gouverneur-général, avec une autorité aussi étendue que possible pour punir cette révolte. L'empereur, après avoir parcouru plusieurs papiers qu'il venait de recevoir, dit à Junot de donner une grande attention aux chefs de l'insurrection.

— On m'assure, continua l'empereur, que ce sont des jésuites : examine si cet avis a quelque fondement, et s'il est vrai, punis avec encore plus de sévérité.

En arrivant à Parme, Junot s'occupa de détruire jusqu'au germe de l'insurrection (1). Il eut

(1) Junot fit à cette époque une action qui mérite d'être connue. Il apprit, le troisième jour de son arrivée, que la princesse de Parme, la fille du dernier duc, vivait encore dans un couvent de Parme, et dans un grand état de gêne, M. Moreau de Saint-Méry (qui était administrateur-général), n'ayant RIEN fait pour elle!... En écoutant cette histoire, me dit Junot, je sentais mes yeux remplis de larmes. Je ne pouvais supporter la pensée que la fille du prince souverain était malheureuse, et moi dans le palais de son père comme un conquérant!... Le même jour il se fit rendre compte de la situation de la princesse... Il partit pour aller la trouver aussitôt, et mettant à ses pieds ses respects et ses hommages, il lui demanda ses ordres, en lui annonçant que le matin même il avait envoyé à Napoléon un détail circonstancié de l'affaire qui la concernait... La princesse répondit avec mesure et avec un tact qui révélait une personne supérieure... Quinze jours après, Junot reçut de l'empereur lui-même l'ordonnance d'un traitement honorable et particulier pour la princesse de Parme. J'aime à rappeler la conduite de Junot en cette occasion. J'en suis fière.

beaucoup de peine, et découvrit qu'en effet les curés des plus pauvres villages étaient des prédicateurs séditieux excités par des prêtres inconnus que Junot ne put faire arrêter... Mais, à cette même époque, il découvrit une trame infâme qu'il détruisit, et qui tenait à ces mêmes prêtres. C'était tout simplement un jeune Corse, élevé dans un collége de Parme, et tout-à-fait livré aux saints pères. Ces hommes le conduisirent dans une route où le pauvre malheureux ne trouva que la mort. Il était livré au jeûne, à une veille ascétique, et tout cela pour lui faire obtenir la grâce de Dieu pour qu'il lui envoyât du courage afin de tuer Napoléon... L'affaire s'arrangeait bien; car le jeune homme, qui était Corse, détestait Napoléon. Il devint en peu de temps un séïde dévoué à la cause sainte. Mais comme on voulut forcer la dose du courage, l'infortuné devint fou complètement et sa folie terrible révéla toutes les turpitudes de la société de Jésus. Je ne puis ici répéter cette lamentable histoire ; je dirai seulement que Junot ne put sauver la pauvre victime, et que malgré les soins dont on l'entoura, le jeune Corse mourut au bout de trois semaines, après avoir souffert les plus cruelles tortures. Son délire était affreux ; les imprécations qu'on lui avait apprises contre l'empereur faisaient mal à entendre proférer à cette bouche mourante. Alors Junot chassa impitoyablement tout ce qui tenait à la compagnie de Jésus, soit à Parme, soit à Plaisance... Ils étaient nombreux.

La cour de Rome, trop timide alors pour les accueillir, les laissa proscrire. Ils quittèrent non-seulement la France et l'Italie, mais l'Allemagne où l'empereur était tout puissant, et ils passèrent en Russie et en Pologne. L'empereur Alexandre, fortement occupé par les soins qu'exigeaient les campagnes de 1806 et 1807, ne put donner une grande attention à ces missionnaires qui lui apportaient le trouble, et même l'hérésie. Ce ne fut qu'après les campagnes de 1814 et 1815 qu'Alexandre put juger des ravages qui existaient autour de lui. Les plus grandes familles avaient été atteintes de la contagion. Des abjurations fréquentes, autorisées par de *hautes puissances*, apprenaient à l'empereur que son autorité était compromise. Alors il sévit avec rigueur, exigea le retour à la foi grecque, punit par l'exil les plus obstinés, et finit par chasser les jésuites malgré leur titre de missionnaires. L'abjuration d'une famille, surtout, lui fit beaucoup de peine en raison de l'affection qu'il portait au chef, qui, du reste, était resté fidèle. C'était le prince Grégoire Gagarin. Sa femme et sa belle-sœur avaient abjuré, et de grecques de religion, elles étaient devenues catholiques zélées. L'empereur les exila hors de l'empire, et je les vis à Rome, en 1819. Le prince les avait suivies, mais il était triste ; et l'on voyait sans peine qu'il était par devoir à Rome, mais que son âme se reportait dans la patrie par le souvenir.

Cette dernière conversion donna plus de chagrin

que les autres à l'empereur Alexandre, parce qu'il aimait le prince Grégoire Gagarin. Obligé de s'en séparer, il voulut punir encore plus sévèrement ceux qui étaient les auteurs du trouble de son empire. Il chassa tous les jésuites qui étaient en Russie; et cette troupe, faite pour porter la désunion partout où elle va, vint augmenter celle qui, depuis la restauration, était établie en France. Saint-Acheul prospéra, et les missions se préparèrent. Mais la Russie ne fut pas tellement surveillée qu'il n'en demeurât quelques-uns dans des provinces reculées. Là, ces hommes, qui ignorent à la fois le pardon et l'obéissance, déterminèrent que le renvoi de leurs frères devait être puni et l'on vit arriver l'année 1825!... La vengeance est un bien qui n'est pas inconnu aux hommes à intrigues et aux passions politiques. Je place, au reste, ici ces réflexions pour qu'elles soient discutées par des esprits plus habiles que le mien, à démêler de semblables questions. J'ajouterai seulement qu'on avait blâmé Alexandre de ce qu'il s'était prononcé sur des points très-délicats, tels que celui de la guerre d'Espagne... il avait eu la main forcée pour consentir à la démarche de son ambassadeur, et il disait tous les jours, dans ses conversations particulières, qu'il voulait agir autrement... Taganrok était là!... Tandis que Saint-Acheul et Montrouge préparaient le grand œuvre des missions, il se passait des choses graves dans les deux chambres.

Celle des députés était devenue une arène où le combat se livrait chaque jour, plus terrible dans ses résultats. La loi sur la presse, celle du droit d'aînesse, auraient suffi pour occuper les plus difficultueux des pairs et des députés. Il fallait encore qu'il vînt s'y joindre la crainte des émeutes, et le parti que la cour devait prendre dans une pareille occasion faisait trembler!... La Charte, chaque jour plus à l'index par le faubourg Saint-Germain, donna lieu à de ces mots piquans, qui, chez nous, poursuivent jusque dans les rêves. Les zélanti appelèrent les partisans de la Charte des *chartiers;* et Dieu sait les mots de bon goût qui arrivaient à la suite de ces ridicules choses!...

Les motifs de choses graves n'ont souvent qu'une simple origine qu'on aurait dû oublier. Quelques mois avant la session, le journal du *Commerce* avait fait paraître un article tout-à-fait injurieux contre les Chambres, particulièrement contre la Chambre élective. Le mieux eût été de n'y faire aucune attention. Mais ce ne fut pas l'avis de M. de Peyronnet; il voulut que le gérant responsable fût *traduit à la barre* de la chambre : « On appelait ainsi à la barre de la Convention, » dit mon frère avec une humeur d'autant plus fondée, que sa longue expérience des affaires lui faisait voir l'inconvenance de tout cela.

Les amis de M. de Peyronnet l'avertirent de tout ce qu'on disait dans Paris; il n'en fit que rire. M. de Salaberry remplit, dans cette affaire, le

rôle d'accusateur. Il n'eût besoin, pour cela, que d'une parole du garde-des-sceaux, qui lui promit des places et de la faveur. Cet homme m'était répulsif. J'avais peine à me trouver avec lui depuis qu'il avait fait cette chanson sur la mort du général Foy. Elle était faite de manière à causer de l'horreur, car elle était à la fois affreuse et plaisante. Il n'y a qu'une mauvaise âme qui puisse chercher à éveiller l'intérêt par de pareils moyens.

Le général Foy occupera une place dans notre histoire; mais je ne pense pas qu'elle soit au rang élevé qu'on lui a assigné de nos jours. La postérité sera plus équitable; elle demandera compte d'un enthousiasme aussi prononcé. Sans doute les talens du général Foy étaient d'une nature supérieure; mais ne les a-t-on pas beaucoup exaltés, par cette manie que nous avons toujours de vouloir placer, autrement que la volonté de la masse ne le fait, un homme public et parlementaire? J'ai connu Foy; je l'ai connu personnellement beaucoup, ensuite par les miens, surtout par le duc d'Abrantès; et puis je l'ai connu comme la France entière. Je puis donc le juger. Je sais qu'il avait de l'esprit, et beaucoup, et que sa faconde était abondante et brillante; qu'il parlait bien. Son élocution était prompte, claire et convaincante, parce qu'il savait manier l'argument avec talent, et beaucoup d'ambition et de volonté de parvenir. Mais est-ce donc là ce qu'il faut pour être un homme d'état? Il faut plus de raison, moins d'entraînement, et plus de sagesse et de retenue.

L'offense est une arme défendue à la tribune ; il faut des argumens et non pas des paroles. Le général Foy a produit quelque bien par une force d'inertie, c'est-à-dire qu'il a peut-être empêché le mal quelquefois, mais jamais opéré dans l'état une de ces heureuses révolutions qui laissent leur souvenir dans la pensée du concitoyen. Foy avait une tête bouillante, une âme facile à émouvoir, quel que fût le mobile. Sa faveur auprès de l'empereur prit son origine dans une mission dont Masséna le chargea lors de la troisième campagne de Portugal. Il avait fait la première avec mon mari, en 1808, et j'appris à le connaître à la Rochelle, lorsque les Anglais ramenèrent l'armée française après la convention de Cintra, et lorsqu'ils racontèrent ce retour dans leurs journaux : « Foy, me dit le duc d'Abrantès lorsque je lui demandai ce que c'était que le colonel Foy, mais c'est un bon enfant, d'une facilité d'humeur remarquable. Il est toujours prêt à remplir une mission, à changer de garnison ; il fait enfin tout ce que veut un général en chef. Sais-tu que c'est très-rare une complaisance portée à ce point ? »

Et, en effet, pendant mon séjour à la Rochelle, j'eus lieu de me convaincre que ce que disait le duc d'Abrantès était parfaitement fondé.

La France a donné au général Foy un témoignage d'estime bien rare et bien honorable. Je suis loin de la blâmer ; mais je demanderai de quel droit une patrie refuse alors des récompenses civiques

à tous les hommes dont la vie fut employée honorablement pour leurs concitoyens. Le général Lamarque n'avait-il pas le même droit ? Le général Foy a-t-il pris plus que lui les intérêts de la nation ? Et Benjamin Constant ?... Benjamin Constant le type du talent parlementaire ; Camille Jordan, cet homme dont la conscience constamment pure n'eut jamais à rougir devant un reproche de la patrie ; l'archevêque de Paris, dont la France ne peut trop louer et admirer l'honorable conduite lors de l'affaire du droit d'aînesse. Eh bien ! lui dévoué aux intérêts du faible, il a vu sa maison saccagée en même temps que celle du Seigneur, il a été proscrit ! et tant d'autres que je pourrais citer, ne méritent-ils donc pas aussi la couronne civique ? Je ne réclame pas, j'approuve au contraire la récompense du général Foy, mais j'observe que la France a peut-être fait plutôt un acte de contradiction en couronnant la tombe de l'homme qui était l'objet plus spécial du repoussement du ministère. Chaque souscription était une injure envoyée au ministère. Cela était bien facile à voir (1).

Il suffisait de voir le général Foy pour porter le même jugement que moi sur lui. Il était grand,

(1) Je réitère ici de nouveau l'assurance de ma parfaite estime pour le général Foy. Mais, à mesure que le temps éloigne l'époque où ce même homme apparut dans un jour radieux, la pensée se consolide et devient plus exigeante.

élancé, avait une jolie tournure, même avant cette maladie qui l'avait fort changé. Son visage avait une expression ouverte et franche qui prévenait pour lui, et faisait aller au-devant de lui pour lui offrir la main. Son sourire avait de la dérision, et dans les coins de sa bouche on pouvait remarquer une grande finesse. Son front presque chauve lui donnait un air de candeur et d'assurance qui donnait beaucoup de charme à sa figure; en tout il avait surtout ce qu'il faut pour plaire à la tribune et y faire de l'effet. Quant à moi, qui avais vu le général Foy napoléoniste des pieds à la tête, j'avoue que je portais une partialité sévère dans mes jugemens sur sa personne, et que je n'aimais pas à me trouver en face de lui. Quoi qu'il en soit, le général Foy est un homme que la patrie doit mettre au nombre de ses belles puissances tribunitiennes. Mais pour l'isoler de tous les autres députés libéraux, pour le placer au-dessus d'eux, je crois que c'est trop fort.

Le grand procès (1) que je soutenais pour les intérêts de mon fils aîné, en Cour royale de Paris, n'était pas encore terminé; j'allais donc souvent à Paris, et je voyais, par suite de mon affaire, les hommes les plus éclairés du barreau et les juges de la Cour. Un jour je trouvai tout le monde fort alarmé; la cour se fâchait avec le ministère; le

(1) Procès relativement au majorat que mon fils a conservé en France.

ministère prétendait que M. Séguier prenait à tâche de rendre des arrêts favorables aux journaux libéraux. Cette mauvaise humeur du ministère se manifestait d'une façon brutale. Faisant agir à son tour *la Gazette*, dont il disposait, au milieu de cette mésintelligence, un nouvel incident vint augmenter le trouble, ce fut une querelle entre M. de Peyronnet et M. Séguier. Les Français, qui ne voient d'abord que le côté burlesque d'une chose, n'aperçurent que les deux antagonistes en robe, faisant des armes en ôtant et mettant leurs bonnets carrés. M. de Peyronnet se fâchait, et M. Séguier ripostait avec son esprit mordant, qui chaque fois laissait une trace... Tout-à-coup, le premier président se trouve placé à une distance immense du garde-des-sceaux. Cette position fut l'ouvrage d'une parole; tant il est vrai que nous sommes vraiment sensibles à ce qui est grand et beau.

M. de Peyronnet voulut un jour circonvenir M. Séguier, et le pria de *rendre ce service* au gouvernement.

— Monsieur, lui répondit avec hauteur le premier président, la Cour royale rend des arrêts et non des services.

On a prétendu qu'un Séguier fit la même réponse à Anne d'Autriche. Je n'en sais rien et n'en veux rien savoir... Il y a des gens qui vous gâtent toutes vos joies.

— En vérité, dit le roi, lorsqu'on lui rapporta

le mot de M. Séguier, cela est aussi ennuyeux que les parlemens !...

On voit que Charles X n'était plus aussi fertile en bon mots, en phrases heureuses... En voici un de ce même temps qui n'est pas du même genre, mais que je trouve superbe.

On avait donné sur le théâtre de la cour la ravissante petite pièce de l'*Ours et le Pacha* (1). Je l'aurais bien défié de ne pas rire, car il faut être insensible pour rester muet aux mots profondément burlesques, aux situations comiques dont cette charmante production est remplie... Le roi rit, en effet, beaucoup, et surtout au changement des deux têtes; puis, après le spectacle, il dit :

— C'est bien joli! c'est dommage que ce ne soit pas vraisemblable.

Pour en revenir à la guerre ministérielle et conseillère, elle devint sérieuse, et comme si le trône n'avait pas assez d'affaires sur les bras, le roi s'en mêla. M. Séguier reçut une réponse tellement laconique de lui, le jour de l'an (1825 à 1826), qu'en vérité, on ne savait plus où était le vrai tort. Il y avait de l'impolitique à en agir ainsi ; il y parut bientôt!... La cour royale avait instruit toute cette affaire de M. de Montlosier, contre le parti-prêtre. Le moment de rendre l'arrêt étant venu, la Cour ne put poursuivre juridiquement les Pères de la *Compagnie de Jésus*. Mais par une

(1) MM. de Saintine et Scribe.

ruse vraiment diabolique, les jésuites furent frappés à coups de fouet dans un considérant de l'arrêt, et l'on donna de cette manière presque de la flétrissure à ce parti. Il était immense et comptait dans son sein tout ce qu'il y a de grands noms en France. Les jésuites en robes courtes, comme on les appelait partout, étaient les plus dangereux : c'était comme au temps des francs-juges.

Un jour, je dînais dans une maison de laquelle les jésuites étaient bannis : un ancien élève de l'école polytechnique, employé dans les ponts-et-chaussées ou dans les mines, M. Raymond, prit la parole pour parler contre les jésuites avec une violence qui, bien qu'elle fût dans les opinions du maître de la maison, ne lui parut pourtant pas convenable ; il dit quelques mots en remontrance d'amitié à M. Raymond ; puis, il ajouta : « Sans doute, on sait bien que ce n'est pas ici qu'on doit chercher un jésuite !... mais c'est parce que je les hais, que je veux qu'on n'en parle pas : c'est la meilleure manière de les éteindre. »

Celui qui parlait ainsi était un négociant ; il recevait beaucoup de monde ; et de toutes les villes du midi il lui venait chaque jour des recommandations ajoutées à la lettre de crédit. La veille de ce même jour dont je parle, il avait reçu de Bordeaux des fonds considérables pour les tenir à la disposition d'un monsieur qu'il avait invité et qui dînait avec nous. C'était un homme long et plat, pâle et maigre, tout noir et produisant un effet

tout bizarre ; il parlait peu, regardait beaucoup et mangeait encore plus. Cet homme me déplut au premier coup d'œil que je jetai sur lui. M. Raymond, très-enflammé de colère par le sujet qu'il traitait, s'en prit au grand homme pâle et maigre de ce que personne ne lui parlait des jésuites ; nous vîmes tout de suite que le grand homme les connaissait.

-- Monsieur, dit-il au jeune ingénieur, avec une voix qui semblait sortir de la tombe, vous êtes bien jeune pour parler de mystères qui vous sont inconnus.

Le ton avec lequel il dit ce peu de mots, nous imprima une sorte de terreur ; M. Raymond ne lui répondit qu'en le toisant avec une expression où il y avait aussi du terrible.

— Vous devriez être plus prudent, ainsi que monsieur, ajouta l'homme, en regardant le maître de la maison. Celui-ci, qui était aussi fort vif, devint rouge, et voulut parler. Je lui fis signe de se taire : cet homme me faisait peur...

— *Oui*, poursuivit-il, c'est ainsi que vont les affaires ; c'est ainsi que le roi gouverne, en ayant dans son royaume des ennemis de la foi !... Si j'en suis cru, il y aura une épuration complète ; si l'on ne peut la faire sans que les épées soient tirées, eh bien ! nous le ferons....

— Eh ! qui donc êtes-vous, monsieur, s'écria M. Raymond, pour oser parler ainsi ?... quel est

donc le nom de monsieur, enfin ? s'écria M. Raymond, qui écumait de rage.

— M. Rub....., dit alors le maître de la maison, qui ne connaissait pas la valeur de ce terrible nom.

— M. Rub..... !... m'écriai-je ; hélas ! je savais ce qu'on pouvait attendre de lui !... Il se leva, s'avança lentement vers M. Raymond, et lui dit, avec un sourire qui ne présageait rien de bon :

— Monsieur, je n'oublierai pas, je vous assure, le dîner que nous avons fait ensemble...

Et, se tournant vers le maître et la maîtresse de la maison, il les salua avec une politesse dérisoire qui donnait de l'effroi.

C'est peut-être un hasard ; de ce jour M. Raymond fut toujours malheureux ; il éprouva des revers de fortune, il eut des ennemis de toute espèce ; mais le plus pénible pour lui fut de rencontrer des obstacles dans sa carrière des ponts-et-chaussées (1) : tout lui manquait aussitôt qu'il se présentait et que son nom était prononcé... Il s'avisa alors de penser à M. Rub...... Si c'était lui ! .. On a là-dessus un instinct qui vous révèle la vérité. Il ne se trompait pas !... Plus tard, il fut contraint de donner sa démission. Par suite de dégoûts sans cesse renaissans, il s'en fut en Amérique, où il chercha à nouer quelque entre-

(1) Ou dans les mines. J'ai déjà dit que je ne me rappelais plus laquelle des deux.

prise ; il y parvint. Mais à peine deux ans étaient-ils écoulés, qu'il reconnut autour de lui cette même influence maligne qui l'avait perdu en France ; désespéré, poussé à bout, il se détermina à un parti violent, il se fit naturaliser Américain, et obtint à ce prix le repos.

C'était M. Rub..... qui disait un jour, quelques mois avant 1830 :

— Pour toutes les révolutions il faut du sang ; la NÔTRE (car c'en est une) ne sera consolidée et calme que lorsque nous aussi nous aurons fait *notre terreur.*

Le banquier chez qui je dînais est le parent de madame Rodrigue, aimable femme que j'ai connue aux eaux de Cauterets. Si la chose était moins infâme, on pourrait rire en comparant ceci à une scène de Gil Blas ; car les hôtes de M. Rub..... et les miens étaient d'origine juive !

—

CHAPITRE X.

Discussion religieuse. — L'horizon se brouille. — Mort de Talma. — L'archevêque. — Démence de Charles VI. — Le *Journal de l'Empire.* — Tristes souvenirs. — La couronne de fleurs. — La couronne de laurier. — L'hommage. — Un avis sévère. — Oreste et Andromaque. — Le spectacle gâté. — Bonheur que je fais à Talma en lui rappelant le spectacle de la Saint-Napoléon. — Le public. — Préville et Lekain. — *Amuse-moi et crève !* — Aix en Savoie. — La princesse Pauline. — Joséphine, impératrice, répudiée après le divorce. — Madame-mère. — La reine d'Espagne. — La reine de Suède. — *Les Précieuses ridicules.* — Talma et sa colère. — La promenade sur l'eau. — Haute-Combe et les tombeaux des ducs de Savoie. — L'orage et les femmes peureuses. — *La tempête* de Shakspeare. — Le dîner.

Tout amenait des discussions à propos de l'église; on finissait quelquefois par se croire au XIVe siècle. Cette fois, ce ne fut ni pour mademoiselle Raucour, ni pour un obscur comédien, mais pour l'artiste le plus célèbre de la scène française. Talma, après nous avoir révélé une nouvelle perfection de son talent dans la démence de Charles VI, mourut d'une maladie intestinale, amenée, dit-on,

par sa faute. Je l'ai beaucoup connu, et je l'ai vu souvent dans la vie privée ; il y était bon, facile et d'un commerce sûr. Il avait seulement la faiblesse de désirer qu'on ne lui parlât pas de tragédies ou de toute autre chose qui pût le renvoyer dans *sa galère*, disait-il. — Comment pouvez-vous dire un mot aussi dur pour vous et pour nous ? lui répondis-je, un jour qu'il disait ce que je rapporte, à Aix en Savoie, où il passa toute la saison des eaux avec nous?... vous êtes injuste envers le public et peu vrai envers vous-même ; n'êtes-vous pas adoré du public, l'objet de son admiration?...

Il sourit et me fit mal... — Vous n'avez donc jamais lu le *Journal de l'Empire* ? dit-il avec une sorte de dédain affecté ; et Geoffroy, l'avez-vous oublié?... avez-vous oublié ces comparaisons outrageantes, cette ignorance feinte du succès que j'avais eu la veille dans un rôle, pour m'accabler, me déchirer, me faire des affronts tellement violens, que plusieurs fois je suis sorti de chez moi avec l'intention d'aller demander raison à ce vieillard impertinent; et puis, ce nom de vieillard lui-même m'arrêtait, et je restais pour pleurer sur cette profession qui, pour une couronne de roses, en impose mille d'épines, et d'épines aiguës!...

— Pourquoi ne pas dire une couronne de laurier? lui dis-je; ne la méritez-vous pas?

Il secoua tristement la tête.

— Nous n'obtenons pas un hommage si durable !... J'ai dit une couronne de roses, parce que je

ne connais pas de fleurs plus fragiles qu'elles!...

—Je vous trouve bien surprenant, lui dis-je, et, en effet, j'étais stupéfaite. Je savais bien que Geoffroy, dans ses feuilletons du *Journal de l'Empire*, lui donnait quelquefois des avis par trop sévères; mais je ne savais pas que la partialité de Geoffroy pour Lafon fût aussi sensible à Talma. Je lui reparlai encore du public dont il était vraiment aimé; et je lui rappelai le spectacle gratis donné l'année d'avant pour la fête de l'empereur, la Saint-Napoléon. Il jouait Oreste dans *Andromaque*. Au moment où il parut sur la scène avec cet habit blanc si parfaitement posé sur lui et dont les plis étaient si gracieusement arrangés, des cris de fureur, plutôt que des applaudissemens ébranlèrent la salle; des couronnes tombèrent sur la scène avec profusion et formèrent un monceau de fleurs autour de Talma; il était là comme un roi devant son peuple. — N'étiez-vous pas heureux en ce moment? lui dis-je, en remarquant ses yeux remplis de larmes...

—Ah! me dit-il, vous ne savez pas le bien que vous me faites, le bonheur que vous me donnez!... Eh comment avez-vous appris cela?... je croyais que l'empereur n'avait pas voulu qu'on le mît dans les journaux.

C'était vrai!... mais je lui expliquai que la loge de l'empereur étant toujours gardée, j'avais voulu voir un spectacle gratis, et Junot m'y avait conduite.

C'était bien un public, je l'espère, lui dis-je.

— Non, non ! s'écria-t-il, ce n'est pas là ce que j'appelle le public qui nous demande notre sang le plus pur, et ne nous donne en échange que du blâme injuste, que des louanges qui le sont tout autant... Le public!... tenez, je ne suis pas le seul qui le connaisse parfaitement pour ce qu'il est... Lekain l'avait bien apprécié ; aussi, un jour qu'il ne jouait pas, étant dans les coulisses, il entendit de grands applaudissemens réitérés, et puis encore renouvelés... Il vint au-devant de Préville, qu'il aimait et qui était celui qu'on applaudissait ainsi. Il le trouva ravi, enchanté ! — Oh ! ce public, disait Préville, ce public!... comme il est indulgent ! comme il nous aime !... — Tu le crois ? répondit Lekain, avec une amère tristesse ; eh bien ! tu te trompes... T'aimer... lui ! le public!... Sais-tu ce qu'il te dit dans ces mêmes éclats de voix qui retentissent en ce moment ?... le sais-tu ?... Eh bien, il te dit :

Amuse-moi !... amuse-moi, et CRÈVE (1)!.....

— Et Lekain avait raison ! poursuivit Talma....

La princesse Borghèse était à Aix en Savoie, cette même année, avec Joséphine, qui n'était plus impératrice régnante, mais toujours bonne et excellente. La reine d'Espagne, la princesse de

(1) Dans un discours prononcé par Dazincourt sur la mémoire de Préville, on trouve ce mot donné par Talma, ainsi que plusieurs autres qui montrent le théâtre d'autrefois dans sa curieuse différence.

Suède, sa sœur, Madame-mère, le cardinal Fesch étaient tous à Aix en Savoie cette année-là ; et Talma, obligé de faire sa cour, était le plus infortuné des hommes d'être soumis à cette sorte d'esclavage.

Je suis, il est vrai, lecteur de l'empereur, s'écriait-il un soir, dans un accès de désespoir, au moment où la princesse Borghèse l'envoyait chercher pour lui lire tout haut les *Précieuses ridicules;* je suis lecteur de l'empereur, mais non pas un arlequin !...

Talma souffrait vraiment !... cependant il y fut ; nous montâmes avec lui chez la princesse ; il lut, en effet, et se montant la tête, il finit par être tout à fait sublime dans cette pièce de Molière, où le sel de l'esprit le plus fin se trouve à chaque ligne. Lorsque nous eûmes quitté la maison de la princesse, je témoignai mon admiration à Talma.

— Comment, me dit-il, vous ne m'avez donc jamais vu jouer les Gilles, puisque vous êtes si étonnée de me voir un peu passable dans un admirable rôle comme celui que je viens de lire ?

— Des parades !... des Gilles !... à vous !... mais vous extravaguez ?

— Non pas, s'il vous plaît.

Et le voilà qui se met à nous raconter, chemin faisant, une histoire de Colombine trompeuse, qui nous fit tellement rire, que nous étions obligées de nous arrêter en chemin.

Ce fut dans cette soirée que je le déterminai à

donner une représentation à Chambéry. Il y joua l'Oreste de l'*Iphigénie en Tauride*, avec le talent qu'on lui connaît. La représentation fut au profit d'un établissement que Madame-mère fondait à Aix, de trois sœurs de Saint Vincent-de-Paule. Talma demanda à Madame-mère la permission de contribuer pour sa part (on avait fait une quête), et cette part était une représentation. J'ai raconté avec détail cette soirée dans le dix-septième volume de mes *Mémoires* ; elle est fort curieuse (1).

Quelques jours après, c'était le 10 août, jour de ma fête, mes amis m'emmenèrent sur le lac du Bourget, pour aller dîner à Bon-Port ou à Bord-d'Eau, de l'autre côté du lac, près de Haute-Combe (2)... Nous étions nombreux ; la barque était suivie d'une autre barque remplie de musiciens qui jouaient de la harpe et qui chantaient en s'accompagnant. Tout-à-coup le ciel se couvrit, le vent se mit à gronder et nous eûmes là encore une pensée de crainte ; car le lac du Bourget n'est pas sûr, dit-on. Talma vit notre pensée inquiète ; et sans balancer, il s'élança sur le pont du petit bâtiment ; là, étreignant le mât, il récite, avec sa noble voix et son accent magique, les beaux vers de la scène de

(1) C'est dans cette représentation qu'il y eut cet événement si burlesque du chien et des acteurs de Chambéry. J'en parle dans mes *Mémoires*, tome XVII.

(2) On ne peut y aller d'Aix que par eau.

Caliban dans *la tempête* de Shakspeare ; l'étincelle fut électrique !... Tout le monde se groupa autour du vrai magicien qui venait de conjurer à la fois deux tempêtes, celle du ciel et celle que pouvaient amener plus de douze femmes mutinées qui *veulent avoir peur* (1).

Cette journée m'est toujours demeurée présente dans le souvenir.

L'archevêque fut nommé peut-être trop souvent dans le moment de la mort de Talma. Il fut près de lui pour vaincre le mauvais esprit qui voulait lui disputer cette âme. Il paraît que Talma fut quelque temps un peu récalcitrant ; mais tout se passa convenablement à sa mort, et ses funérailles au moins ne donnèrent point sujet à du scandale.

Ce qui en fit véritablement fut le procès qui eut lieu pour le testament de l'empereur. M. Laffitte, dont alors le nom était entouré d'une grande auréole, je ne sais trop pourquoi, ni lui non plus, peut-être, si ce n'est qu'il eut, par un orgueil plus bouffi que noble, l'envie de relever une grande famille de l'empire, parce qu'elle était frappée par le gouvernement ; M. Laffitte gérait les affaires du

(1) La comtesse et le comte de Rambuteau, le comte de Forbin, la baronne Lallemand, M. et madame Alexandre Doumerc, le marquis de Balincourt, M. de Montléar, beau-père du roi de Sardaigne ; et beaucoup d'autres personnes étaient de cette partie et doivent se rappeler cette particularité.

testament de l'empereur ; le dépôt qui lui avait été fait des fonds l'était de manière qu'il n'avait aucun compte à rendre des intérêts. Ceci pouvait être légal, mais pour juste, c'est autre chose. L'empereur, en faisant ses chiffres, avait compté sur les intérêts cumulés. Moi, qui du reste, n'entends rien aux chiffres, je sais seulement un fait : c'est que M. Larrey, l'homme que Napoléon a nommé dans son testament *le plus honnête homme* qu'il connût en ce monde; eh bien ! cet honnête homme qui, en effet, est le plus vertueux parmi les vertueux, cet homme que le soldat bénissait et nommait son père, cet homme peu riche à la suite de ses longs travaux, et l'empereur le savait bien en lui léguant 100,000 francs, cet homme ne les eut pas dans ce partage si singulièrement fait ; et M. Laffitte qui, depuis, répandait l'or à pleines mains sans savoir pourquoi, aurait bien dû remplir le déficit de 55,000 francs qui se trouva dans l'affaire de M. Larrey, et lui en remettre 100,000, au lieu des 45,000, qui furent le seul legs de Napoléon. M. Larrey était l'ami du duc d'Abrantès, et il est demeuré le mien, comme celui de tout ce qui a conservé un cœur français. On ne peut se rappeler les jours triomphans de la révolution et de l'empire, sans se rappeler aussitôt nos victoires, et ceux qui aidèrent à les remporter (1).

(1) M. Laffitte a quelquefois une manière singulière de régler les affaires du genre de celle-ci. J'en sais une pour

Au moment où j'écris cette page (21 octobre 1836), j'éprouve une étrange impression!... Le monument de l'Étoile est découvert depuis bien des jours, et je n'avais pas encore eu la force d'aller l'admirer, moi, la veuve de Junot!... Oui, je l'avoue, j'étais faible, je me sentais sans courage pour aller contempler des objets qui feraient surgir en foule dans mon âme tant de puissans souvenirs; je songeais quelquefois à la solitude et à l'espèce de crainte qui avaient présidé, plus que le reste, au moment solennel de l'enlèvement des voiles qui couvraient le monument glorieux, et alors mon cœur se brisait... Quelles fêtes Napoléon rêvait pour inaugurer cet hommage rendu à son armée!... Tout ce que la magie du plus grand luxe peut allier à celle déjà si belle et si radieuse des lauriers teints du sang des braves devait concourir, dans cette journée, à faire, de cet instant où le monument apparaîtrait au peuple ravi, le plus beau que dans ses souvenirs il pût jamais ressaisir... « Les descriptions des fêtes de Cléopâtre et d'Antoine, d'Alexandre et de Sémiramis, les jeux donnés par Lucullus pâliront devant cette fête donnée au peuple français, car c'est la famille de l'armée que la nation elle-même... » Voilà ce

laquelle je l'avais même prié de passer chez moi, etqu'il ne *put* ou ne *voulut* jamais m'expliquer, et dans laquelle il est heureux que des noms étrangers au sien fussent mêlés; mais ce même bonheur ne durera pas toujours!...

que j'ai entendu dire un jour à l'empereur ! . . . Et au lieu de cet instant que moi aussi j'avais rêvé et rêvé comme aux jours de la jeunesse on caresse une pensée d'amour. . . que nous a-t-on donné? Non, je ne pouvais me déterminer à retrouver ainsi ce monument !... j'étais même injuste envers lui !... je souffrais et d'un sentiment presque répulsif. Enfin, hier, un hasard me fit passer au pied de l'arc de triomphe... Aussitôt, mon cœur gonflé ne put contenir tout ce qu'il éprouvait, et je pleurai, mais non pas de joie... Oh ! non, je puis le dire, ce n'est pas notre gloire belle et pure ! ce n'est pas là ce monument vengeur qui devait, en rappelant notre gloire éternelle, nous consoler au moins des années humiliantes qu'on a voulu nous imposer ! . . . Notre gloire est indélébile, sans doute ; mais il ne faut pas l'insulter, parce qu'elle ne peut mourir !... Je sais qu'il y a bien des yeux en Europe qui seront venus de leur retraite offusqués par l'éclat lointain des rayons que jettent ces bas-reliefs, qui rappellent nos jours immortels ; mais que m'importe, à moi Française? j'aime ce bruit, moi, j'aime cet éclat et je le veux encore plus brillant, encore plus retentissant... c'est dans de pareils instans que je sens que je suis encore dans l'âge de la vie où les impressions font vivre et mourir. Je salue, en pleurant, le monument de la gloire française, et alors je demande à Dieu, comme les femmes de Sparte et d'Athènes, que les jours qui produisirent tant de gloire se lèvent en-

core pour nous. Je pense que le nom de Junot est inscrit sur ces marbres ; je pense qu'il a des fils, et que chaque famille laissée par tous ces hommes, dont l'existence fut un rayon lumineux dans notre histoire, possède aussi des hommes qui remplaceraient leurs pères au jour où le tambour battrait la charge. Voilà ce que je me disais, après avoir pleuré sur ce monument ! et je suis rentrée, non pas consolée de sa destinée, si peu semblable à celle que je rêvais, mais au moins le cœur plus tranquille par cette pensée tout heureuse qui me disait : Ton mari n'est pas mort !... il vit dans ce marbre glorieux, il revivra dans tes fils ; la France n'a pas chanté son chant d'adieu à la gloire, et les jeunes générations savent trop bien quelle est leur origine pour ne pas la justifier.

Mais il faut s'arrêter !... de pareilles sensations bouleversent et empêchent de rappeler une époque pour laquelle il faut tout son calme, et surtout le calme de l'impartialité.

Le pape avait promis un jubilé ; cette promesse faite par le saint Père avait été provoquée, comme on peut bien le croire, par le clergé de France, et particulièrement celui qu'on appelait *la petite église*. M. de Latil était à la tête de ce nouveau parti, appelé le parti-prêtre, le plus funeste à la restauration.

Le jubilé, annoncé avec grande pompe, fut donc proclamé. J'étais alors à Versailles, et je voyais presque tous les jours l'évêque qui, pour le dire

en passant, était alors en faveur et pourtant s'y maintenait, quoiqu'il eût été aumônier de l'empereur ; il avait deux grands vicaires, dont l'un, le premier, M. l'abbé de La Grolais, conduisait tout le diocèse, et l'autre, M. l'abbé Perrin, était un homme de beaucoup d'esprit, un ecclésiastique honorable, loyal et pieux, mais sans aucune bigotterie; aimable et fait pour faire estimer tous ceux qui lui ressemblaient, si à l'époque dont je parle ils se fussent comme lui abstenus, de se mêler d'aucune intrigue et de toutes les menées dont je voyais jouer les rouages autour de moi ; car, Dieu merci, ce qui se passait à l'évêché, quelque soin qu'on y mît, ne pouvait y être caché.

Il y avait trois curés à Versailles, celui de Saint-Louis, celui de Notre-Dame et celui de Montreuil; je connaissais ce dernier plus que les autres, parce que Montreuil était ma paroisse. Les deux autres m'étaient cependant aussi connus, parce que je les voyais souvent chez l'évêque. M. Lesturget, curé de Montreuil, était un vénérable prêtre, un honnête homme ; mais c'est bien de lui que le marquis de Louville pouvait dire, comme du cardinal Borgia, qu'on avait hasardé le baptême avec lui. Cependant, à la première nouvelle qu'on allait avoir des missionnaires à Versailles pour la plantation des croix, il comprit, connaissant le pays, combien la chose pouvait être dangereuse, et il s'unit avec ses deux confrères pour aller à l'évêché demander conseil à leur prélat sur ce qu'ils avaient à faire.

Mais le prélat était bien empêché de prendre un parti ! d'abord, il n'avait aucune pensée qui lui fût propre ; et l'abbé de La Grolais n'en avait pas encore une bien arrêtée, parce que M. et madame de Ra...é n'avaient pas encore prononcé en dernier ressort. L'évêque ne sut donc que leur dire ; mais les curés avaient leurs paroissiens à conserver, et ils partirent pour Paris afin de parler à l'abbé de R.... et lui demander de sauver Versailles du trouble des missions.

— Nous sommes certains, dirent-ils, qu'il y aura une opposition pour le posement des croix : qu'on les mette dans l'église ; mais à l'extérieur nous sommes certains qu'il en arrivera malheur.

L'abbé lui promit aussitôt qu'il y aurait bien des missionnaires à Versailles, mais qu'ils ne parleraient même pas de la croix.

J'aime la paix autant que vous, messieurs, leur dit-il avec componction, je l'aime et je la veux !... rapportez-vous-en à moi pour que celle de votre ville ne soit pas troublée. Je vais donner moi-même *les ordres au maire.*

Je vis le soir même les trois curés à l'évêché ; ils étaient enchantés et fort heureux de cette réponse...

Les missionnaires arrivèrent... il va sans dire qu'ils vinrent à l'évêché. Mais, en vérité, ce fut tout juste si le chef de la mission, l'abbé **** voulut convenir avec lui-même que l'évêque était chef du diocèse de Versailles.

C'était l'abbé de R.... lui-même qui vint les installer.

Nous avions à cette époque pour maire de Versailles un homme selon Dieu, selon les hommes d'honneur, selon tout ce qu'un être humain peut donner à ses semblables de vertu et de perfection; cet homme était M. le marquis de Lalonde.

M. de Lalonde avait une profonde piété, une grande fortune qui était, après le bien de ses enfans, le domaine des pauvres; et en tout, M. de Lalonde méritait l'estime et l'attachement que Versailles tout entier lui portait. Ceci est bon à examiner, attendu que le quartier Notre-dame et le quartier Saint-Louis sont comme deux ennemis acharnés l'un contre l'autre, et que M. de Lalonde étant du quartier Saint-Louis, pouvait n'être pas aimé du quartier Notre-Dame, comme il l'était néanmoins, et cela franchement et sans flatterie.

M. de Lalonde, qui connaissait la ville, comprit tout le danger d'une mission prêchée en pleine chaire, et le dit lui-même positivement au chef des missionnaires.

Ce chef des missionnaires, qu'on appelait l'abbé Poncelet, était un fanatique de premier ordre, et le prouva bien.

— Monsieur, dit-il à M. de Lalonde, vous vous opposez au posement de la croix! c'est une chose impie dont vous me rendrez compte.

M. de Lalonde l'écouta, sourit, leva les épaules et, sans l'écouter davantage, n'en changea pas

plus de pensée. La sienne était appuyée sur un *fait positif*, la sûreté de la ville.

Il s'entendit avec le clergé diocésain, c'est-à-dire avec les curés et l'évêque et ses grands vicaires ; mais cela ne suffisait pas. On vit bientôt dans Saint-Louis même, un spectacle des plus ridicules et des plus honteux. Une foule d'hommes et de femmes, à la tête desquels on voyait M. O'M....., au haut d'une échelle, avec un marteau d'une main, l'épaule chargée de vieilles robes de bal, de vieilles fleurs, dont la poussière du carnaval chargeait encore les pétales fanées, et clouant ces oripeaux, ces restes de fêtes scandaleuses, pour orner le reposoir intérieur de Saint-Louis! le malheureux curé voyait, ce qu'il appelait cette sorte de profanation, avec une vraie douleur!... Cependant il ne pouvait l'empêcher. Chaque jour le danger de s'opposer au parti-prêtre devenait plus réel. M. O'M....., qui était le tapissier en chef de la mission, se répandait en invectives plus ardentes les unes que les autres, en style du *Drapeau blanc*, ce que craignaient les uns, parce qu'il était méchant, et les autres, parce qu'il était ennuyeux ; toutefois, l'important était la mission, et c'était à cela qu'il s'employait en ce moment. Enfin vint le moment des discours. L'abbé Poncelet, toujours plus acharné, car je ne puis dire un autre mot, monta en chaire, et fit un jour la plus ridicule sortie sur la tiédeur des habitans de la ville; la plainte portait surtout sur le maire, M. de Lalonde... Enfin,

M. de Lalonde fut attaqué lui-même personnellement étant à l'église.

M. de Lalonde était un véritable patriarche ; c'était l'homme de la vertu et de la plus stricte probité religieuse, mais avec douceur et non pas avec fanatisme; quand il vit l'abbé Poncelet acharné après le posement de la croix, il devint à son tour opposant, mais à sa manière, et cette manière était tellement douce, que cela ne pouvait s'appeler opposition.

M. de Lalonde était déjà très-âgé à cette époque ; lorsqu'il était à l'église, il lui arriva ce qui arrive ordinairement aux vieillards à la chûte du jour, c'est-à-dire qu'il s'endormait aussitôt qu'il était assis dans le banc-d'œuvre. Le jour dont je parle, et qui était la veille du départ des missionnaires, il dormait très-paisiblement aux sons tonnans de la voix de l'abbé Poncelet, lorsque tout-à-coup un éclat plus retentissant que les autres le tira de son sommeil ; alors l'abbé le voyant éveillé répéta avec beaucoup d'assurance, pour ne pas me servir d'un autre mot :

Oui, mes très-chers frères, nous nous retirons l'âme navrée de ne pouvoir laisser, pour gage de notre amour de frères en Jésus-Christ, cette croix que nous voulions planter pour bénir une terre presque maudite de Dieu par les horreurs qui s'y sont passées... Nous le voulions ! mais les personnes qui, par leur état et leur position,

devaient nous prêter assistance, ont été les premières à nous retirer leur appui !...

Et, tout en parlant d'une voix éclatante et animée, l'abbé Poncelet étendait les bras vers le banc-d'œuvre, et indiquait du doigt le marquis de Lalonde, qui demeurait stupéfait sous ce signe qui voulait être accusateur, et n'était qu'impertinent.

M. le marquis de Lalonde était le plus doux des hommes, mais il comprit, malgré son aversion pour imaginer le mal et surtout pour le croire, lui, dénoncé par un homme comme l'abbé Poncelet, qu'il était positivement désigné comme ayant mis, non-seulement de la tiédeur, mais de l'empêchement au posement de la croix. Justement indigné de cette conduite envers un homme comme lui, dont la conduite, comme magistrat et comme homme privé, était digne de tout éloge, M. le marquis de Lalonde s'en fut à Paris dès le lendemain matin, demanda une audience au roi, dont il était l'un des gentilshommes ordinaires, et lui exposa son mécontentement de la conduite de l'abbé Poncelet. Le roi fut irrité, et les ordres aussitôt donnés pour que l'abbé Poncelet fût rigoureusement puni; ce qui fut fait. L'abbé Poncelet fut sévèrement réprimandé, et reçut la défense de prêcher pendant une année entière. Voilà ce dont j'ai été témoin en 1826.

Voici d'autres faits maintenant, aussi importans dans leurs résultats. La religion est belle et grande lorsqu'elle verse ses consolations sur un cœur

blessé qui l'appelle à son aide ; mais elle est une sorte de torture infligée comme punition lorsque le malheureux reçoit l'ordre d'aller au tribunal de la pénitence, et d'y parler à un homme qui lui est inconnu, comme à un ami et à un sauveur!...

Voici une aventure dont les détails me sont donnés par les acteurs de ce drame si solennellement burlesque.

Il y avait alors en garnison, à S....-J...-d'......, un régiment de chasseurs à cheval, commandé par le lieutenant-colonel M..... Il ne se trouvait alors à S....-J...-d'...... que trois escadrons ; c'était encore trop nombreux pour ce qui devait se passer ; les deux autres escadrons du régiment étaient en Espagne (1).

Un jour, à la théorie, le lieutenant-colonel lui-même notifia péremptoirement l'ordre du ministre de la guerre (M de Clermont-Tonnerre), de suivre le jubilé qui venait de s'ouvrir. — Vous devez aussi, messieurs, vous préparer à recevoir les missionnaires qui nous sont envoyés ; c'est une faveur dont j'espère que vous sentirez tout le prix. Préparez-vous donc, messieurs, à tout ce qu'elle demande de vous.

Cette démarche seule fut suffisante pour indisposer des hommes dont la plupart étaient encore

(1) On pense bien que si je ne mets pas les noms et le numéro du régiment, c'est par égard pour le colonel et le lieutenant-colonel !

dans les langes d'une complète ignorance religieuse. Il fallait les instruire, sans doute, mais la foi doit être inculquée et non pas imposée.

Cette préparation demandée, c'était la confession!... Imposer la confession, c'est presque demander un sacrilége ; car celui qui aura de la répugnance à dire ainsi les secrets de sa vie mentira s'il est forcé de parler!...

On donna pour cette préparation l'intervalle d'une théorie à une autre, c'est-à-dire deux jours!... et le lieutenant-colonel termina son discours par un avis ou plutôt un ordre qui mérite d'être connu. Il avertit les officiers que leur carrière à venir recevrait une grande influence de la réponse qu'ils allaient faire : *un oui*, ou *un non* devenait d'une haute importance!... il murmura même le mot *cassé*. Il ajouta qu'il avait ordre d'envoyer immédiatement au ministre de la guerre les détails de ce qui devait se passer dans cette circonstance... Les plus opiniâtres devaient être renvoyés, ou tout au moins privés pour long-temps d'avancement.

Telle était la perspective offerte aux officiers du..... régiment de chasseurs à cheval, l'un des meilleurs régimens de l'armée française!

Les missionnaires arrivèrent ; leur réception fut burlesquement belle ; ils furent reçus comme des généraux inspectant les corps! s'il y avait eu du canon à Saint-Jean-d'Angely, nul doute qu'on l'eût tiré pour eux!... Les plus vieux officiers souf-

fraient, et je le comprends; parce que je comprends sous quel jour ils voyaient tout ce qui se passait, et surtout le but où l'on tendait. Au défaut du canon, les missionnaires reçurent les visites de tous les corps constitués, et surtout celle du régiment; ils eurent un factionnaire à leur porte, avec la carabine au bras en planton. Mais ce qui compléta la mesure déjà pleine fut de voir le lieutenant-colonel mettre un officier auprès des missionnaires, chargé *de transmettre* leurs ordres... Cet officier, dont je tairai le nom, fut surnommé par tous ses camarades le *Sacristain*. C'était un très-bon garçon; mais il n'était que lieutenant, et il aurait fait même encore plus pour obtenir les épaulettes de capitaine... sa nature n'était pas assez forte pour résister à la séduction.

Dès le lendemain de l'arrivée des missionnaires, l'un d'eux, voulant arriver promptement au but du voyage, s'empara du régiment, régla les différentes cérémonies, et devint une manière de colonel-pasteur, d'autant plus *convenablement étrange*, qu'il était remarquablement beau, jeune, bien fait, distingué, parlant bien et avec beaucoup d'esprit; et surtout choisissant ses termes, tirant parti d'une expression jetée à propos dans une phrase; soignant enfin sa conduite de manière à ce qu'elle lui réussît; ce fut ce qui lui arriva. L'abbé Brillant eut tout le succès possible dans sa mission. Il était, à la vérité, secondé d'une façon bien ferme et bien soutenue par le chef du corps

et, puisqu'il faut le dire, par la volonté elle-même d'une partie du régiment, qui voulait avancer... cela peut-être par l'habitude qu'il avait de ne jamais reculer.

Cependant tout le régiment n'était pas docile, il s'en fallait de beaucoup... Chaque jour il y avait une procession et des conférences, auxquelles beaucoup d'officiers manquaient d'assister. Mais ici il faut rendre justice aux missionnaires, l'indulgence fut de leur côté. Le lieutenant-colonel se chargea de la rigueur et s'en acquitta bien... Un officier très-distingué du régiment, M. de***, fut mis aux *arrêts forcés*, pour n'avoir mis qu'un genou en terre à l'une des stations qui avaient lieu dans la procession que le régiment faisait tous les jours autour de la ville!...

Un jeune officier qui sortait de Saint-Cyr venait d'arriver au régiment avec son épaulette de sous-lieutenant et le contentement d'une liberté nouvellement conquise, avec cette joie de la jeunesse, cette joie pure et innocente qu'on est si heureux soi-même de voir éprouver ; il put se convaincre que la liberté n'était qu'illusoire. Le pauvre garçon voulut aller à la comédie pour y voir représenter une pièce de Molière, je ne me rappelle plus laquelle ; il y fut ; lorsque le lieutenant-colonel l'apprit, sa colère fut si vive, que dans un premier moment il leva sa canne qu'il tenait à la main, pour en frapper le jeune sous-lieutenant, dont la conduite en cette occasion fut digne, convenable

et capable de faire rougir un homme dont les années devaient être pour lui une obligation d'être tout autre que ce qu'il était alors !...

Pendant cinq semaines que dura la mission, rien n'est comparable aux misérables tracasseries qui furent faites à des hommes dont l'âge et le rang, dont les services militaires, attestés par de nombreuses blessures, devaient être exempts de pareilles épreuves à cette époque de lumière, les uns pour l'achever, les autres pour la commencer. Enfin, le régiment fut libre de respirer. Les missionnaires annoncèrent qu'ils allaient terminer leur travail et donner la récompense aux élus.

Certes, ce n'est pas moi qui me permettrai une seule parole qui blesserait la religion dans la plus légère de ses convenances ; j'ai une foi trop vive moi-même pour ne pas m'incliner devant un cœur assez heureux pour la recevoir... mais la relation de ce qui se passait à Saint-Jean-d'Angely n'est pas celle d'une prédication comme l'aurait faite un prêtre avec la volonté d'instruire et de convaincre ; ici tout est ruse ou violence pour dompter ou séduire. Non, ce n'est pas ainsi qu'on parle au nom de Dieu.

Le jour de la grande communion arriva ; dix-huit officiers avaient été instruits, dix seulement voulurent communier, et huit s'y refusèrent. Ils reçurent ORDRE de ne plus assister aux prières, et on leur dit qu'ils recevraient incessamment la décision du ministre sur leur compte.

Il faut convenir que pour ne pas accuser la restauration, on a bien besoin de trouver ici les ministres responsables!...

Les pauvres *brebis galeuses* furent donc désignées comme *étant hors de la communion*. Cela ressemblait au XIVe siècle, lorsque l'on allait, après quelque grand crime, attendre sous le porche de l'église le pardon d'un évêque avec un cilice, les pieds nus et la tête couverte de cendres. Nous allions à cela.

Le jour de la communion, les officiers *convertis* ainsi que les soldats (et de ces derniers il y en avait beaucoup, attendu que pour eux le galon est la même chose que l'épaulette); les officiers et les soldats, réunis au grand séminaire tout entier, communièrent tous ensemble... Cette cérémonie, qui devait être un acte de paix et de pardon, fut une source de troubles et d'affaires dangereuses entre des hommes qui, jusque-là s'étaient aimés et estimés, et qui, de ce jour-là devinrent presque ennemis, par suite de cette ligne qu'on établissait entre eux...

L'abbé Brillant ne voulut pas d'orgue pour la musique de la messe de communion...

Il faut quelque concession, dit-il à son collègue et cette *concession* fut de faire arriver le séminaire à la sainte table au son des trompettes et du trombonne! En vérité, c'est bien peu croyable, et cependant il est positif que M. l'abbé Brillant avait de l'esprit; comment alors ne pas compren-

dre le scandale, d'une part, d'une telle démarche, et de l'autre, le ridicule qu'elle versait sur lui-même?...

La cérémonie terminée, les missionnaires furent reconduits chez eux avec le même cérémonial... cérémonial d'un genre unique jusqu'alors.

Le moment pénible et peut-être dangereux était celui de la réunion des officiers pour le déjeuner... Il dut être plaisant, en effet, de voir arriver des officiers d'un âge déjà assez avancé venant de faire *leur première communion* et portant un petit livre de prières donné par les pères, comme on en voit dans les campagnes pour les premières communions des jeunes filles; le chirurgien-major lui seul en avait un relié en maroquin rouge; il était républicain très-ardent. Sa conquête avait donc été un événement assez remarquable pour le faire distinguer des autres dans la faveur des Pères.

La suite de ce que je viens de raconter est facile à prévoir. Ce régiment, ainsi organisé, contenait une partie qui s'appelait la partie vertueuse et religieuse, et regardait en pitié celle qui avait agi d'après sa propre conviction; puis, il en était une autre qui avait le sentiment si digne et si honorable d'avoir agi comme des hommes d'honneur. De cette réunion forcée devaient naître de fréquentes querelles, et surtout un déplaisir perpétuel de se trouver en face d'anciens compagnons dont on serrait la main et qui s'éloignaient de vous

comme si votre contact les eût blessés ; une pareille vie était un enfer anticipé !

Je connais des officiers de ce régiment, dont, au reste, le numéro est changé. L'un de ces officiers a rencontré plusieurs fois son ancien chef depuis la révolution de juillet, époque qui le fit renvoyer de son corps. Combien il doit souffrir en songeant à tous les parjures dont il fut le complice !... Depuis la révolution de juillet, il est sorti de deux régimens... Oui, il doit être bien à plaindre...

Ce régiment dont je viens de parler l'était bien aussi, car il avait non-seulement le lieutenant-colonel dont je viens de parler, mais un colonel qui était bien autre chose. Il fallait souffrir tout ce que le malheur impose dans un corps ; on appelait son régiment le bataillon de discipline ; les soldats portaient des pantalons de toile en hiver, et on leur donnait seulement leurs effets la veille du jour où arrivait l'inspecteur-général, avec défense de les mettre plus tard. Les plaintes devenaient souvent si vives, que le ministre le mandait à Paris. Il y allait et répondait à tous les reproches : — Que voulez-vous que je fasse, monsieur, avec des hommes qui ne servent pas le roi ? Je sers et j'aime le roi, moi !

Et avec cette parole-là il répondait à tout. Les vexations du temps des missions sont des fables vraiment incroyables, lorsqu'on sait que cela se passa en 1826 !... Le jubilé !... une action toute de paix et d'oubli, une action qui nous rapproche

de Dieu ! eh bien, c'est à l'aide de cette même action qu'on se venge, et que tout ce que le fanatisme peut évoquer apparaît pour accabler le faible et le mettre sous la griffe de son ennemi, qui, abusant de sa position, lui donne quelquefois le coup de *merci*, tandis qu'il prie Dieu.

Le colonel du régiment en garnison à S....-J...-d'...... en 1826, M. L...... fut mandé à Paris pour y être vertement réprimandé par le ministre, sur le rapport du général Bo... de Cas.... vrai militaire, bien régulier, brave et sévère sur la discipline, mais juste et ne faisant punir et ne punissant que pour des fautes graves. Le colonel L...... fut donc mandé sur son rapport; mais Saint Acheul et Montrouge firent aussi leur rapport, et le colonel fut renvoyé à son corps avec une légère réprimande...

Lorsque l'officier qui luttait avec lui était ancien, il disait : — Vous êtes un jacobin, monsieur ! je n'aime pas les jacobins !...

Si l'officier, était jeune : — Ah ! ah ! monsieur, vous faites l'ami du peuple ! le petit Mirabeau ! le petit Lafayette ! Et avec de telles paroles, M. L...... faisait trembler tous les officiers jeunes et vieux, parce qu'alors on ne savait pas si d'avoir servi sous l'empereur ce n'était pas un titre de proscription !...

On a calculé que pendant le temps qu'il fut au régiment il en fit renvoyer trente-deux officiers de tous grades : deux lieutenans-colonels, un ma-

jor, des capitaines et des lieutenans ainsi que des sous-lieutenans, qui sortaient à peine de Saint-Cyr... — Vous ne servez pas bien le roi, monsieur. disait-il. Et avec cette parole il brisait l'existence d'un homme!...

En 1830, son régiment le remercia, comme on peut bien le penser! ... Ce même officier est venu demander du service au gouvernement de juillet, qui, en raison de sa famille, lui a donné les épaulettes de général, mais l'a envoyé servir à l'étranger.

Voilà donc où peut conduire l'excès du zèle en admettant l'apparence!... mais la chose est impossible! et nous devons pleurer sur la perfidie et l'hypocrisie servant de masque à tout ce que l'homme peut cacher de noirceurs et d'infamies!!...

Ainsi donc, loin d'être sévère, je ne suis que juste!...

Le posement de la croix fit un effet, en général, très-mauvais en France; on est trop éclairé maintenant pour comprendre comme on veut faire voir les choses!... On voit ce qui est, on entend ce qu'on dit à côté de ces tristes fautes des missions qui semblaient dire aux Français: — Vous êtes traités comme les peuplades par-delà l'Asie, auxquelles les missionnaires portent la parole de Dieu!... A côté de ces tristes scènes, on pouvait rire des sottises d'un cardinal, monseigneur l'ar-

chevêque de Toulouse, M. de Clermont-Tonnerre, digne héritier de ceux de sa race qui sont au monde pour la joie de ceux qui les entendent; M de Clermont-Tonnerre fit, à cette époque, un discours vraiment précieux à conserver et bien fait pour aller avec le *Domine non sum dignus!*... M. de Clermont-Tonnerre écrivit au roi :

« Sire, Votre Majesté doit connaître ma façon de penser... aussi étais-je profondément pénétré de l'indépendance de la royauté lorsque j'écrivais de Rome, dans mon mandement *à mon peuple*, que je solliciterais du roi de réparer les maux que la révolution a faits à l'église... moi, le serviteur des serviteurs de Dieu?... etc. »

Ainsi, cet homme, qui s'intitule *le serviteur des serviteurs de Dieu*, écrit au roi en lui parlant de son peuple! et ce peuple, c'est tout simplement ses diocésains!... En 1826... les Clermont-Tonnerre sont toujours les mêmes, les cardinaux aussi, il semble qu'ils laissent le même sujet de raillerie (1). Mais après le premier moment d'une pitié rieuse, le sentiment qu'on éprouve est celui

(1) La hauteur naïve des Clermont-Tonnerre est ancienne et connue. L'un d'eux était évêque de Noyon, ce qui donnait la pairie, et il trouvait la chose simple ; il venait de prendre auprès de lui un ecclésiastique en qualité de grand-vicaire. L'abbé fit la remarque, au bout de quelques jours, que son Évêque omettait toujours, en disant son bréviaire, la même phrase, *Domine, non sum dignus*. Il lui en fit l'observation avec un grand respect. L'évêque le regarda

d'une profonde tristesse. Car enfin, en 1826 et 1827, le haut clergé était le guide et même le moyen stimulant d'une grande partie de la France !

L'archevêque de Paris, au milieu de ces combats meurtriers, avait conservé une noble et digne attitude, qui aurait pu triompher d'une partie du malheur qui s'emparait de nous. Mais les jalousies continuelles venaient détruire le peu de bien que ce digne prêtre nous envoyait dans une bénédiction. J'étais alors à Paris, où j'étais revenue ; j'habitais un couvent de bénédictines, rue des Bernardins, au bout du Petit-Pont. Presque tous les jours j'allais entendre la messe de l'archevêque dans la chapelle de l'archevêché. A neuf heures, l'archevêque descendait par un petit escalier qui aboutit à côté du maître-autel, sur lequel est la statue de la Vierge ; il s'agenouillait, priait, puis se relevait ; il parcourait des yeux l'intérieur de la chapelle pour voir si ses ordres étaient exécutés. Il voulait que le matin ses domestiques fussent TOUS réunis dans la chapelle pour entendre une exhortation chrétienne faite par lui-même avec une onction et une vérité que jamais un autre prêtre n'a atteintes ! Cette circonstance, dont j'ai été le témoin *oculaire* et *auriculaire* pendant plus de dix-

tout en colère, et avec une sorte de mépris : « C'est bon pour vous, » lui dit-il ensuite, comme laissant tomber ces paroles par grâce ! Les bêtises de vanité des Clermont-Tonnerre sont connues depuis long-temps.

huit mois, est rapportée ici par moi pour donner une idée plus juste qu'on ne se la fait de M. de Quélen. Il n'est qu'une conscience des plus pures, des plus admirablement innocentes vis-à-vis le mal, qui puisse comparaître ainsi avec une candeur de tous les jours. *Nos domestiques sont nos juges.* — Nous le savons bien!... L'archevêque n'aurait donc pas appelé de son simple mouvement le jury qui l'aurait jugé en matière criminelle, comme on jugeait alors, sans appel!...

Après cette sorte de conférence tenue par l'archevêque, il revêtait une chasuble et disait sa messe, à laquelle j'ai assisté, comme je l'ai dit plus haut, pendant plus de dix-huit mois. Les mercredis et les samedis, M. de Quélen confessait les femmes qui étaient ses pénitentes et qui venaient entendre de sa bouche la parole de vérité et le pardon de Dieu. Que de louanges données à Dieu en remerciant son ministre!... que de voix brisées par les sanglots ne s'élevaient plus dans cette chapelle que pour chanter joyeusement la paix et le bonheur rendus à des âmes que M. de Quélen avait reconnues pour ce qu'elles étaient... des élues... et non des réprouvées!... Et c'est cet homme simple et pieux, cet homme dont le cœur *limpide*, l'âme innocente s'élèvent dignement vers Dieu pour lui porter nos vœux, c'est cet homme vraiment saint que des voix calomnieuses ont osé ternir!!... Il n'est pas de justification pour de telles paroles!... J'ai dit ce qu'est M. de Quélen; je ne

puis aller au-delà, ce serait offenser Dieu, dont il est le digne ministre (1).

Il voyait les malheurs qui menaçaient la France; il m'en parlait aussi doucement qu'il pût parler d'une chose qu'il blâmait, il en souffrait. — Mais,

(1) La baronne de Fr.... avait de la piété ou plutôt de la religion. Cette religion lui avait été mal apprise, mal inculquée, et encore plus mal enseignée. Madame de Br.... est bonne autant que spirituelle; mais son esprit, tout remarquable qu'il est, ne lui servait, en cette circonstance, qu'à former la nuit qui obstruait toutes les routes de son entendement. Enfin, elle en vint au point de faire craindre pour sa raison. L'abbé Guyon, qui la dirigeait, s'en vint trouver l'archevêque, et comme il était de bonne foi, il lui dit aussi de bonne foi comment était sa pénitente. L'archevêque fut effrayé de cette relation; il voulut voir madame la baronne de Fr....; il vit une insensée, voulant mourir, craignant l'enfer qu'elle voyait près d'elle à chaque instant, et des cris, des gémissemens révélaient de vraies douleurs. M. de Quélen jugea le remède prompt et nécessaire; il prit aussitôt la direction de la conscience de la baronne de Fr....; en peu de jours, cette âme désolée respira plus librement et cessa de gémir et de craindre. Avant ce moment, la mort était une perspective effrayante, au point de lui faire prendre la vie en horreur et de la rendre folle; son état était affreux! M. de Quélen lui rendit à la fois sécurité, confiance et bonheur; elle put sourire, et enfin elle put dormir sans craindre des rêves horribles!... Elle put manger sans craindre le poison, car elle le redoutait comme elle redoutait tout. Je l'ai connue dans ce moment-là. Mon frère, dont elle était l'amie, me la fit connaître et aimer, car la connaître c'est l'aimer, et cette connaissance doubla en moi l'estime et la haute affection que je ressentais pour l'archevêque!...

que puis-je faire? me disait-il... Voyez la chambre des pairs!... voyez cette loi du droit d'aînesse!... Et, dans le fait, je ne savais que lui dire.

J'allai un jour le trouver dans son cabinet à l'archevêché, et nous causions. On lui remit un paquet énorme scellé de sept cachets noirs; la suscription portait :

A sa grandeur Monseigneur l'archevêque de Paris, pour être lu par lui et remis au roi sa majesté Charles, le dixième du nom.

Et sur une petite marge on lisait :

Recommandé à sa grandeur *sur son salut éternel!*... Ce paquet doit être remis au roi Charles X, par les mains de l'archevêque de Paris, qui lui-même doit avoir devant les yeux la crainte de désobéir à Dieu, qui lui commande d'agir ainsi par la voix de l'un de ses plus indignes serviteurs.

Tandis qu'à Paris les jésuites intriguaient avec un grand succès, un de leurs plus zélés défenseurs venait de recevoir une terrible leçon de la destinée à Naples.

M. le duc de B...s avait été envoyé, comme on le sait, de Rome à Naples... Sa femme ange de beauté, de douceur et de vertu, était adorée à Naples comme elle l'avait été à Rome; elle portait avec elle le charme qui fait aimer.

M. le duc de B...s n'en pouvait dire autant. Sec, dur, hautain, il semblait constamment tenir à la main, pour vous la jeter au col, cette chaîne de fer qui, en Provence, a été, dit-on, jetée

d'une montagne à l'autre par l'un de ses ancêtres, pour les rapprocher l'une de l'autre. Les montagnes sont demeurées chacune chez elle, comme on peut bien le penser, et la chaîne aussi... Il en est de même du descendant et de sa façon d'amener les cœurs à lui.

Cependant, il y avait à Naples une famille dans laquelle un cœur, une âme même semblait attendre la venue de la chaîne *aimantée*. La jeune princesse de Ruf..., âgée de vingt-huit ans, était mariée au prince de Ruf..., qui en comptait plus de quatre-vingt. Une telle disproportion était encore augmentée par tout ce qui peut doubler le dégoût, d'une part, et de l'autre, les charmes qui rendent une victime touchante et faite pour être aimée!... Madame de Ruf... vit M. le duc de Bl... et l'aima!... Il la vit, et l'aima... ou du moins elle le crut...

La vie de cette jeune femme était misérable!... Presque délaissée par sa propre famille qui l'avait abandonnée au prince de Ruf..., elle ne trouvait chez elle ni joie ni bonheur, et son intérieur était un enfer anticipé. L'amour qui vint éclairer cette nuit sombre et froide lui parut donc bien plus lumineux et sa chaleur bien plus douce au cœur lorsqu'elle en sentit fondre les glaces... Il se joignit alors à son amour, à elle, une de ces affections que sentent seuls les cœurs de femmes, et qui donnent aussi un bonheur inconnu que jamais Dieu n'accorde en ce monde qu'à ses élus les plus aimés!...

La liaison de madame la princesse de Ruf... et du duc de B.... fut pendant plusieurs mois ignorée de tout ce qui l'entourait. Ce mystère, auquel les lois de l'Italie n'avaient pas accoutumé M. de B..., commençait à le gêner, lorsque la position de la princesse vint compliquer toute l'affaire : elle se trouva enceinte.

Le prince de Ruf... avait un fils d'un premier mariage ; ce fils n'avait vu qu'avec peine les secondes noces de son père. Ces noces pouvaient amener dans la famille une sœur ou un frère qui lui viendrait demander une portion de fortune qu'il ne se trouvait pas du tout disposé à lui céder. Mais la conduite régulière de sa belle-mère et l'âge avancé de son père lui donnèrent enfin toute sécurité, et depuis long-temps il n'avait aucune inquiétude sur ce que sa belle-mère pouvait changer dans sa vie.

Il était dans cette profonde quiétude, lorsque la nouvelle de la grossesse de sa belle-mère lui fut annoncée.

Il se rendit aussitôt chez elle. Là eut lieu la scène la plus scandaleuse !... nul frein ne vint se mettre devant des paroles ordurières, des menaces, des cris... des fureurs sans mesure... La pauvre infortunée dut éprouver dans cette heure cruelle tout ce que la femme coupable ressent comme punition de sa faute. Elle n'eut pas de courage !... elle fut faible, parce qu'elle était mère !... elle se vit séparée de son enfant ! elle crut

en avouant la vérité conserver ses droits sur lui... elle avoua TOUT !...

Le duc de Ruf... fut chez son père en sortant de chez elle. Il fallait lui avouer la vérité. Mais ce qui fut le plus étonnant, c'est que ce fut lui qui prétendit que la *famille* lui appartenait. Son fils demeura stupéfait !... Que pouvait-il répondre à ce vieillard octogénaire qui lui disait :

— Cet enfant que tu repousses, c'est le mien !... cet enfant que tu repousses, c'est ton frère ?...

Il fallut que le duc de Ruf... levât le voile tout entier aux yeux éteints de ce vieillard !... il rendit de la chaleur à son cœur pour que le déshonneur pût y mordre de ses dents acérées !... Enfin, il rendit à son père tout juste assez de force pour sentir la douleur !... C'est toujours ainsi... qu'on entre dans la vie ou bien qu'on y revienne, la première sensation, et surtout la plus vive, c'est la souffrance !...

Le prince de Ruf... fut chez sa femme... il la trouva pâle et abattue ! il ne lui fit pas de reproches... Que lui aurait-il dit ?... et puis il en eut pitié... elle était tellement frappée, que la douleur ne pouvait plus se faire entendre d'elle.

Tandis que le prince de Ruf... avait été chez sa femme, son fils avait été chez le duc de Bl... Il lui annonça sans préambule que tout était connu !... L'autre nia TOUT et ne sortit jamais de ce système de défense, et ne pardonna JAMAIS à la princesse de Ruf... de n'avoir pas agi de même.

Alors la scène changea de nouveau. La princesse déclara qu'effrayée par son beau-fils, qui avait presque usé de violence envers elle, elle était convenue d'une chose qui *n'était pas vraie*. Alors on plaida; le vieillard comparut et dit : *Et moi aussi, je jure sur les saints Évangiles que cet enfant est à moi!...*

La princesse répéta le même serment et JURA DEVANT DIEU ! Le fils, encore plus furieux de cette sorte de mystification, redoubla de ténacité, c'est-à-dire d'inconvenance et presque de sacrilége en versant à pleine coupe le déshonneur sur les cheveux blancs et rares de son vieux père !... Enfin, le procès se jugea ! la princesse y *comparut en personne*. La malheureuse, mal conseillée, ou plutôt conseillée par son cœur, soutint sa première version, croyant qu'on l'enfermerait avec sa fille; car pendant les débats, l'enfant était venu au monde et c'était une fille, comme si Dieu avait voulu que le châtiment fût complet!...

Il semblait que les juges ne voulussent pas, eux aussi, que la pauvre femme reçut une seule consolation dans son malheur!... L'enfant lui fut enlevée, et il fut bien déclaré qu'elle n'était *aucunement* fille du prince de R.....! ... rien ne lui fut épargné !...

Le dénoûment de ce drame est bien triste! La princesse de R....., repoussée de la maison de son mari, a été chercher un asile je ne sais plus en quel lieu... Le vieux prince a vécu tout juste assez

de temps pour boire le breuvage jusqu'à la dernière goutte; et madame de B.. toujours belle.. bonne.. et de cette bonté qui souffre sans jamais avoir de joie, a pu se convaincre que d'être belle, bonne et vertueuse, ne suffisait pas pour demander du bonheur à Dieu en lui disant :

J'y ai droit!...

Cette aventure se passait à Naples en 1826 et 1827.

Les jours se suivent ainsi que les heures et ne se ressemblent pas, a dit un proverbe fort justement. Cela est vrai en ce monde pour tout ce qui est semblable en apparence : les femmes, par exemple, c'est sans doute une même chose, et pourtant quoi de plus dissemblable?...

Par exemple, voici deux femmes dans cette même Italie... L'une est madame de B... toute pure, ayant une âme vertueuse, un bon et noble cœur, dont le malheur inspire une double pitié. L'autre, perdue dans sa propre patrie, sans espoir de se réhabiliter jamais! et pourtant, quoique coupable, elle méritait quelque indulgence!... ô charité des hommes!

Maintenant que dira-t-on d'une histoire comme celle que je viens de raconter? pour un homme aussi timoré que monsieur de B... Elle est assez bien pour un homme qui prétend dépasser tout le monde dans le chemin de la vertu et de la sagesse.

La marquise d'E... qui me racontait cette aven-

ture, ajoutait que la princesse de R..... manquait DE TOUT !...

Maintenant il faut que je raconte une aventure qui eut lieu à la même époque et par l'influence de M. de B....

C'était en 1826 ou 27, le duc de Montfort habitait le Cassino Azzolino, près de Fiume-Tronto, l'une des limites du royaume de Naples et des états du Saint-Père; il était dans cette habitation avec la duchesse de Montfort et la comtesse de Camerata, sa nièce et fille de la grande-duchesse de Toscane.

Il est des personnes dont on fait le portrait; mais essayer de tracer celui de la comtesse Camerata est une chose d'autant plus difficile pour ceux qui ne la connaissent pas, qu'elle ne ressemble à aucun des modèles qu'on pourrait trouver en ce monde. Ce n'est pas sa figure qui est étonnante (1), mon Dieu, non! Elle est bien, et sa physionomie est vive, spirituelle et toute couverte du reflet des Bonaparte; mais ce physique reçoit en même temps une couleur étrange de la manière d'être de la comtesse. Cette manière dont au reste on peut parler, attendu qu'elle la trouve très-bien elle-même, est une des bizarreries les plus complètes qu'on

(1) Elle est excessivement grasse et forte. Elle ressemble à l'empereur, c'est-à-dire à sa mère, la grande duchesse de Toscane, qui, elle-même, ressemblait beaucoup à son frère.

puisse rencontrer en son chemin... Volontaire, d'un caractère contenant tout ce que la nature a de plus bizarre, la comtesse Camerata n'a souvent rien de son sexe pour vouloir trop imiter l'autre. Tout ce que je pourrais dire au reste ne la ferait pas connaître comme elle est; mais un seul fait que je vais raconter la fera juger à l'instant... Du reste, fidèle au culte que demande la mémoire de Napoléon à TOUS les membres de sa famille, elle est la grande-prêtresse de ce dieu, qu'elle adore avec une religion d'autant plus touchante, qu'on sait que ces sentimens-là sont vrais et viennent du cœur. Rien n'est plus intéressant que d'entendre la comtesse Camerata parler de son oncle! Oui! c'est un culte, je le répète, dignement desservi par elle.

Or, il faut dire que le roi de Naples, influencé par la France qui poursuivait les malheureux frères de Napoléon avec une constance merveilleuse, avait ordonné que le duc de Montfort ne pût entrer sur le territoire de Naples, ainsi que toutes les personnes de la famille Bonaparte. Le duc et la duchesse de Montfort se soumettaient à cette loi sévère, et n'allaient jamais, non-seulement à Naples, mais même sur le pont de *Fiume-Tronto.*

Mais une personne qui était loin de partager leur docilité, c'était la comtesse de Camerata; elle regardait *Fiume-Tronto* d'un œil d'envie, et envoyait toutes les malédictions qu'elle pouvait proférer au roi de Naples et à l'ambassadeur de

France... Enfin, elle se détermina à rompre son *ban* et à montrer au roi de Naples que les ordres arbitraires des rois ne sont pas écoutés par ceux que le ciel n'a pas faits, disait-elle, pour recevoir des lois.

Un jour donc, elle monte à cheval, et se dirige vers *Fiume-Tronto*. Sur ce fleuve est un pont dont la moitié appartient au roi de Naples, et l'autre au saint-père ; les deux poteaux peints à leurs couleurs respectives l'indiquent positivement ; la comtesse le savait bien d'ailleurs. Elle s'avance doucement sur le pont ; puis, entrant en conversation avec le factionnaire, elle lui dit que son passeport est dans une voiture de suite qui va arriver, et qu'en attendant elle le prie de la laisser passer. Le soldat, auquel elle glisse une pièce d'or, n'y voit aucun mal ; et voilà la princesse Napoléone sur le territoire napolitain.

Lorsqu'elle y fut en effet, ce fut un délire ! elle lança son cheval au plus grand galop, et courut la poste... elle allait jusqu'à l'extrémité du champ et puis elle revenait, causant une vive inquiétude à tous ceux de sa suite. Mais, elle, toujours impassible, n'en continua pas moins ses évolutions ; et finit, Dieu me pardonne ! par faire faire ses complimens au roi de Naples ; et puis, craignant enfin d'exciter l'attention trop vivement, elle consentit à se retirer. Lorsqu'elle fut en route, ce furent des rires à croire qu'elle allait en mourir ! Ce roi de Naples qu'elle avait mystifié en allant sur ses ter-

res malgré lui, tout cela lui paraissait si drôle et si amusant, qu'elle ne pensa pas une minute à tout ce que son oncle pourrait souffrir de la part du roi de Naples. La duchesse de Montfort lui fit un sermon en trois points; et Jérôme lui donna de si bonnes raisons pour qu'elle se conduisît en nièce de l'empereur, qu'elle aurait dû être convaincue. Mais malheureusement la dignité du nom était envisagée autrement par elle; et elle la voyait dans la volonté bien arrêtée de ne pas se laisser humilier... Aussi, à quelques jours de là, devint-elle furieuse en apprenant que de nouveaux ordres étaient arrivés à *Fiume-Tronto,* la concernant.

— La nièce de Napoléon! s'écria-t-elle en appuyant sur ce mot, la nièce de Napoléon n'est pas faite pour qu'on lui fixe le lieu de sa promenade; elle n'est la vassale d'aucun souverain.

Sa tante, la voyant aussi exaspérée, essaya de l'apaiser; la princesse Napoléone ne répondit rien, mais elle organisa un autre plan que celui de sa première promenade.

Il y avait alors, chez le duc de Montfort, la nièce de la marquise d'Errigny, noble dame romaine et femme fort aimable que nous avons vue à Paris cet hiver. Sa nièce, Virginia d'Azzolino (1), était une fraîche et belle jeune fille; la princesse Napoléone la prit pour son aide-de-camp; au pre-

(1) Actuellement mariée au marquis de Bagno

mier mot qu'elle lui dit pour savoir si elle voulait la suivre, Virginia fit un saut de joie.

Un soir donc, que la journée avait été belle, et que le ciel était tout or et tout azur, la comtesse Camerata commanda sa calèche, et y monta suivie de Virginia; toutes deux, bien enveloppées dans des manteaux, et leurs gens sans livrée; la comtesse prit une bourse pleine d'or, et puis elles partirent comme pour se promener autour de la villa. Mais vraiment la princesse y songeait bien! elle se dirigea vers *Fiume-Tronto*.

Le roi de Naples s'était regardé comme insulté par cette jeune tête, qui était venue le braver jusque chez lui nonobstant *sa défense*... Il donna les ordres les plus sévères au poste de Fiume-Tronto, et ces ordres y étaient arrivés depuis trois jours lorsque la princesse s'y présenta.

Elle était un peu comme les enfans, qui se cachent la figure et croient qu'on ne les voit pas!... elle fit approcher la calèche du pont, puis, regardant Virginia en souriant :

— Irons-nous plus avant?

Virginia ne demandait pas mieux; la calèche avança sur le pont; deux officiers parurent alors, et saluèrent fort respectueusement sans avoir l'air de reconnaître la princesse Napoléone...

— Je voudrais bien me promener dans cette belle prairie, dit-elle gracieusement.

— A suoi commandi! répondirent les deux officiers; et ils s'éloignèrent pour achever leur

mission qui devenait facile, car la princesse faisait à elle seule les trois quarts de la besogne !... Ils montèrent vers une maison qui paraissait inoccupée, mais qui, au fait, était remplie de soldats, et la princesse descendit de calèche. Comme elle passait le pont, l'un de ceux qui faisaient le service s'approcha doucement de la calèche, et dit très-bas à la princesse :

— Éloignez-vous à l'instant !... votre liberté est menacée ; et son œil dirigea l'attention de madame de Camerata vers le haut de la colline ; là elle aperçut la maison qu'elle croyait inhabitée remplie de soldats ; les fenêtres étaient occupées par une foule de têtes qui suivaient sa marche... elle courut de toutes ses forces et se jeta dans sa voiture.

— Arrière ! arrière ! s'écria-t-elle aussitôt ! et posant sa petite main sur la large épaule de son cocher, elle activa elle-même de la voix et du geste sa retraite vers le pont... Au moment d'y arriver, elle fut presque jointe par quelques hommes du poste, qui, la voyant fuir, avaient eux-mêmes jeté l'incognito ; et elle aurait été prise, peut-être, si le vieux vétéran d'Eugène ne se fût mis en travers entre la calèche et les soldats... En passant, la princesse se baissa gracieusement, et lui donna sa bourse en souriant... Le danger n'était plus là ; et pour elle, le péril fût-il immédiatement tout près, il n'était plus rien dès qu'elle l'avait dépassé. Les officiers voulaient courir après

elle : mais le vieux soldat leur observa qu'il ne fallait pas violer les droits du saint-siége !.... Cela parut sublime aux deux officiers... L'un d'eux seulement s'avisa de faire la réflexion, un peu tardive, il est vrai, qu'il ne fallait pas que la princesse enfreignît aussi les droits du saint-père. Mais ils se contentèrent de laisser aller la princesse, et de faire un beau rapport à sa majesté le roi des Deux-Siciles, lequel rapport répéta au roi que la princesse Napoléone, nièce de *Buonaparte*, avait rendu insulte pour insulte, et lui avait montré que son cœur était viril et son âme de la nature de celles qui ne peuvent être froissées sans en demander raison. Il en eut de la colère... C'était bien ce que voulait la comtesse !... Elle en avait comme une jeune lionne, elle, quand sa pensée la reportait devant cette armoire de la chambre du roi de Naples, où se trouve un bocal de cristal dans lequel est la tête de Murat !... Et sa tombe au Pizzo est scellée avec du plomb !.... Aussi, malgré les remontrances de sa tante et de son oncle, jura-t-elle que jamais une insulte ne serait faite au nom de Bonaparte, tant qu'elle serait à portée d'en demander raison.

C'est, après tout, une étrange personne. Elle logeait une fois dans un couvent, en face d'une religieuse dont la fenêtre avait sur son appui *un certain meuble* qui lui déplaisait. La princesse fit dire à la nonne d'enlever le meuble ; la nonne s'y refusa. La princesse lui observa qu'elle aimait peu

la contradiction. La nonne qui, par état, prêche la soumission et la résignation, présuma que la princesse devait être une jeune personne toute docile, et le meuble demeura au même endroit. La princesse alors prit dans son nécessaire de voyage un ustensile sans lequel elle ne marchait jamais, et merveilleusement bon pour résumer bien des choses; c'était un pistolet; elle l'arma, ajusta *le petit meuble*, et au moment où la nonne était tout auprès de lui (on raconte même qu'elle en était extrêmement près), la princesse lui fit voir qu'elle possédait un talent qu'on n'apprend pas dans un monastère.

Mais après qu'on a pu plaisanter sur quelques ridicules, qui même peuvent être excusés, il faut dire que la princesse Napoléone est une femme dont la haute et belle nature indique la femme forte et la femme à la grande âme. Le nom de son oncle lui apparaît toujours entouré d'une auréole!... Lui-même est un dieu lançant encore la foudre! tout ce qui tient à lui est poétique dans sa tête, tout y est traité sur des proportions gigantesques. Je crois qu'elle en doit souffrir, parce qu'il suit de là que ses pensées nous semblent des rêves, et qu'elle voit que la vie qu'elle voudrait faire partager aux autres dans toutes ses immenses proportions n'est qu'une suite de folies ou tout au moins d'exagérations. Elle a un mari, cette personne. Jugez un peu de la position d'un homme qui serait déjà, dit-on, très-inférieur vis-à-vis de toute autre

femme ! Ce doit être un coup d'œil vraiment curieux ; et je comprends que madame Camerata n'a pas voulu plus d'un jour partager le ridicule du mari d'une femme comme elle !...

Elle ne comprend pas, dit-elle souvent, comment son oncle est mort à Sainte-Hélène ! à Sainte-Hélène !... et il y avait encore des Français !... et ses cendres dorment encore sous les rocs de son tombeau de feu !

Oh ! qu'elle a raison !... et comme elle est comprise dès qu'elle parle un si noble langage !...

—

TABLE

DU TOME SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX

CHAPITRE X.

FIN DU TOME SIXIÈME.

